Retard considérable à la Polyvalente

Un "mauvais patronage"?

"Le patronnage, même de "bon" de certains ministres, ne paie pas. Ce sont les contribuables qui finissent par en souffrir".

Ce commentaire d'une personne proche de la Commission scolaire de l'Yamaska faisait allusion au retard important enregistré dans la construction de la polyvalente de Saint-Hyacinthe, retard qui obligera les commissaires de la Régionale à mettre sur pied un nouvel horaire de suppléance pour permettre à l'année scolaire de débuter au mois de septembre comme prévu.

UNE HISTOIRE

DE MINISTRE

Le rôle douteux de la politique dans la question de la construction de la polyvalente à Saint-Hyacinthe est devenu manifeste à l'issue de l'attribution du contrat de la polyvalente, au mois de mars 1971, par les commissaires.

Alors que douze entrepreneurs généraux présentèrent des cahiers de charges, les commissaires retinrent la soumission de la maison *Charles Gilbert*, de Saint-Hyacinthe, laquelle n'était supérieure que de $2,203, sur une possibilité de près de $6 millions, à celle d'une autre maison, *Fernand-J. Labrosse*, de Montréal.

Les commissaires avaient agi de la sorte parce qu'ils estimaient que la soumission Labrosse n'était pas conforme aux devis et que de plus, la maison Gilbert étant de la région, pour l'infime différence, il n'y avait pas lieu d'y voir un obstacle.

C'est alors que le ministère de l'Education intervint à trois reprises, d'abord par la voix de M. Roland Mercier, chef de l'équipement et du contentieux ; ensuite par celle du sous-ministre responsable de l'équipement ; enfin par celle de l'ex-ministre de l'Education, Guy Saint-Pierre.

Les trois interventions précitées n'eurent qu'un but : ordonner aux commissaires d'accorder le contrat à la maison Labrosse. Pourquoi ? Aucune raison valable, mais un ordre ! Les commissaires qui s'objectèrent aux deux interventions, venant de fonctionnaires, durent plier à la troisième.

Mais depuis les débuts de la construction, il est clair que l'échéancier prévu ne pourra être suivi.

C'est ainsi que les travaux qui devraient prendre fin le 1er juillet se poursuivront, selon un porte-parole, jusqu'à la mi-novembre ou même au mois de décembre. Même les gymnases et la cafetaria ne pourront être ouvertes avant le mi-novembre, ce qui à toute fin pratique rend la polyvalente inutilisable, puisque comme le soulignait le porte-parole, les 2,600 élèves qui y suivront des cours seront en rotation, de sorte qu'il y en aura toujours autant dans les gymnases et autres salles communes que dans les classes proprement dites.

En attendant, les commissaires seraient à établir un horaire en utilisant les écoles existantes, ce qui est loin d'être aisé.

Il est clair que le fait d'attribuer ledit contrat à une maison maskoutaine aurait pu être envisagé, d'autant plus que la maison a l'habitude de ce genre de travail.

De plus, le fait de construire dans la région même et d'avoir accepté l'échéancier proposé par la Commission scolaire régionale aurait été contraignant pour un entrepreneur de la région alors que les motifs d'insatisfaction, à l'heure présente, ne manqueraient pas dans la construction de la polyvalente.

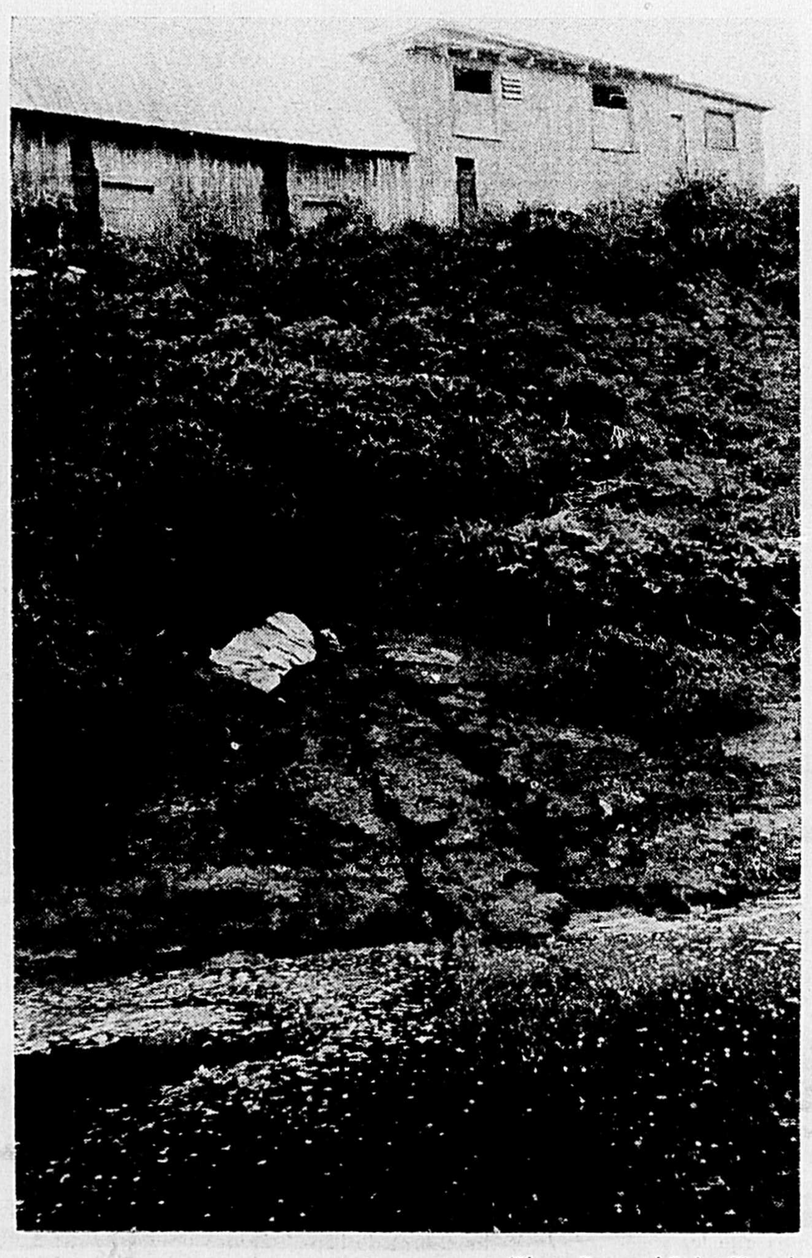
Par suite d'une intervention purement politique, et il n'y a pas moyen de la qualifier autrement, un contrat a été accordé à une firme précise. Aujourd'hui, il est clair que l'échéancier ne sera pas observé et conséquemment, ce sont encore les contribuables maskoutains qui devront payer la différence occasionnée par l'obligation d'utiliser d'autres locaux durant plusieurs mois.

HEBDOS A WEEKLIES

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

119e ANNEE — NO 9 — MERCREDI 28 JUIN 1972 — 5 CAHIERS — 52 PAGES

20



(Photo Bernard Saint-Pierre)

PORCHERIES ET DÉPOTOIR

Un conflit semble prendre naissance à Saint-Valérien, au sujet du dépotoir qu'utiliserait la Ville de Saint-Hyacinthe depuis près d'un mois. L'opposition viendrait du conseil municipal et des autorités provinciales qui évoquent des raisons d'insalubrité. D'autre part, dans la même région, la rivière Noire, tributaire de la Yamaska, est le bassin des excréments de porcheries avoisinantes.

Pour de plus amples détails, voir en page A-5.

Pendant près de 15 heures

L'usine de filtration à demi-paralysée par le bris d'un tuyau de 10 pouces

L'usine de filtration de la ville de Saint-Hyacinthe a été presque totalement inondée au cours de la soirée de samedi, à la suite d'un bris de tuyau, menaçant ainsi de priver la population maskoutaine d'eau potable.

C'est en effet vers les 20 heures, alors qu'il pleuvait à boire debout qu'un joint de tuyau d'eau filtrée, de dix pouces, s'est ouvert, inondant toute la station de pompage d'eau brute et une partie des pompes d'eau filtrée.

Dès l'incident, le moteur diesel qui pompe l'eau de la rivière quand il y a panne des autres moteurs, s'est mis à fonctionner augmentant le volume d'eau et causant ainsi une véritable inondation dans la bâtisse.

Quinze minutes plus tard, le moteur s'est arrêté, noyé à son tour.

Durant ce temps, les responsables de l'aqueduc municipal qui étaient sur les lieux, utilisèrent le bassin de réserve qui contient quelque 1,500,000 gallons d'eau pour alimenter la population.

De plus, grâce à l'interconnection des services d'eau entre les municipalités, Ville La Providence qui vient chercher son eau à S.-Hyacinthe, fut desservie par Ville Saint-Joseph.

L'usine de filtration de cette dernière municipalité marcha au maximum ; une section même de la ville de Saint-Joseph, soit l'Annexe fut connectée à cette usine, pendant qu'à Douville, la pression de l'eau fut baissée pour économiser davantage l'eau de la réserve.

Les responsables de l'aqueduc entrèrent en communication aussitôt avec les corps de métiers pour réparer sans délai les dégâts et la machinerie. Tout au long des travaux, une communication constante fut gardée avec les édifices qui ne pouvaient se priver d'eau, surtout l'hôpital Honoré-Mercier.

Tôt, dimanche main, peu avant que le courant ne redevienne régulier, les deux étages supérieurs de l'hôpital furent sans eau ; la situation ne fut pas jugée grave par les autorités de l'hôpital ; peu de temps après, le courant revenait.

Cela avait pris les deux tiers de la réserve, grâce à l'appui des municipalités environnantes.

Ce n'est qu'à la fin de l'avant-midi du dimanche que le tout entra dans l'ordre.

Les Maskoutains pour leur part n'ont connu qu'une diminution dans la pression de l'eau, ignorant pour autant que l'édifice de l'aqueduc était inondé.

Les dommages peuvent s'élever à environ $5,000.

A Saint-Hyacinthe

L'aéroport ferme ses portes !

L'aéroport *Chartier Air Service*, situé sur le boulevard Laurier, à la sortie de Douville, ne sera plus, en date du 1er juillet, un service public, ne desservant à l'avenir que les membres du club privé.

C'est ce que le ministère des Transports, à Ottawa, fera connaître sous peu, à tous ceux qui s'intéressent et oeuvrent dans le monde du pilotage.

Une telle décision n'est pas venue directement du gouvernement, mais bien du propriétaire lui-même, M. René Chartier qui n'est plus intéressé à débourser des sommes considérables pour tenir en bon état une piste qui rend service à tout le monde et cela sans recevoir l'appui financier tant du gouvernement que des autorités de la ville de Saint-Hyacinthe.

D'autant plus que d'ici une quinzaine de jours des travaux de drainage souterrain viendront couper la piste de 2,000 pieds, passant ainsi de 4,700 pieds qu'elle était, à 2,700 pieds.

Ces travaux entrepris par le ministère de l'Agriculture auraient pu être prévus.

En 1968, M. Chartier se rendait au Conseil de comté pour connaître ce qu'il adviendrait du drainage sur ce terrain. On lui fit réponse qu'on enverrait quelqu'un pour faire faire les travaux ; les mois ont passé ; à la suite d'une deuxième requête, on lui fit réponse d'exécuter les travaux du mieux qu'il pouvait.

Or, aujourd'hui, parce que les responsables du ministère n'ont pas vu à leur ouvrage, les travaux de drainage doivent être refaits, divisant presque en deux la piste d'atterrissage.

De plus, sous l'ancien conseil municipal, de l'aide fut demandée à la ville, à la suite d'une offre

(Suite à la page A-2)

Triste S.-Jean-Baptiste : sept morts sur les routes

La fin de semaine de la Saint-Jean-Baptiste a été marquée de façon particulièrement tragique dans la région maskoutaine alors que pas moins de sept personnes ont perdu la vie, durant la période allant de vendredi soir à lundi soir.

Six des victimes périrent dans divers accidents de la circulation tandis que la septième succomba à une asphyxie provoquée par une chaufferette défectueuse, durant une excursion de pêche.

LA ROUTE 20

Le viaduc qui enjambe la Transcanada à la hauteur de Sainte-Rosalie, vient de confirmer une fois de plus la triste réputation que lui font de nombreux automobilistes puisqu'il fut le site, samedi matin 24 juin, vers 5 heures, de la pire tragédie routière de la fin de semaine, causant la mort de trois personnes.

Les victimes sont : MM. Rosario Lecomte, 55 ans, de Valleyfield ; Camille Spitz, 39 ans, Ville Saint-Antoine ; Harold Foley, 52 ans, Beauharnois ; toutes trois furent tuées sur le coup.

Il semblerait que le véhicule, conduit par M. Lecomte a quitté la chaussée pour percuter de plein fouet un des piliers du viaduc.

Cette région de la route 20 est devenue particulièrement meurtrière depuis quelques années et toutes les fois, il s'agit de tragédies impliquant plusieurs victimes.

(Suite à la page A-2)

mini-loto

TIRAGE VENDREDI
LE 23 JUIN 1972

11327
21 gagnants
de $5,000.

1327
168 gagnants
de $500.

327
1,701 gagnants
de $100.

* * *

SUPER-LOTO
résultats page A-6

sommaire

Annonces classées/B-10 à B-12
Cinéma/A-8 et A-9
Editorial/A-4
Finance/A-6 et A-7
Féminin/B-1 à B-5
La Pensée de Bagot/C-1 à C-3
Spectacles/A-8 et A-9
Mot caché/B-4
Sports/D-1 à D-6
Télévision/B-4
Décès/B-12
Recette/B-5

La voie de raccordement des routes 20 et 9, entre Sainte-Rosalie et Saint-Liboire, est devenu un endroit sinistre pour les automobilistes. A quoi attribuer les nombreux accidents mortels survenus à cet endroit ? Pour chaque mort il devrait y avoir une croix en bois, en fer, phosphorescente s'il le faut, pour témoigner des pertes de vie et inciter les passants à la prudence. Une solution devrait être apportée à ce bout de chemin, et cela presse quand il s'agit de préserver des vies.



Suite à la publication du décret sur l'unité de regroupement pour la région maskoutaine, il semble que les conseils concernés ne disposent que d'une période assez restreinte de temps pour étudier et mettre de l'avant des solutions pratiques sur le sujet. D'autant plus que c'est le temps des vacances et que si, depuis quelques jours, la température est maussade, il n'en sera pas de même durant tout l'été, il faut l'espérer.

* * *

Au sujet du regroupement, un maire aurait fait connaitre son avis en spécifiant qu'il ne mettait qu'une condition à la fusion, c'est que la nouvelle municipalité porte le nom de la sienne... et ce n'est pas Saint-Hyacinthe comme d'aucuns seraient portés à le croire. C'est là un intermède prévu et il faudra sans doute ouvrir un concours public pour trouver un nom à la nouvelle ville si tant il est vrai que Saint-Hyacinthe (le nom) est appelé à disparaître.

* * *

Les fêtes de la S.-Jean-Baptiste se sont réduites à bien peu de choses cette année à Saint-Hyacinthe. Certains organismes qui se faisaient fort par les années passées de mettre sur pied des fêtes populaires et ne ménageaient pas leurs critiques à l'égard de ceux qui travaillaient pour mettre un peu d'animation durant ce jour n'ont pas donné signe de vie et même certains mouvements nationalistes on nationalisants n'auraient pas réussi à trouver le minimum pour mettre quelquechose sur pied.

* * *

A vrai dire, à part le feu d'artifices organisé par un grand magasin à rayons du centre d'achat, lequel fut d'ailleurs un succès remarquable, la fête nationale des Canadiens-Français aura passé inaperçu. Une autre année, au lieu de décourager certains volontaires, ne serait-il pas préférable de tout mettre en oeuvre pour que, à partir de ce qui s'est fait cette année, une véritable fête soit organisée... sans contestation... sans politisation... juste pour s'amuser, une fois ...ce n'est pas coutume.

* * *

Pour ceux qui se demandent à quoi riment le détour sur le boulevard Laframboise, à la hauteur du centre d'achat, ils pourront remarquer que c'est là que passera le fameux boulevard Casavant dont il a été plus d'une fois mention et qu'à l'heure présente, des ouvriers sont à installer le système d'égouts domestique et pluvial. C'est beau mais en attendant, ce n'est pas une raison pour que la compagnie qui effectue les travaux laissent la voie de détournement sans soin au point que des trous immenses ralentissent la circulation de façon inadmissible.

* * *

Les élections scolaires sont choses du passé, mais il se pourrait bien que tout revienne à la surface d'ici peu... et pour plusieurs raisons. D'abord, il y a les élections à la présidence et il faut dire que partout, à Saint-Hyacinthe, même un peu plus qu'ailleurs, les tractations vont bon train... qui sera élu le 4 juillet ? Mystère. Ensuite, il y aurait une question de financement des Commissions scolaires nouvelles qui pourrait susciter des réactions, certains organismes de haute finance étant fortement intéressés à venir chercher la grosse part du gâteau dans ce secteur... une histoire à suivre.

* * *

Dans un autre domaine, il est de plus en plus question de développement dans la région de Saint-Hyacinthe et il se pourrait, si Dame Rumeur était fondée, que très bientôt, de nouveaux magasins voient le jour. Il serait question d'un autre centre d'achats... non viable, diront certains ? A Saint-Jean, pour une population sensiblement la même, ils sont déjà rendus à trois centres d'achats. Alors rien d'impossible... Des noms comme Canadian Tires et Dominion seraient avancés... Dans un autre développement, toujours dans la même région, on parle à nouveau de Woolco...

* * *

La dernière rumeur en date concerne la mise sur pied d'un Cooprix par le mouvement des Caisses Populaires ou du moins par certaines personnes militant activement dans ce mouvement. De tout ce qui se dit, ce projet serait, et de loin, le plus avancé... alors, suivons l'actualité.

Le Centre de Dynamique face aux travailleurs d'usine

Il est grand temps que les travailleurs exploités cessent de l'être et prennent conscience de leurs droits et que les gens qui sont en contact avec eux essaient de les aider en leur donnant l'information qu'ils lisent dans les journaux.

SAVEZ-VOUS

Que Saint-Hyacinthe la jolie est la ville où les employés de manufacture sont le moins bien rémunérés à travers tout le Canada, d'après un rapport établi par le Conseil de Développement social en 1970, et qui s'intitule "Situation de l'emploi dans la région de Saint-Hyacinthe".

Qu'à la suite d'une enquête faite par le Centre de Dynamique, on a découvert qu'au moins deux manufactures de Saint-Hyacinthe n'offrent même pas le salaire minimum à leurs employés.

Que si vous travaillez dans l'une de ces usines où il n'y a ni syndicat, ni comité paritaire, vous êtes en droit d'exiger le salaire minimum, soit $1.50 l'heure, et un peu plus pour les heures supplémentaires.

Que vous pouvez adresser vos plaintes au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, qui vous réfèrera à la Commission du Salaire minimum, 255-Est, boulevard Crémazie, à Montréal, ou encore contacter les responsables du Centre de Dynamique au 429 de la rue Mondor. A noter que pour déposer une plainte au sujet de son salaire, on doit avoir en sa possession quelques-unes de ses enveloppes de salaire qui serviront de preuves.

La solidarité doit commencer dès aujourd'hui, pour qu'enfin l'exploitation ouvrière soit abolie.



B. Conrad Bureau, de Saint-Hyacinthe, est arrivé récemment à Dorval après un séjour de quatre ans en France pour des études à l'Université de Marseille. Il a obtenu son doctorat de 3e cycle en linguistique et en littérature française. M. Bureau enseignera en septembre à l'Université Laval de Québec. Marié à Suzanne Gagnon, de Douville, il est le père de deux charmants garçons, dont le dernier âgé de deux ans est né à Monaco. M. Bureau est le fils de M. et Mme Ernest Bureau, de la rue Morison, à Saint-Hyacinthe.

M. Ulric Robert réélu à la Commission B.

M. Ulric Robert, M.M.T., président de la Plomberie Robert Ltée, située au 409 de la Concorde, à Saint-Hyacinthe, entrepreneur bien connu de la région maskoutaine, vient d'être réélu pour un deuxième mandat, au sein de la Commission B de la Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie du Québec.

Les élections eurent lieu les 4, 5 et 6 mai, à l'occasion de la 23e assemblée annuelle tenue à Ottawa.



M. Ulric Robert

Il fut également nommé vice-président, puis représentant au Conseil provincial des M.M.T. par cette commission.

M. Robert entreprend aussi sa quatrième année comme directeur dans la section de Saint-Hyacinthe.

Ulric Robert profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui lui ont témoigné leur confiance par les années passées.

Il demande à tous les membres de la Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie du Québec, de continuer à unir leurs efforts afin de donner à la province de Québec, tous les services *tout le confort* et toute la sécurité désirable par le peuple québecois, dans les installations de plomberie, chauffage, brûleur, gicleur, ventilation, climatisation.



Première phase réalisée au projet "Plein-Champ" — Le tributaire Plein-Champ, petit ruisseau situé sur la rive Nord de la rivière et qui se jette dans cette dernière à la hauteur de la rue Boullé, à Douville, vient de voir sa première réalisation. Il s'agit de l'implantation d'une rocaille sur la rive gauche du ruisseau.

Première phase de l'Aménagement du Tributaire "Plein-Champ"

Dans le cadre du projet "Etude et Aménagement du Tributaire Plein-Champ", une des premières phases de l'aménagement vient d'être réalisée. Il s'agit de l'implantation d'une rocaille sur la rive gauche du ruisseau, face au terrain de M. François Auclair.

C'est ce qu'annonçait récemment le coordonnateur du projet, M. Michel Dubuc.

On connaît les nombreux dommages causés aux berges des cours d'eau par les pluies, les inondations et le passage des glaces. Pour combattre ces méfaits de la nature, plusieurs moyens sont utilisés à l'heure actuelle, tels la construction de rocailles, de murs de soutènement et la consolidation des berges par la plantation de végétaux.

Ainsi, la rocaille construite le long du "Plein-Champ", en plus d'être un apport d'embellissement, est un correctif important à l'aménagement.

Les pierres permettront la protection des berges face à l'érosion par les pluies tandis que les végétaux plantés entre ces pierres stabiliseront les pentes.

On sait que les racines des plantes font augmenter la cohésion des matériaux composant le sol et surtout celle de ceux qui forment la couche superficielle. La partie aérienne des plantes protège plutôt contre l'impact des gouttes d'eau de précipitation.

Les responsables du projet tiennent à remercier M. François Auclair de "Pépinières Auclair & Frères Enr.", qui leur a fait don de plusieurs arbres et arbustes pour aménager la rocaille et les berges avoisinantes.

La Compagnie Maislin Industries projète une émission d'actions

La Compagnie Maislin Industries Ltd. annonce son intention d'offrir au public une émission d'action au cours de l'été

A cette fin, la Compagnie a déposé un prospectus préliminaire auprès des divers organismes régissant l'émission des valeurs mobilières au Canada. La Compagnie a de plus fait application pour être ensuite sur les marchés boursiers de Montréal et Toronto.

Maislin Industries Ltd., est une compagnie de gestion dont le siège social est à Montréal et qui contrôle plusieurs filiales dans les domaines du transport, de l'entreposage et de la distribution des marchandises de la location d'automobiles et de camions, et du déménagement.

La principale filiale de la Compagnie est Maislin Transport Ltd., fondée il y a plus de vingt-cinq ans par les sept frères Maislin.

L'expansion des dernières années a amené la fondation de Lasalle Industrial Warehouse Ltd., et l'acquisition de Autohire Canada Ltd., cette dernière compagnie ayant déjà une réputation établie dans le domaine de la location de véhicule.

En 1971, les revenus de la Compagnie ont atteint $41 millions.

Les courtiers pour ce projet d'émission d'actions sont Merrill Lynch, Royal Securities Ltd. A l'annonce de ce communiqué, Samuel Maislin, Président du Conseil d'Administration de Maislin Industries Ltd., déclara: "Nos clients et amis ont contribué au développement de notre Compagnie pourront dorénavant, grâce à cette émission d'actions, participer à notre progrès."

Un nouveau président au Conseil général des Agronomes du Québec

Le directeur du Service de la Recherche et de l'Enseignement au ministère de l'Agriculture du Québec, le Dr Bertrand Forest, a été élu président du Conseil général de la Corporation des agronomes de la province de Québec, en fin de semaine dernière, à Trois-Rivières, à l'occasion de la 31e assemblée annuelle de l'organisme.

Le Dr Forest a fait ses études universitaires à l'Université Laval. De 1945 à 1960, il fut agent de recherches agricoles au ministère de l'Agriculture du Canada.

De 1960 à 1962, il occupa le poste de conseiller technique et secrétaire du Conseil des Recherches agricoles du Québec (C.R.A.Q.).

En 1962, et jusqu'en 1967, il fut directeur du Service de la Recherche et de l'Information au ministère québécois de l'Agriculture.

Depuis lors, il est directeur du Service de la Recherche et de l'Enseignement au même ministère et président du C.R.A.Q.

Par ailleurs, le Dr Jean David, vice-doyen du Collège Macdonald et M. Jean-Marc Bélanger, régisseur de la station de Recherches de Deschambault, ont été nommés respectivement premier vice-président et deuxième vice-président de l'organisme.

Les autres membres de l'exécutif sont les présidents des dix corporations régionales d'agronomes.

MM. S.-Roch et Desmarais réélus dirigeants de l'Union régionale

MM. Gaston Saint-Roch et Léopold Desmarais, respectivement gérant de la Caisse populaire Bourg-Joli et président de la Caisse populaire Saint-Thomas d'Aquin, ont été réélus dirigeants de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins.

Les élections eurent lieu mercredi dernier; voici les autres membres dirigeants :

Conseil d'administration

MM. Jean-Paul Bernier, de Granby; Napoléon Mackay, directeur général; Rosaire Raymond, Cowansville; Renaud L'Allier, Sorel; Gilbert Dragon, Saint-Hyacinthe; Jacques Meunier, Beloeil; Gaston Saint-Roch, Saint-Hyacinthe; Martial Poulin, Rougemont; Cécile Rhéaume, Tracy; le chanoine Roland Frigon et Me Lindor Brodeur.

Commission de crédit

MM. Roger Gemme, de S.-Eugène de Granby; Léopold Desmarais, Saint-Thomas d'Aquin; Jean-Louis Cournoyer, S.-Hyacinthe.

Conseil de surveillance

MM. Gilles Noiseux, Saint-Valérien; Hippolyte Messier, Upton et André Saint-Amand, Acton Vale.

A l'occasion de la rencontre de ces dirigeants, une fête fut organisée pour remercier MM. Alexandre Campbell et Albert Mongeau, pour leurs nombreuses années passées aux services de Caisses populaires.



Nouveau Conseil de la Plaza

Le nouveau Conseil d'administration de la Plaza Maskoutaine a été élu le mardi 20 juin, à Saint-Hyacinthe. Dans l'ordre, (assis) Mlle Denise Richer, secrétaire; M. Guy Lamoureux, président; Mme Desmarais; (debouts) MM. Michel Grisé, Yves D[illegible]autels, d[illegible]s; Bernard Scotte, vice président; Maurice Nolet, Marcel Ayotte, Daniel Solis et Marcel Lalonde directeurs.

L'aéroport . . .

(Suite de la page A-1)

venant du fédéral pour asphalter la piste, à la condition cependant qu'elle soit municipalisée : les démarches avec les membres du Conseil ne portèrent aucun fruit. Rien n'a été tenté par contre avec les nouveaux dirigeants de la ville.

Les améliorations apportées à l'accès de la piste : les fils, par exemple, qui étaient cause d'accidents pour avions étrangers, furent enfouis aux frais du propriétaire.

M. Chartier met donc un terme à l'exploitation d'une piste qui n'était pas sans rendre de précieux services aux industriels et commerçants de la région maskoutaine.

Encore la semaine dernière un bi-moteur venant de Niagara Falls se posait sur la piste ; hier, trois autres en faisaient autant.

Ce sont là les derniers qui utiliseront la piste puisqu'à compter de samedi, seuls les 15 propriétaires d'avions de Saint-Hyacinthe qui sont membres du Club pourront utiliser la piste, les autres le faisant à leurs propres risques.

Triste S.-Jean-Baptiste...

(Suite de la page A-1)

SAINT-HYACINTHE

Un adolescent de 17 ans, Léo Choquette, fils de M. et Mme Roméo Choquette, de Saint-Hyacinthe, a été tué sur le coup, vendredi soir 23 juin, vers 9 heures, lorsqu'il fut renversé par une automobile alors qu'il se promenait à bicyclette sur une route secondaire non loin de Saint-Simon de Bagot.

Transporté d'urgence à l'hôpital Honoré-Mercier, les médecins ne purent que constater le décès.

SAINTE-ROSALIE

Un autre cycliste, Denis Goudreau, âgé de 10 ans, de Sainte-Rosalie, est décédé dimanche 25 juin, à l'hôpital Honoré-Mercier, des suites d'un accident survenu la veille, samedi 24 juin, vers 12 h. 15, dans le 2e Rang de Ste-Rosalie. Le jeune Goudreau qui circulait à bicyclette fut renversé par une automobile. Il était le fils de M. et Mme Gérard Goudreau, de Sainte-Rosalie.

SAINT-CESAIRE

François Loiselle, 16 ans, de Ste-Angèle-de-Monnoir, a perdu la vie de façon tragique dans la nuit de samedi à dimanche, près de Saint-Césaire, lorsque la voiture que conduisait son frère Bertrand, capota après avoir quitté la route et alla donner contre une rangée d'arbres en bordure du chemin. Bertrand, âgé de 19 ans, fut blessé dans l'accident tandis que deux jeunes filles accompagnant les frères Loiselle, s'en tirèrent indemnes.

ACTON VALE

M. Conrad Waltz, 29 ans, d'Acton Vale, succomba à une axphyxie attribuable à une chaufferette défectueuse, alors qu'il se trouvait avec un compagnon, M. Bernard S.-Martin, de Roxton Falls, à une excursion de pêche dans la région de La Tuque. Ce dernier fut sauvé de justesse par suite de l'intervention d'un membre de la Sûreté du Québec (voir autre article).

Les administrateurs du CRD 6-C et les structures sont choisis

Le premier conseil d'administration du Conseil régional de développement 6-C (région sud de Montréal), a été élu à l'occasion du congrès annuel.

Chaque conseil de développement sous-régional devait proposer trois administrateurs.

Il s'agit de MM. Lucien Aubé, président, Ludovic Pelletier et Michel Paulin pour le CD de Saint-Hyacinthe; MM. Gilles Baribeau, président, Roger Laguë et Jean-Paul Sirois pour le CD du Haut-Yamaska, dont le centre est Granby; MM. Marius Cloutier, président, Jean Brassard et Roger Breault pour le CD du Sud-ouest du Québec, dont le centre est Valleyfield; MM. Hervé Paquette, président, Fernand Roy et Paul Légaré pour le CD du Haut-Richelieu, dont le centre est St-Jean; ainsi que MM. Jacques Leblanc, président; Raymond Thivierge et Laurent Bergeron pour le CD du Bas-Richelieu, dont le centre est Sorel.

Les présidents de chaque conseil sous-régional deviennent tous vice-présidents au sein du conseil de développement régional 6-C.

M. Fernand Roy a été élu président du conseil régional, après avoir été président du conseil provisoire du CRD 6-C.

Une résolution concernant la formation de quatre comités sectoriels a été adoptée à cette rencontre. Ces comités s'occupent des affaires sociales, de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et du tourisme.

Dans le domaine des affaires sociales, il facilitera l'intégration du bill 65 sur son territoire. Une pression devra être exercée pour que la priorité budgétaire du ministère des affaires sociales soit la réalisation des réformes préconisées dans le bill 65.

Les comité de l'agriculture demandait la réalisation d'un plan de zonage, d'ici un an, pour la protection des territoires agricoles. Les représentants de ce comité ont également demandé qu'une étude soit entreprise sur l'implication financière du drainage sous-terrain et de surface.

Sur le plan des affaires touristiques, les participants ont adopté une résolution pour que la vocation de chaque région soit déterminée; faire correspondre les priorités régionales aux priorités gouvernementales; la récupération des espaces verts; et que le CRD 6-C travaille à la promotion des Offices de Tourisme.

L'étude de la loi-cadre dans le domaine touristique a aussi été demandée.

Les participants de l'atelier sur l'industrie manufacturière ont demandé la formation de banque d'informations pour les investisseurs et la décentralisation des services d'information de Québec pour les industriels.

Un atelier spécial sur l'aménagement du bassin de la rivière Yamaska a été aussi formé afin que le CRD demande au conseil des ministres de se prononcer sur ce projet d'aménagement et qu'il entreprenne une consultation en ce domaine à l'aide d'un budget.

D'autres résolutions ont été adoptées par les congressistes à l'occasion de ce congrès. Les principales résolutions ont tracé une ligne de conduite pour l'année en cours.

Le Conseil régional de développement 6-C possède maintenant des structures bien établies et un secrétariat permanent où travaillent 3 employés, MM. Edouard Dugas, directeur général; Jean Béland, directeur général adjoint et Mlle Denise Pigeon, secrétaire.

Remerciement du Crédit social

Le Président de l'exécutif fédéral du Crédit social du Canada, pour le comté de Saint-Hyacinthe, M. Yvon Descôteaux, tient à remercier très sincèrement les média d'information et la population pour la délicate attention apportée à l'occasion de la soirée de formation de l'exécutif fédéral du Crédit social pour le comté.

Cette soirée a été grandement rehaussée par la présence de M. Gilbert Rondeau, député du comté de Shefford; M. Lemay, président de l'exécutif fédéral provincial et futur candidat de Trois-Rivières; et de M. Charles-Yvon Roy, organisateur.



C'est dans le cadre du Tournoi De Jordy-Rousseau qu'on procéda à la remise de prix en argent à trois organismes pour enfants. Sur la photo, M. Robert Rousseau remet des sommes de $2,000. et de $2,500. à MM. Gilles Barduas (à gauche) pour le Camp Richelieu, et à Benoit Benoit pour le Camp de Santé de Saint-Hyacinthe; tandis que M. J.-C. Lanoix, gérant de la Banque Canadienne Nationale, et Ronald Corey, président du tournoi, présentent une somme de $500. à M. Gilles Groulx, directeur général de l'Hôpital Honoré-Mercier, pour la salle Chez Bobino.

LE COURRIER
DE SAINT HYACINTHE

Remise de prix à trois organismes

A l'Education permanente

Une année semblable à l'autre et des nouvelles réalisations

"Au terme de la présente année, le nombre d'heures de cours dispensés et le nombre global d'inscriptions sont de beaucoup identiques à ceux de l'an passé".

C'est ce qu'annonçait récemment M. Joffre Charpentier, directeur du Service de l'Education permanente à la Commission scolaire Régionale de l'Yamaska.

Dans le rapport 1971-72, on constate une diminution dans les cours de formation générale à temps plein. Les budgets additionnels ont plutôt servi à financer les projets "d'initiatives locales" et le programme de "formation en emploi" dans l'industrie.

Toutefois, on note une compensation quantitative dans les inscriptions aux cours d'éducation populaire.

Quelques réalisations :

L'accent est donné de plus en plus à la formation professionnelle; programmes adaptés aux besoins de l'économie et aux exigences d'une technologie en évolution.

Une vaste opération d'animation et de participation permet d'ajouter aux préoccupations de la formation académique ou professionnelle de l'adulte celles de sa formation socio-culturelle et socio-économique.

L'embauche de trois professeurs à temps plei dans le cadre du projet "SESAME" (méthodes propres à l'enseignement aux adultes) est acceptée.

Un diplôme de formation professionnelle agricole est accordé à 250 cultivateurs de la région qui, depuis quatre ans, ont complété les quatre blocs de cours requis.

Les sessions d'examens sont plus nombreuses (9) au cours de l'année afin de mieux répondre aux besoins de l'adulte; correction mécanisée pour le Secondaire IV et V et pour les techniques commerciales.

Les dossiers d'étudiants adultes sont élaborés par les conseillers d'orientation et conservés en permanence.

La participation du personnel, de professeurs, de techniciennes et d'animateurs à différents stages ou journées d'études est une réussite.

Un banquet gastronomique est préparé par les élèves à temps plein en "CUISINE" et en "SERVICE DE TABLE".

Les invités reçus étaient les autorités municipales et scolaires, restaurateurs, chefs d'entreprises.

Les objectifs voulaient faire connaître le Service, les cours organisés et les élèves.

Les résultats : huit étudiants en cuisine et des serveuses de table embauchés par des invités.

Horizons nouveaux :

L'implantation d'un nouveau mode de financement de l'Education Permanente et d'un nouveau régime pédagogique.

La centralisation de la plupart des cours à la Polyvalente de S.-Hyacinthe; embauche d'une secrétaire à temps plein en plus du directeur de centre.

Le projet d'un "Service d'accueil aux étudiants adultes".

Le projet permettant aux adultes l'accès aux bibliothèques des Polyvalentes de S.-Hyacinthe et Beloeil.

La participation à la réalisation d'un document audio-visuel publicitaire.

L'ambauche d'un coordonnateur pour les cours de formation agricole dispensés à l'Institut de Technologie Agricole;

Les nouvelles approches: Multi-Média, collaboration de la Commission de Formation Professionnelle, cours par correspondance; beaucoup d'imprécision encore...

De nouveau cette année, l'Education Permanente a pu profiter avantageusement de la collaboration des autres services de la Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska, du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, des ministères de l'Education, de l'Agriculture et du Travail, de l'U.C.C., de l'Union Régionale des Caisses Populaires et d'une foule d'organismes.

Le personnel se compose de : M. Joffre Charpentier, directeur; MM. René Frenière, directeur-adjoint et responsable des cours de formation scolaire; Jean Marchand, responsable des cours de formation professionnelle; Claude Valois, responsable des cours d'éducation populaire; René Lemoyne, directeur de centre, Ecole secondaire Casavant; Donald Lanthier, directeur de centre, Polyvalente de Beloeil; en plus de cinq secrétaires à temps plein et quelques secrétaires à temps partiel dans les centres.

Le 2 juillet

Exposition de la Jeune Chambre

La Jeune Chambre de Saint-Hyacinthe organise une exposition de gravures esquimaudes pour le dimanche 2 juillet, à la salle des Chevaliers de Colomb.

Cette exposition est rendue possible grâce à la générosité des commerçants et professionnels locaux.

La collection qui a été mise au service de la Jeune Chambre afin de réhausser leurs fonds, a déjà connue du succès dans les villes de Shawinigan, Louiseville et La Tuque récemment.

Toute la population est invitée à venir admirer des chefs-d'oeuvre esquimaux.

L'admission est gratuite.



(Photo Bernard S.-Pierre)

Des arbustes qui n'auront pas fais vieux os — Si la Plaza Maskoutaine s'efforce par tous les moyens d'embellir les rues commerciales, il est malheureux de constater combien certains Maskoutains n'ont pas de jugement. Sur la photo, il reste encore quelques petits arbustes mais à l'heure actuelle ils deviennent de plus en plus rare. Une autre forme de pollution.

Vendredi

L'Exposition régionale présentée à l'émission "Madame est servie"

C'est vendredi 30 juin, à l'émission "Madame est Servie", du canal 10, que M. Normand Fontaine, président de la Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe, dévoilera les principaux thèmes de l'exposition régionale '72.

M. Fontaine s'entretiendra avec les populaires animateurs Jean Duceppe et Jacques Desrosiers, auxquels il remettra des cadeaux-souvenirs dont ils se souviendront longtemps.

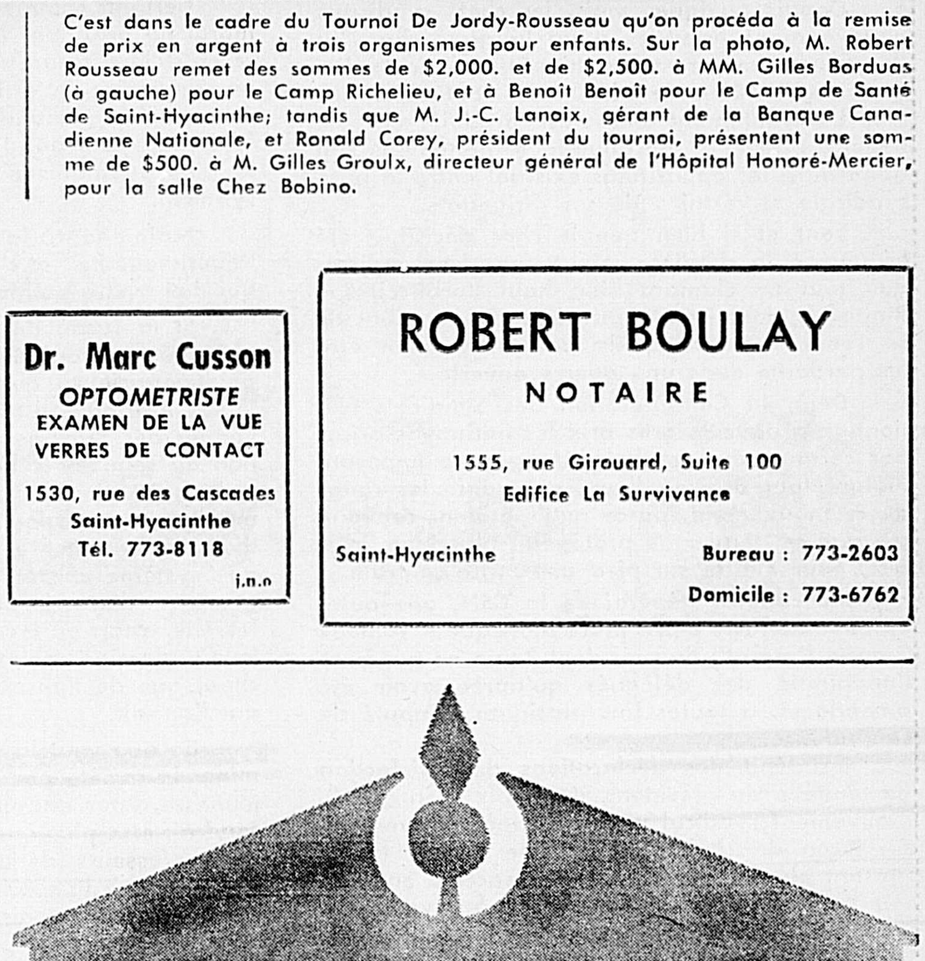
Les télespectateurs pourront admirer un superbe cheval de race belge qui fera ses débuts au petit écran et son propriétaire, M. Denis Bissonnette, éleveur de la région, parlera des qualités de son cheval.

Au cours de cette émission, plusieurs surprises ne manqueront pas d'intéresser et de divertir les télespectateurs et encore cette année, l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe fera bonne figure à "Madame est Servie".

C'est donc une émission à ne pas manquer vendredi 30 juin, à six heures, avec en vedette, l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe '72.

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.o

ROBERT BOULAY
NOTAIRE
1555, rue Girouard, Suite 100
Edifice La Survivance
Saint-Hyacinthe
Bureau : 773-2603
Domicile : 773-6762



MINUTEMAN 1
CALCULATRICE ÉLECTRONIQUE PERSONNELLE PORTATIVE
Nouveau genre de calculatrice
Seulement 1½ pouce d'épaisseur
3 pouces de largeur, 6 pouces de longueur
et ne pèst que 12 inces.
Si vous croyez qut c'est minuscule, attendez de voir son prix.
PAPETIER A. ETOURNEAU Ltée
1505, rue Saint-Antoine — Saint-Hyacinthe Tél.: 773-8419..

NOUS VOUS OFFRONS
VILLAGE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
(Comté de St-Hyacinthe)
Obligations 8%, échéant le 2 juillet 1982
PAROISSE SAINT-ANTOINE DE PADOUE
(Comté de Verchères)
Obligations 8%, échéant le 2 juillet 1982
Coupures de $500 et $1000 disponibles
Prix et autres renseignements sur demande
Placement autorisé pour les biens d'autrui dans la Province de Québec et pour les compagnies d'assurance dans le Canada.
REPRESENTANTS
Mlle Aline Boisvert, 12 E, rue Bérard, DRUMMONDVILLE
M. Laurent Sicotte, 900, rue Hôtel-de-Ville, ST-HYACINTHE
DESJARDINS, COUTURE INC.
Courtiers en Valeurs de Placements depuis 1931
1600, boul. Girouard — SAINT-HYACINTHE — 774-5316 - 17
500, Place d'Armes — MONTREAL — 842-7977 - 78

éditorial

Le temps de la moralité

C'est l'été, les vacances et le temps du grand air et des loisirs.

Du moins ce devrait l'être mais force est de constater que Dame Nature a déjoué les plans de plus d'un durant les dernières semaines, obligeant les premiers vacanciers à des cures de sommeil des plus bénéfiques, faute de mieux . . .

Le début peu amical de la saison d'été aura eu pour effet inespéré de retarder quelque peu le mouvement annuel qui se produit aux environs de la Saint-Jean-Baptiste marquant une nette relâche dans tous les secteurs de l'activité communautaire.

Cela nous permet de suivre avec un intérêt non partagé le congrès de la Corporation des Enseignants du Québec et, après les rencontres de la CNS et la mise sur pied de la CSD, de saisir un peu mieux l'évolution d'un certain syndicalisme au Québec.

Depuis quelques mois, les chefs syndicaux nous avaient habitués à un langage dur. "Ils (le gouvernement et ses suppôts) allaient plier ou casser !" Rien de plus, mais tout cela.

L'affrontement qui s'est produit dans le secteur public et parapublic a nettement fait apparaître les oppositions existant entre la base syndicale et certains de ses dirigeants.

Tant et si bien que le choc décisif a été esquivé à la dernière minute par les syndicats qui, tout en clamant bien haut l'arbitraire et l'injustice dont ils étaient victimes, venaient de se rendre compte qu'ils pourraient bien être les perdants dans une guerre ouverte.

Déjà, la Confédération des Syndicats Nationaux a payé le gros prix les initiatives prises par certains de ses chefs. Un groupe imposant malgré tout de tavailleurs ont quitté les rangs de ce mouvement, parce qu'ils étaient convaincus que ce dernier ne protégeait plus leurs intérêts, pour mettre sur pied une autre centrale.

Au congrès général de la CSN, une autre épreuve de force a pris place alors que le fameux "rapport moral" du président Pepin ne put faire l'unanimtié des délégués qu'après avoir été amendé et, à toutes fins pratiques, amputé de sa virulence.

En dépit des déclarations de satisfaction personnelle du président, il semble bien que le mouvement syndical venait de recevoir une autre leçon de choses en peu de temps; toutes portant plus ou moins sur un désaccord entre ce que l'autorité dit et ce que pensent les syndiqués.

Il ne peut en être autrement lorsque la présidence et les principaux postes-clés, dans un organisme comme la CSN, sont monopolisés par les représentants de la tendance la plus active de la centrale (c'est-à-dire la plus gauchisante, même si cette terminologie ne correspond pas à la réalité).

Les autres centrales syndicales ont suivi de près l'évolution de la crise au sein de la CSN et, pour sa part, la CEQ en a pris de la graine. Le présent congrès le prouve alors que le président Yvon Charbonneau a mis la PEDALE DOUCE, du moins dans les termes employés, dans le rapport "l'école au service de la classe dominante".

Constatant somme toute que ce n'est qu'une minorité qui est très agissante au sein du syndicat et que les appels du genre de celui lancé par Marcel Pepin ne rencontreraient pas l'assentiment général, le président de la CEQ a trouvé une porte de sortie en faisant appel à l'action politique à la base.

Certains commentaires en marge du rapport moral du président Charbonneau pemettent mêrécents, le discours ou le document prévu a du me de croire qu'à la lumière des événements être modifié profondément pour ne "pas heuter la base" pourtant très "politisée", sans doute la plus du moins intellectuellement, du monde syndical.

Maintenant, la CEQ fera référence à la "quotidienneté" et c'est l'acte même d'enseigner qui devra être politique.

Si la façon de parler a évolué, la réalité exprimée ou souhaitée par M. Charbonneau est plus pernicieuse que celle employé jusqu'à ce jour. Désormais, il ne sera plus question de provoquer des durcissements et des prises de position au sein des syndiqués ou de la population à la suite de déclarations fracassantes. Il est manitenant question de faire en sorte que l'acte d'enseigner constitue une continuelle opposition au "système existant". Voilà certes qui est plus grave car d'ores et déjà certains professeurs professeus, à tort ou à raison, sont accusés d'utiliser leur profession comme tremplin pour faire autre chose que de l'enseignement, avec les résultats que l'on sait.

Ce que veut la CEQ, c'est en quelque sorte miner la société par sa base, c'est-à-dire par sa jeunesse. Pour entreprendre une telle oeuvre, il faudrait être plus que "moralement" assuré que les professeurs détiennent le monopole de la vérité et que la société qui leur a confié le soin de préparer l'avenir accepte aussi de se voir détruire par eux.

Pierre BORNAIS



Pour l'habitation

Ne serait-ce pas chose merveilleuse si la ville de S.-Hyacinthe pouvait mettre à la disposition d'une trentaine de familles maskoutaines, des habitations à prix modique ?

L'expérience de la première phase de la Terrasse du Patro semble, après ses deux ans d'opération, répondre positivement et favorablement à la question du logement à Saint-Hyacinthe.

• • •

Qui cette fois pourrait bénéficier de la construction d'un tel édifice ? Nul ne sera surpris d'apprendre que la phase numéro un de la Terrasse du Patro est venu apporter un gîte à des gens appartenant à toutes les classes de la société ou presque.

Cependant, à cause de la nature même des logis, il fut impossible de satisfaire une catégorie spéciale : celle des familles ayant plusieurs enfants.

Bien que le phénomène des "douze enfants et plus", tente de disparaître de plus en plus, il reste encore des pères et des mères qui sont pris avec le problème de trouver un propriétaire assez philanthrope pour accepter de louer à ce groupe une partie de ses appartements.

La société québécoise ne veut guère que deux enfants, parfois trois, par famille; c'est bien connu.

Quant à ceux qui ne veulent se conformer à cette mode, voire même à cette nécessité, ils se retrouvent seuls, sans aide, obligés de se retirer en arrière du courant de vie, tentant de s'arrache tant bien que mal aux emprises d'un monde individualiste.

Demain, et c'est grand dommage de le dire, il n'y aura plus place aux "grosses familles"; la chose est déjà faite dira-ton ! Pas encore, puisqu'il y a des personnes en place qui pensent à répondre aux besoins existants de ces gens.

• • •

L'Office municipal d'Habitation de Saint-Hyacinthe a compris ce besoin; il n'a pas voulu le passer sous silence, ni le ranger aux oubliettes ou encore moins feindre de ne pas le voir.

La demande est maintenant au Conseil municipal, et ce dernier a entrepris des pourparlers avec la Société d'Habitation du Québec.

Il se peut que le projet ne voit pas le jour; cependant, il y a de fortes chances que pour que le tout se réalise, d'autant plus que la première phase du projet de la Terrasse du Patro semble fonctionner à merveille.

Le Gouvernement a de l'argent en trop, au chapitre de l'habitation les Maskoutains ont besoin de logements, et le passé qui se porte garant de l'avenir, démontre le sérieux avec lequel la première phase a été accueillie à Saint-Hyacinthe.

Que peut-on attendre ou demander de plus aux autorités gouvernementales ?

Une chose peut-être : que le Gouvernement ouvre d'autres crédits pour la rénovation urbaine; voilà un autre secteur qui est prêt à faire un pas en avant.

Il s'agit d'attendre; sûrement qu'un jour cela viendra. Pourquoi pas ?

Vianney THEBERGE

lettre d'Ottawa

La commission des prix et revenus:

$6,000,000 dépensés en pure perte

Ottawa — Après trois années de travaux, la commission des prix et des revenus a finalement accouché d'un rapport sur "l'inflation, le chômage et la politique des revenus". Les conclusions de la commission étaient prévues : pour son président, M. John Young, il n'est que deux solutions au problème de l'inflation : premièrement, une gestion avisée de la demande et, deuxièmement, l'institution de contrôles temporaires sur les prix et sur les coûts, spécifiquement les salaires. Mais M. Young admet que pour être efficaces, les contrôles doivent être acceptés par l'opinion publique, ce qui n'est pas le cas présentement, et doivent être imposés par un gouvernement décidé à mater l'inflation, ce qui n'est pas le cas non plus.

Car M. Robert Stanfield a raison de dire que le gouvernement fédéral a partie liée avec l'inflation, surtout celle des salaires parce que, plus les revenus privés sont élevés, plus la part qu'en prélève Ottawa est grande.

Mais, pour revenir à la commission elle-même, son mandat avait été "d'enquêter sur les causes, les mécanismes et les effets de l'inflation". Somme toute, le gouvernement avait confié à M. Young et à ses collègues le soin de faire "l'anatomie" de l'inflation, d'en différencier les éléments, d'étudier leur interaction de sorte que, par une appréciation de leurs effets, les gouvernants soient à l'avenir mieux en mesure de contrecarrer la montée des prix.

C'était là un programme ambitieux mais qui, s'il avait été suivi à la lettre, aurait pu apporter à la science économique une contribution considérable. Mais la commission a choisi plutôt de situer son action au niveau des politiques antiinflationnistes. On sait à quel fouillis elle a abouti quand, en 1970, elle a tenté d'obtenir l'assentiment de différents secteurs de l'économie à des contraintes volontaires. Partie en guerre contre les syndicats, elle a récolté une veste. Il est à craindre que son rapport final n'impressionne pas davantage la population, encore moins les spécialistes.

En fait, M. Young et ses collègues confondent expansion et inflation. Parce que la dévaluation du dollar canadien, en 1962, a marqué le début d'une expansion économique continue, la commission y voit l'origine réelle de l'inflation que nous avons connue depuis. Ce n'est pas sérieux.

Il est vrai que la commission mentionne la date de 1964 comme le véritable point de départ de la poussée inflationniste. On eut aimé qu'à partir de ce moment-là, elle ait analysé comment le gouvernement fédéral a "géré" la demande et qu'elle ait démontré comment l'administration de la masse monétaire, les politiques fiscales et les dépenses publiques ou privées ont contribué à accélérer ou — le cas échéant — à contrôler l'inflation. Nous n'avons rien de tout cela et c'est dommage parce que nous aurions pu, par une analyse sérieuse de la gestion de la demande, obtenir des directives pour l'avenir.

Une chose ressort du rapport et c'est à son mérite : la commission dégonfle quelque peu le mythe voulant que les hausses de salaires soient nécessairement et automatiquement des facteurs d'inflation. La vérité est beaucoup plus complexe que cela.

Le chapitre que la commission consacre au dilemme "inflation-chômage" est également très faible. On ne sait pas très bien si l'organisme justifie ou non la réduction de l'emploi comme remède à une hausse des prix. Si elle avait suivi à la lettre le mandat qui lui avaitété confié — et le gouvernement aurait dû l'y obliger — nous serions peut-être plus éclairés sur cet aspect de la politique économique.

Un autre point à signaler : la commission, assez naïvement d'ailleurs, se demande comment on peut avoir un chômage élevé et souffrir l'inflation. Elle note que c'est à cause du taux du chômage régional dont un taux national moyen ne rend pas parfaitement compte, parce qu'il peut y avoir plein emploi dans une région, disons l'Ontario, et chômage élevé dans une autre, disons le Québec.

Il est clair que la commission s'est bouché les yeux sur la nécessité, dans le cadre d'une politique générale, de diversifier et de régionaliser nos mesures économiques, fiscales et même monétaires, du moins dans ce dernier cas, en ce qui concerne les taux d'intérêt. Somme toute, la commission a traité le problème sous l'angle et dans une optique unitaire, oubliant le fait que le Canada est contitué de quatre ou cinq régions économiques et qu'il n'est pas de remède universel aux problèmes locaux mais qu'il faut en nuancer l'application selon les régions.

Clément Brown

la parole est au lecteur

Qu'est-ce que le monde ouvrier?

Le Père Lorenzo Lortie, aumônier national du Mouvement des Travailleurs Chrétiens (M.T.C.), vient de se prononcer sur les caractéristiques fondamentales qui expliquent ce qu'est le monde ouvrier.

C'est là une question importante à préciser parce que le M.T.C. existe pour le monde ouvrier. Quand nous parlons de ce monde au M.T.C., voici de quoi nous parlons.

Pour indiquer l'importance du sens des mots, voici un exemple très facile. Peut-on dire d'un couple que le mari travaille, parce qu'il va au bureau? et que la femme ne travaille pas parce qu'elle reste à la maison ? Un autre exemple: Vous allez chez des gens pour la première fois. Ils ont une jeune fille de 17 ans. Vous dites aux parents "Est-ce qu'elle travaille?" Ils vous répondent: "*Non*, elle va au CEGEP". Vous demandez: "Comment se débrouille-t-elle?" Ils disent: "Elle trouve ça difficile, mais *elle travaille fort*".

En fait, on peut se demander : "Travaille-t-elle ou ne travaille-t-elle pas?"

Donc, on voit qu'il faut préciser le sens des mots.

Le monde du travail

Les exemples que nous venons de donner sur le mot travail montrent que ce mot englobe pratiquement tout le monde, parce que tout le mond" fait un certain travail.

Le monde des salariés

Tous ceux qui travaillent ne sont pas des salariés. Par exemple, un petit restaurateur, un avocat à un compte, certains vendeurs, la femme à la maison, etc. Mais les salariés, ça comporte aussi bien du monde : la serveuse de restaurant, le menuisier, le médecin-chef d'un hôpital, les prêtres, les députés, les présidents de grosses compagnies, etc., etc.

Le monde ouvrier

C'est l'ensemble des personnes, hommes, femmes et enfants qui partagent une même condition qu'on appelle *la condition ouvrière*.

1. Il faut bien le dire, *cette condition ouvrière dépend d'abord d'une chose: le genre de travail* que font les salariés, le genre de travail qu'ils feraient pour être salariés s'ils ne le sont pas (ici nous pensons aux chômeurs, aux assistés-sociaux, etc.)

Le genre de travail accessible à des personnes est limité; il y a des gens qui ne seront jamais des enseignants, des cadres en administration, des commerçants, des médecins, des avocats, etc.

Les gens qui partagent la condition ouvrière n'ont accès, d'une façon générale, qu'à certains genres d'emplois. Ces emplois se situent dans les secteurs suivants: usines, construction, mine, etc.; les services économiques: communications, transports, magasins, hôtels, restaurants, etc.; finalement, certains employés de bureau: commis, dactylos, etc. On peut voir que généralement ces tâches sont plus manuelles, physiques, routinières que créatrices, intellectuelles.

2. Si on pense au slogan "A travail égal, salaire égal", on peut aussi dire que *la condition ouvrière est liée à la question salariale*. Le monde ouvrier s'identifie alors à tous ceux qui dépendent pour leur subsistance immédiate et à venir d'un salaire correspondant à ceux des emplois qu'on a énumérés plus haut.

Le salaire n'est donc pas en soi un critère. Par exemple, il se peut qu'un opérateur de "bulldozer" à Manic 3 fasse durant un an ou deux plus de salaire qu'un sociologue. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas du monde ouvrier.

3. Le monde ouvrier et les syndiqués, c'est deux choses. Beaucoup de travailleurs du monde ouvrier ne sont pas syndiqués; comme beaucoup de syndiqués travaillent dans des secteurs différents de ceux plus caractéristiques du monde ouvrier. Il y a des syndicats de professionnels, de radiologistes, etc., etc.

4. *A cause du genre de travail et de la condition salariale*, le monde ouvrier est marqué par des caractéristiques qui lui sont plus propres. Ces caractéristiques font parfois qu'on parle du "milieu populaire" pour identifier le monde ouvrier. En voici quelques-unes :

a) le genre de logement;

b) l'accès à l'instruction;

c) les loisirs et les éléments de culture;

d) la place reconnue par la société et les pouvoirs économiques et politiques.

Pour chacun de ces domaines, on pourrait dire en quoi la condition ouvrière peut être précisée. Vous pourrez y réfléchir vous-mêmes.

Conclusion

En terminant, rappelons l'important pour le M.T.C. d'identifier le monde ouvrier, puisque c'est pour ce monde ouvrier que le M.T.C. existe.

Les gens ordinaires, le milieu ouvrier, c'est le monde ouvrier.

Jean-Paul St-Amand

Ces pauvres, les enfants martyrs

Cette pauvreté est parmi les plus dures et les plus injustes qui soient. C'est par centaines, à chaque année, que des causes d'enfants maltraités, battus cruellement, brûlés, brisés dans leurs membres et leur âme, mal nourris et mal aimés sont présentés devant les tribunaux. Le plus souvent, ces souffrances demeurent inconnues du public et plus ou moins volontairement ignorées des personnes constituées en autorité et du voisinage.

Comment cela est-il possible ? Il est plus facile de se scandaliser que de trouver des explications exactes dans chacune des situations. Parler de parents "dénaturés", c'est souvent se situer en dehors des problèmes. Au confluent de ces drames, on trouve toujours les mêmes catses : dégradation, reniement, pollution de l'environnement familial et social. Une fois sur quatre, les parents sont débiles mentaux. Sur dix pères bourreaux, huit sont des alcooliques. La mère marâtre se venge de n'avoir pas été elle-même aimée. Il y a les aigreurs, les lassitudes d'existence méprisées et écrasées qui conduisent à la violence. Bien souvent aussi, il y a l'exiguité, les insuffisances et les laideurs du logement qui abrutissent ceux qui se trouvent les moins armés pour les affronter, le manque de travail et de revenus qui ne finit plus d'imposer des compressions aux besoins les plus légitimes.

Il ne s'agit pas de tout et toujours innocenter; seulement expliquer. Quand un père, une mère, ne vivent pas dans des condi-

(Suite à la page A-5)

LE COURRIER DE SAINT HYACINTHE fondé en 1853

Hebdomadaire, seul journal imprimé à Saint Hyacinthe publié le mercredi matin par la Cie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint Hyacinthe Limitée, à 655, rue Sainte Anne, Saint-Hyacinthe

Président Denis Chartier

Rédacteur en chef Pierre Bornais

127

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement :
camelot - 20 sous la semaine; $10. par année.
poste - Au Canada, $7.50 par année; Aux Etats-Unis, $10. par année;

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Le dépotoir de Saint-Valérien ou les porcheries de M. le maire?

"Le maire de Saint-Valérien ne veut pas de vos vidanges, mais il vous nourrit du purin de ses porcs qu'il déverse dans un des tributaires de la rivière Yamaska".

C'est le commentaire qu'adressait Mme Florian Deslandes, de Saint-Valérien, à notre journaliste, par suite de la décision qui fut prise par le conseil municipal de Saint-Valérien, de ne pas recevoir les vidanges de Saint-Hyacinthe.

Après avoir passé par Mont Saint-Hilaire, puis par Saint-Valérien, c'est à Sainte-Cécile de Milton que les rebuts des Maskoutains seront peut-être transportés.

Pourquoi Saint-Valérien ne veut plus mettre à la disposition des villes et villages environnants, un dépotoir qui obéissait aux normes gouvernementales ?

Mme Deslandes explique la situation.

"On objecte que le dépotoir fait trop de circulation pour Saint-Valérien. Les camions ne font qu'un demi mille pour s'y rendre et nous sommes situés à quatre milles du village. C'est dire que Saint-Valérien ne les verra presque pas.

"Cependant, la circulation causée par les deux abattoirs, ça fait des années que nous l'avons et personne ne s'en plaint.

"Aussi, on objecte les odeurs que les déchêts dégageraient; les mauvaises odeurs que le village connait proviennent des porcheries; grâce à notre maire, nous en avons des soues; lorsque les porchers vident les fausses à purin, c'est nous les résidents qui en souffrons.

"Je ne sais pas s'il y a eu des études hydrologiques de faites sur le parcours du ruisseau, mais M. le maire, pour sa part, déverse du sang qui, en temps chauds, coagule et forme des couches noirâtres et des vers à dégoûter les meilleurs pêcheurs. Possède-t-il un permis ? Est-il arrêté ? Se conforme-t-il aux exigences ?

"Sur le bord de la rivière Noire, poursuit-elle, il y a une soue et le purin est déversé directement dans la rivière; voilà qui n'est pas respecté la loi de l'hygiène. Cette rivière, de plus, se jette dans la Yamaska qui passe par Saint-Hyacinthe.

"On ne veut pas de nos vidanges, mais on accepte une eau polluée par les cochons de M. le maire.

"A la table du conseil, cela ne tourne pas rond, non plus. On fait des séances spéciales, on invite les intéressés sous des prétextes, on a peur de ses gestes, on a des conseillers pas comme les autres : certains signent à un endroit en faveur d'une chose, et ailleurs ils votent contre la même chose. Est-ce que ce sont des hommes ou des poules mouillées ?

"Tant que le maire n'apportera pas d'autres raisons pour s'objecter au dépotoir, il ne pourra pas tenir longtemps.

"Il n'y a qu'une petite minorité contre le projet; car, 237 résidents sur 285 ont signé une pétition en faveur du dépotoir; les gens savent que c'est à leur avantage : c'est gratuit pour les personnes de Saint-Valérien; ainsi cela leur sauverait une somme d'environ $600 qui présentement est utilisée pour supporter le dépotoir de M. le maire; le sien ne remplit pas les exigences gouvernementales; Québec veut le faire fermer, mais le maire lui tient tête depuis fort longtemps.

"Il peut garder son dépotoir envers et contre tous, mais qu'il n'empêche pas la ville de *Saint-Hyacinthe à venir porter* ses vidanges chez nous.

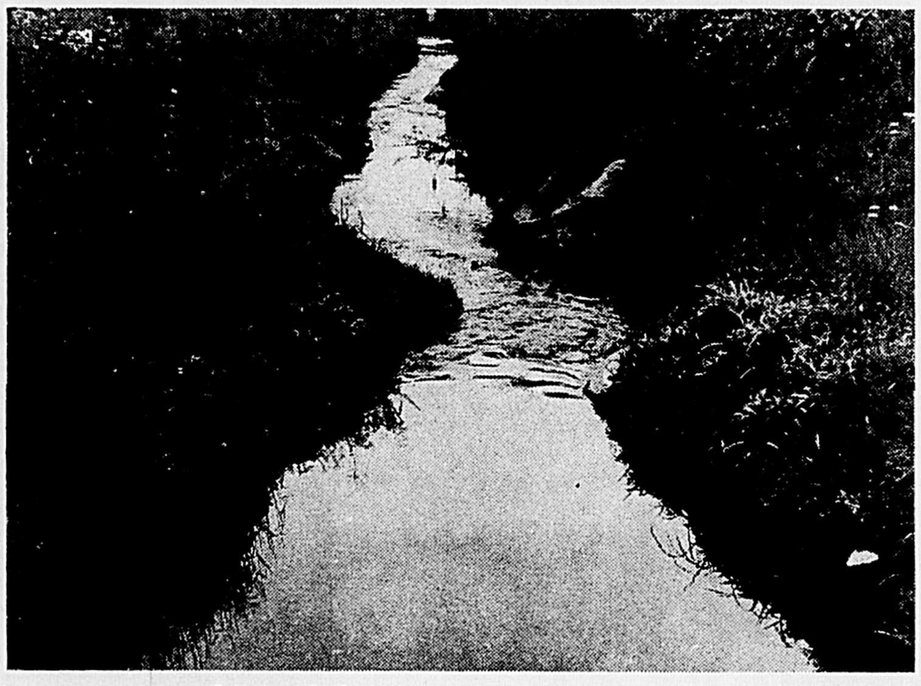
"Pourquoi M. le maire et ses 6 amis pourraient-ils gagner contre 235 bons résidents ?

"Ça fait vingt ans qu'il fait la pluie et le beau temps; nous en avons assez du maire; s'il veut actionner le propriétaire du dépotoir qu'il le fasse avec son argent; car s'il prend l'argent des contribuaples pour arrêter un dépotoir, le sien fermera aussi; alors, il faudra payer pour envoyer nos déchets ailleurs; voilà ce qu'il gagnera.

"Tandis que si le dépotoir se continue, Saint-Valérien en bénéficiera le premier, et cela en autant que le gouvernement provincial n'aura pas eu le temps d'apporter une solution à ce problème."



Aux abords de la rivière, les excréments provenant de porcheries ont tracé leur chemin. Des bouillons montent continuellement à la surface, dégageant de fortes odeurs.



La rivière Noire, tributaire de la rivière Yamaska, transporte dans ses eaux un liquide noirâtre qui proviendrait des porcheries de Saint-Valérien.

Ces pauvres, . . .

(Suite de la page A-4)

tions qui leurs permettent de remplir leurs devoirs, est-il juste, s'ils défaillent, de seuls les incriminer ? Alors, il y a des dérobades, des immobilités, des réticences, et même des prudences qui sont des démissions et des complicités. Des responsabilités collectives sont en jeu. Cette dégradation te l'environnement, ces insuffisances du revenu, du logement, de l'éducation, de la moralité, cela relève d'un manque d'action sociale, d'un sous-développement social. Des responsabilités individuelles sont souvent évidentes lorsqu'on se trouve en présence de ces situations de "martyre" physique ou moral.

La première démarche consiste à ouvrir les yeux pour voir et savoir. Puis, il faut savoir se donner la main. Quand çà commence à aller mieux dans un milieu, c'est que des gens se sont donnés la main afin d'y rendre la vie plus humaine pour tous et surtout pour les plus faibles. Arracher à sa "famille" un enfant maltraité, c'est souvent une nécessité, mais les sauver dans et avec sa famille, n'est certes pas la solution la plus facile, mais combien le sauvetage est plus complet et plus sûr.

Bernard Favreau,
m.s.s., m.a. sociol

Un dépotoir qui serait un vrai danger public

(le maire Laplante)

C'est à la requête des autorités provinciales et de l'Unité Sanitaire que le Conseil de Saint-Valérien a pris la décision de ne pas accorder de permis au dépotoir prévu à Saint-Valérien et qu'entendait utiliser la Ville de Saint-Hyacinthe pour y enfouir ses ordures ménagères.

La raison invoquée par l'Unité Sanitaire serait le fait que le terrain envisagé est marécageux et que par infiltration naturelle, les eaux polluées et porteuses de dangereuses bactéries rejoindraient les cours d'eau avoisinants.

C'est en ces termes que M. Jean-Marie Laplante, maire de Saint-Valérien a tenu à commenter la nouvelle à l'effet que Saint-Hyacinthe était dans l'obligation de trouver un nouveau dépotoir, vraisemblablement à Sainte-Cécile de Milton, ce qui signifierait une hausse dans le coût de l'enlèvement des ordures ménagères, par suite de l'opposition à l'utilisation du dépotoir Deslandes, de Saint-Valérien.

Selon M. Lapalme, ledit dépotoir opère sans permis et il a été mis en demeure de fermer ses portes, sinon des mesures seront prises.

Le refus du Conseil de l'émission d'un permis fait suite au refus des autorités provinciales et à un avertissement formel, par écrit, de l'Unité Sanitaire demandant de refuser un tel permis parce qu'il y avait danger public.

Pour ce qui est des excréments de porcs dans la rivière Noire, le maire Laplante a dit être étonné de ce qui ne peut être qu'accidentel et occasionnel soit monté en épingle par certains.

Il a même ajouté que l'éleveur auquel ces allusions pourraient s'appliquer, était présentement à construire une fosse septique pour recevoir les détritus.

Enfin, du côté des abattoirs, il y en a deux à Saint-Valérien, il n'y aurait rien à reprocher à ces industries selon M. Laplante qui est lui-même propriétaire de l'une d'elles, puisque la législation provinciale est sévère et les inspecteurs sont très vigilants.

Chaque année, de nouvelles obligations sont imposées aux propriétaires d'abattoirs pour éviter que les déchets de leurs entreprises ne polluent les cours d'eau avoisinants.

CMCE...

C'EST QUOI ÇA?

TEL. 774-5307

Courtoisie des Caisses Populaires du Grand Saint-Hyacinthe

CONCOURS "TROUVEZ-MOI UN NOM"

L'EXPOSITION RÉGIONALE 72 DE SAINT-HYACINTHE

VOUS INVITE A PARTICIPER AU CONCOURS

"TROUVEZ-MOI UN NOM"

Il s'agit de trouver un nom original à la mascotte de l'Expo : un gentil cochonnet.

Plusieurs prix en argent aux gagnants.

Les noms des gagnants seront dévoilés le 6 juillet '72, lors de la présentation de la mascotte de l'Expo aux journalistes.

Vous n'avez qu'à remplir ce coupon et le poster à :
Courrier de Saint-Hyacinthe,
Concours "Trouvez-moi un nom"
C.P. 340 — Saint-Hyacinthe



Vous mériterez des prix de $100.00, — $50.00, $20.00 et $10.00

Du 31 juillet au 6 août "Ça bouge à l'Expo '72"!

Concours "Trouvez-moi un nom"
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Tél. .....

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la* **finance**

Le Prêt d'Honneur est toujours au service des étudiants

Le prêt d'Honneur du diocèse de Saint-Hyacinthe Inc., est toujours au service des spécialisées ou universitaires.

Pour se prévaloir des services du Prêt d'Honneur, les étudiants n'ont qu'à rencontrer le gérant (ou son adjoint) de la Caisse Populaire de leur localité pour obtenir toutes les explications nécessaires ainsi que des formulaires d'inscription.

Une fois les deux formulaires complétés les étudiants doivent les faire parvenir au siège social du Prêt d'Honneur Inc. pour étude et approbation.

Toutes les demandes sont considérés à leur juste valeur et les prêts sont consentis selon les normes établies par le comité consultatif.

Le Prêt d'Honneur complète l'aide gouvernementale ou la remplace dans certains cas particuliers.

A Drogue-Secours

Une thérapie de groupe pour aider ceux qui s'adonnent à la drogue

Le Drogue-Secours de St-Hyacinthe travaille depuis quelques semaines à mettre sur pied une thérapie de groupe, pour venir en aide à ceux qui font un usage abusif de la drogue.

La thérapie de groupe a déjà été utilisée comme remède à l'usage des drogués, notamment à Montréal et à Rawdon. Les succès obtenus parlent par eux-mêmes. Plusieurs adeptes de la drogue en ont bénéficié et sont aujourd'hui sortis de cette emprise.

La thérapie de groupe s'adresse à tous ceux qui sont intéressés à se sortir de l'usage des drogues fortes, sans avoir à passer par des cliniques et sans avoir non plus à attendre des semaines ou des mois avant de pouvoir y être admis.

La thérapie de groupe est en fait une communication entre différents adeptes des drogues fortes. Ces derniers bien souvent veulent s'en sortir, mais ils craignent pour des raisons bien souvent psychiques, le recours à la clinique. Par la communication et la compréhension entre adeptes, la thérapie de groupe cherche à pousser l'individu à trouver lui-même une solution via l'expérience de ses confrères.

Les travailleurs du Drogue-Secours demandent seulement aux intéressés qui veulent suivre le traitement d'être vraiment décidé afin de ne pas se retirer au beau milieu du traitement, ce qui en fait nuirait à la cohésion du groupe. L'intéressé ne s'engage à rien, si ce n'est qu'à entreprendre un franc dialogue avec des gens comme lui.

Les travailleurs du Drogue-Secours, verront pour leur part à orienter et à aider les adeptes et s'assureront que tout soit mis en oeuvre pour que les solutions trouvées soient comprises et acceptées.

Tous ceux qui seraient intéressés àà obtenir de plus amples renseignements sur la thérapie de groupe, n'ont qu'à s'adresser au Drogue-Secours, au 429, de la rue Mondor, à Saint-Hyacinthe ou composer 773-6335 ou 773-2219.

Le local est ouvert à tous 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Produits de la ferme

Rapport hebdomadaire des prix des volailles.

Vivantes

Poulets à griller et à frire, moins de 5 livres, 21c.

Poulets: 5 livres et moins de 6 livres, 21c.; 6 livres et moins de 7 livres, 22.; 7 livres et plus, 26.5c.

Poules: moins de 5 livres, 6c.; 5 livres et moins de 6 livres, 7c.; 6 livres et moins de 7 livres, 10c.; 7 livres et plus, 12c.

Jeunes dindons: moins de 12 livres, 26c.; 12 livres et moins de 20 livres, 26c.; 20 livres et plus, 26c

GROS ET DETAIL

Poulets à griller et à frire (sans glace) moins de 4 livres 38 à 39c.

Poulets: 4 livres et moins et moins de 6 livres, 53 à 54c.; de 5 livres, 42 à 43c.; 5 livres s livres et plus, 55 à 56c.

Poules: 4 livres et moins de 5 livres, 40c.; 5 livres et moins de 6 livres, 40; 6 livres et plus, 40c.

Jeunes dindons: moins de 10 livres, 47 à 48 c.; 10 livres et moins de 16 livres, 47 à 48 c.; 16 livres etp lus, 48 c.

PRIX DES OEUFS à Montréal

Aux détaillants. — A Extra-Gros, 45,7; A-Gros, 43.5; A-Moyens, 36,9; A-Petits: 26.9.

Aux consommateurs. — A-Extra-Gros, 48 à 53; A-Gros, 46 à 49; A-Moyens, 39 à 43; A-Petits, 27 à 32.

COMMENTAIRES

Les marchés du poulet à griller et du gros poulet ont continué à être stables.

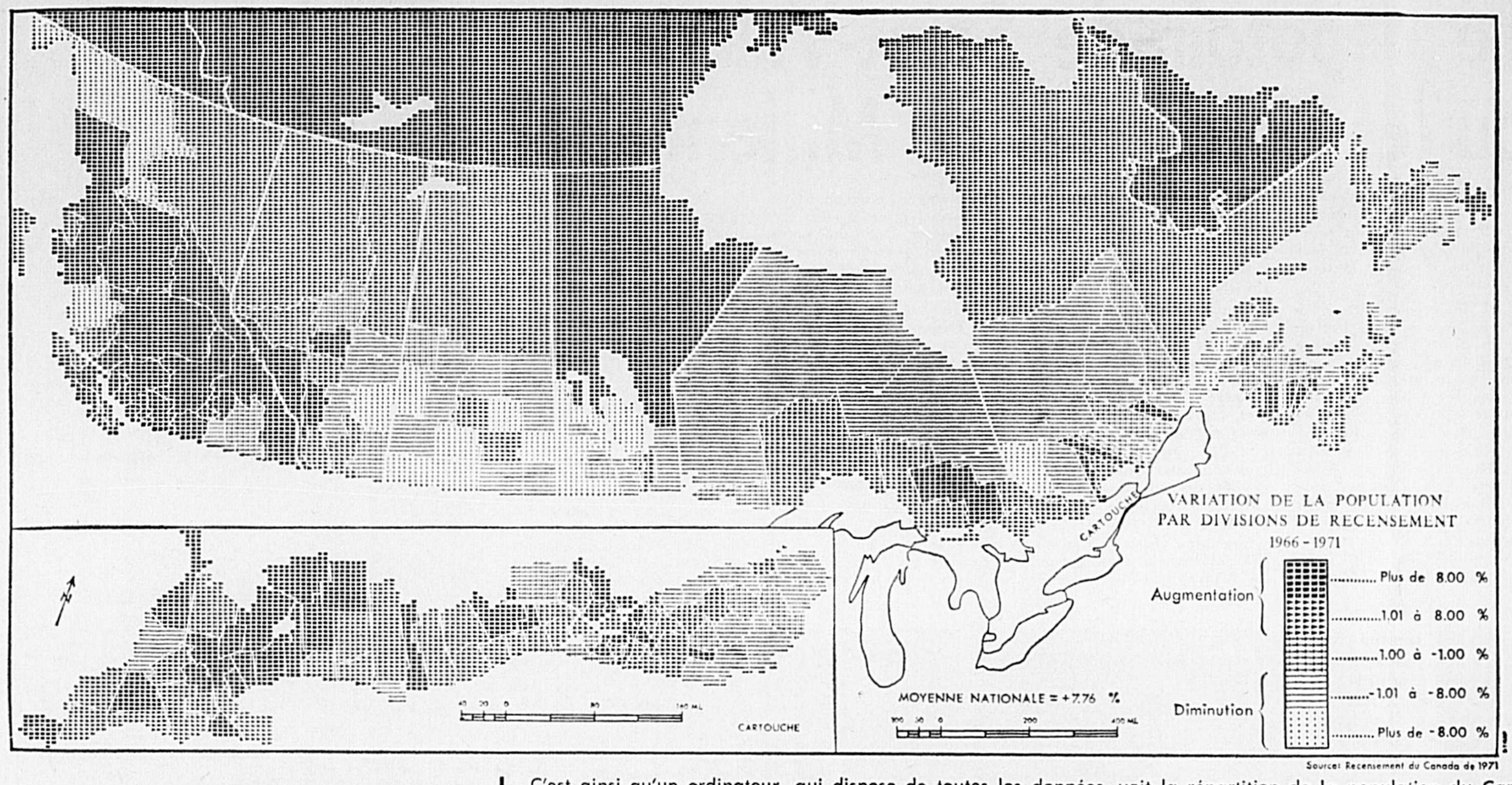
Les offres de poules vivantes furent passablement plus élevées.

Le prix du dindon éviscéré a fléchi d'un cent la livre.

Les puits artésiens Guy Lussier
Creusage de puits artésiens, vente de pompes, circulateurs, filtres.
Acceptons frais d'appels
Tél. 773-0401
796-3274

CENTRALE AUTO ELECTRIQUE INC.
CENTRAL AUTO ELECTRIC
DEPUIS 23 ANS A VOTRE SERVICE
758, rue des Cascades S.-Hyacinthe Tél. 774-6266
M. Labrie, prés. — R. Paquette, gérant
Distributeur de pièces Prestolite — Batteries Willard
Générateurs — Démarreurs — Alternateurs
Magnéto — Essuie-glaces — Carburateurs
Mise au point du moteur (tune-up) - Kings Electronic
Samedi, ouvert de 8 heures à midi

BUREAU: 773-8727 RES: 773-6271
SALON DE L'OPTIQUE
LUCIEN JOUBERT
OPTICIEN D'ORDONNANCE
AJUSTEMENT - VENTE - REPARATION
LENTILLES ET MONTURES
2965 BOUL. LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE, P.Q.



Source: Recensement du Canada de 1971

L'ordinateur de Statistique Canada trace une carte de la population

C'est ainsi qu'un ordinateur, qui dispose de toutes les données, voit la répartition de la population du Canada. A partir des données fondamentales sur la population, mises en mémoire, l'ordinateur a produit la carte ci-dessus, indiquant les mouvements de la population par division de recensement, et noircissant chaque région d'après le taux de croissance ou de décroissance enregistré lors de recensement de Canada de 1971, par rapport à celui du recensement précédent. Sur la carte principale, le sud de l'Ontario et une partie du sud du Québec ont été laissés en blanc et figurent à plus grande échelle dans l'encadrement dans le coin inférieur gauche.

D'après le recensement de 1971

Quelque 13 comtés produisent 99 pour cent de l'accroissement de la population au Québec

D'après les chiffres du recensement publiés aujourd'hui par Statistique Canada, treize des 54 divisions de recensement du Québec ont compté pour 99 pour cent de l'augmentation totale de la population de la province entre 1956 et 1971.

Douze d'entre elles ont enregistré des taux d'accroissement de 10 pour cent ou plus durant la période quinquennale et ont produit plus des deux tiers de l'augmentation nette de la province, qui s'est chiffrée à 246,919.

La treizième division, soit l'île de Montréal Saint-Jé-Jésus, a connu un taux d'accroissement de 3.2 pour cent seulement, mais a le plus contribué au point de vue numérique à l'accroissement de la population totale de la province avec une augmentation de 67,887 par rapport au chiffre de 1966 (2,119,266).

Neuf des douze régions de forte croissance étaient situées à la périphérie du Montréal métropolitain, soit quatre sur la rive nord du Saint-Laurent et cinq sur la rive sud. Les deux autres se trouvaient près des frontières de l'ouest du Québec et la onzième comprenait la ville de Québec et ses banlieues.

Le taux d'accroissement le plus élevé (37.2 pour cent) et l'augmentation numérique la plus considérable, ailleurs que sur l'île de Montréal, (41,-126) ont été enregistrés par des divisions de recensement de la rive sud, soit Laprairie et Chambly respectivement.

En chiffres absolus, la division de recensement de Québec venait immédiatement après Chambly avec un accroissement de population de 40,070 par rapport à 1966, mais son taux d'accroissement de 10 pour cent la place au onzième rang.

Les comtés de l'Assomption, de Terrebonne et de Deux-Montagnes, au nord de Montréal, ont enregistré des taux d'accroissement de 16 pour cent et davantage. L'Assomption, qui comprend les villes de Laurentides et de Repentigny, a marqué une augmentation de 24.8 pour cent, sa population étant passée de 49,839 à 62,198.

Terrebonne, qui comprend les villes de Saint-Jérôme et de Ste-Thérèse, ainsi qu'un bon nombre d'autres villes et villages des Laurentides, a vu sa population augmenter de 18.9 pour cent et passer de 117,686 à 139,945 personnes. Le comté de Deux-Montagnes comprenant la ville du même nom et la ville de Saint-Eustache, a enregistré une augmentation de 16.5 pour cent, sa population passant de 44,-963 à 52,369. Quant au comté de Montcalm, sa population atteignait 21,546 en 1971, soit une augmentation de 11.9 pour cent.

Châteauguay, Verchères et S.-Jean ont été les troisième et quatrième divisions de la rive sud à enregistrer des augmentations importantes.

Châteauguay a vu sa population augmenter de 7,039 (15.1 pour cent) Verchères, de 4,388 (14.2 pour cent) et S.-Jean de 4,271 (10.3 pour cent).

La division de recensement de Hull, située à la frontière du Québec et de l'Ontario, a marqué un taux d'accroissement de 13.2 pour cent, le chifre de la population étant passé de 96,244 à 109,646 entre 1966 et 1971, et la population de Gatineau, la division voisine, est passée de 50,150 à 55,729, soit une augmentation de 11.1 pour cent.

Le bulletin de Statistique Canada qui renferme ces données (no 92-753) fait partie d'une série de quelque 300 bulletins sur le recensement qui seront publiés au cours des deux prochaines années. Ces publications, qui présentent des données très détaillées sur le population, le logement et l'agriculture, paraîtront à intervalles très courts. Environ 100 bulletins seront publiés avant la fin de 1972 et la plupart des autres le seront en 1973.

Marché des bestiaux

BOVINS

Depuis l'ouverture ce matin., les réceptions sont légèrement plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composent de 82 bouvillons, 131 taures et vaches et 25 taureaux. Une bonne demande a prévalu pour toutes les offres et le marché est actif. Les prix payés pour toutes les classes et catégories sont stables à plus élevés comparés à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS ET TAURES

Bouvillons: choix: nil; bons: $35.-$36.75; moy.: $32-75-$34.75; com.: $30.25-$32.50. Taures: choix: $30.-$30.25; bons: $28.-$29.25; moy.: $26.50-$27.50; com.: nil.

VACHES

Bonnes: $26.50-$28.25, une vente exceptionnelle à $30.25; moy.: $25.25-$26.25; com.: $23.-$24.75; T.C.: $15.-$22.25.

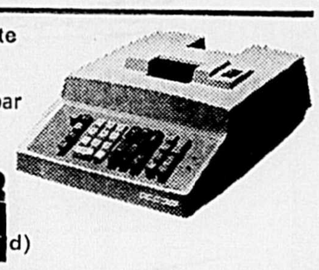
TAUREAUX

Bons: $29.75-$32-75; C et M.: $23.75-$28.75.

VEAUX

Les offres de veaux sont aussi plus nombreuses comparativement à lundi dernier et se composent de sujets de diverses qualités. Toutes les catégories sont en bonne demande et le marché est actif, particulièrement dans le cas des veaux de remplacement qui ont rapporté des pris fermes. Veaux pour abatage s'échangent à des prix stables.

Vous pouvez avoir cette calculatrice électronique à impression Victor pour moins de $2.00 par jour. Location, bail, réparations, service.
VICTOR HEBERT
1005 LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE



La Caisse d'Etablissement de Saint-Hyacinthe
Société régie par la loi des Caisses d'Epargne et de Crédit
490, rue de l'Hôtel-Dieu — Saint-Hyacinthe, Qué.
Tél. bureau: 774-4783

L'EPARGNANT VEUT SAVOIR

Q 1— Dois-je me rendre au bureau à tous les mois pour faire mes versements?
R Non, vous faites des chèques datés à l'avance pour vous sauver du temps et des déplacements inutiles.

Q 2— Est-ce que je peux faire mes versements sur mon plan d'épargne seulement une fois ou deux par année?
R Vous pouvez faire des versements mensuels, semi-annuels ou annuels.

Q 3— Si par exemple j'étais dans l'impossibilité d'effectuer un ou des versements mensuels que devrais-je faire?
R Vous devriez en avertir le bureau ou votre rtprésentant.

GUY GUILMAINE
EXCAVATION
Excavation pour fondation
Transport général,
terre, garvier, sable, etc.



1535, rue Saint-Paul Tél. 774-6011 S.-Hyacinthe

Pour vos placements nous vous suggérons:
LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BRUNO
8%
7 ANS
8 ANS
9 ANS
10 ANS
Datées du 1er juillet 1972.
Prix $100.
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
SAINT-HYACINTHE
655, rue Sainte-Anne Tél. 774-5354
Gérant: Georges Desrosiers
Représentants
Julien Chicoine — Gilles Chartier — Denis Cusson

SUPER-LOTO 500 Place d'Armes, Montreal, Québec Tél. 873-5350 et 873-5353
TIRAGE: Vendredi, 23 juin 1972
690,188 BILLETS VENDUS
GAGNANTS EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	6	4	7	8	1	7	GAGNE	$200,000.
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		4	7	8	1	7	GAGNENT	$10,000.
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			7	8	1	7	GAGNENT	$2,000.
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				8	1	7	GAGNENT	$400.

Le deuxième numéro complet GAGNE $100,000.
3 4 8 8 2 5
LES billets se terminant par 8 2 5 GAGNENT $200.

Le troisième numéro complet GAGNE $50,000.
2 3 0 7 9 1
LES billets se terminant par 7 9 1 GAGNENT $150.

Le quatrième numéro complet GAGNE $25,000.
6 3 7 6 3 8
LES billets se terminant par 6 3 8 GAGNENT $100.



Pour plus de sécurité — Un nouveau siège d'autobus scolaire et de tourisme, entièrement fabriqué de mousse à l'usine Goodyear d'Owen Sound, Ontario, vient d'être fabriqué. Comme il supprime le besoin de supprime le besoin de supports en tubes d'acier et du fait que le mousse est auto-extinguible, le siège est considéré plus sûr que les précédents.

Unité de regroupement de cinq municipalités dans Saint-Hyacinthe

Le député libéral du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale du Québec, M. Fernand Cornellier, annonce que le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a rendu public l'établissement d'une unité de regroupement dans Saint-Hyacinthe, en vertu de l'article 2 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités (Bill 276).

M. Cornellier a révélé que cette unité de regroupement comprend quatre municipalités de son comté et une cinquième dans le comté de Bagot, pour une population globale de 39,297 personnes.

Le député Cornellier a précisé que le territoire de l'unité de regroupement comprend les municipalités suivantes : la cité de Saint-Hyacinthe, les villes de Saint-Joseph, de La Providence et de Douville, dans son comté, ainsi que le village de Sainte-Rosalie, dans le comté de Bagot.

Le Centre d'Accueil de Rouville accepté

Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives vient d'accorder des lettres patentes au Centre d'accueil de Rouville, dont le siège est à Marieville.

Les organisateurs de ce centre se sont fixés pour objectif de fournir à des couples âgés et à des personnes âgées, un foyer leur permettant de vivre en toute sécurité et dans l'atmosphère d'un véritable esprit de famille.

La valeur maximale des biens immobiliers que le centre a le droit d'acquérir et de posséder est limitée à $2,500,000.

Les lettres patentes ont été remises à MM. Jean-Roch Michel et Gérard Dupont, de Saint-Césaire, à MM. Gilles Desmarchais et Ernest Berger, à Mme Marthe Muruve Abourousse, de Marieville.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle de Québec.

Maison établie en 1895
ROLAND DAUDELIN
Vendeur autorisé ROCK OF AGES
Lettrage et ouvrage garantis
Bureau : 1395 rue S.-ANTOINE SAINT-HYACINTHE
Tél. 774-7607 j.n.o

PAUL-ANDRE MATHIEU, B.A.
PODIATRE.
1895, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
Tél.: (514) 774-4238
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Placements recommandés
CEGEP Edouard Montpetit,
échéance le 15 juillet 1982,
CEGEP de Lévis
8%, échéance le 1er juillet 1982
Obligations garanties par le gouvernement du Québec
Garneau, Boulanger Ltée
Maison fondée en 1934
LUCIEN MICHON, représentant — Tél. 796-3385

Dans le district de S.-Hyacinthe

Des lettres patentes à quatre compagnies et une corporation

Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, a accordé des lettres patentes à quatre compagnies et une corporation du district judiciaire de Saint-Hyacinthe, dont une à La Providence, à Saint-Dominique, deux à Mont-Saint-Hilaire et une corporation de Marieville.

BERNARD, VADNAIS, CHANTAL ET ASSOCIES INC.

La nouvelle compagnie de La Providence s'engage à faire affaires comme agents et courtiers en assurance, avec un capital total de $100,000, divisé en 2,000 actions ordinaires de $10 chacune et en 800 actions privilégiées de $100 chacune.

Les lettres ont été remises à Irénée Bernard, Jean-Luc Vadnais, tous deux agents d'assurances, de La Providence, et Nicole Lemay, secrétaire, de Douville. Le siège social de la compagnie est situé à La Providence.

* * *

A.D.L. METAL INC.

L'objectif de la compagnie de Saint-Dominique est de fabriquer et de faire le commerce de coffres-forts, portes de voûte, boîtes fortes et coffrets de sûreté, avec un capital de $40,000, divisé en 2,000 actions ordinaires de $10 chacune et en 200 actions privilégiées de $100 chacune.

Les lettres ont été remises à Denis Ménard, manufacturier ; Lucienne Telmosse, tous deux de Saint-Dominique, et Armand Telmosse, arpenteur, Sainte-Hélène. Le siège social de la compagnie est situé au 103, rue Principale, à Saint-Dominique.

BRASSERIE BAVAROISE DE BROMONT INC.

La compagnie veut exploiter une brasserie et restaurant, avec un capital total de $40,000, divisé en 5,000 actions ordinaires de $1. chacune et en 3,500 actions privilégiées de $10 chacune.

Les lettres ont été remises à Gaétan Ménard, comptable ; Hubert Grétry, garagiste, tous deux de Mt-S.-Hilaire ; Laurent Fréchette, dentiste ; Nicole Dionne et Monique Blain, toutes deux secrétaires, tous trois de Belocil.

Le siège social de la compagnie est situé à Mt-Saint-Hilaire.

* * *

NORMAN H. MOORE INC.

La nouvelle compagnie a pour objectif de manufacturer et de faire le commerce de tous produits, articles et marchandises, avec un capital total de $40,000, divisé en 30 actions ordinaires de $1. chacune, 3,980 actions privilégiées classe "A" de $10 chacune et en 170 actions privilégiées classe "B" de $1. chacune.

Les lettres patentes ont été remises à Norman H. Moore, agent manufacturier ; Muriel Laura, tous deux de Mont-Saint-Hilaire, et Denis Gosselin, conseiller en administration, Montréal.

Le siège de la compagnie est situé au 356, de la rue Seignory Crescent, à Mont-Saint-Hilaire.

* * *

CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE INC.

L'objectif de la corporation est d'administrer un centre d'accueil afin de fournir à des couples âgés et à des personnes âgées, un foyer leur permettant de vivre en toute sécurité et dans l'atmosphère d'un véritable esprit de famille.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation, est de $2,500,000.

Les lettres ont été remises à : Jean-Roch Michel, agent d'assurances ; Gérald Dupont, tous deux de Saint-Césaire ; Gilles Desmarchais, tous deux médecins ; Ernest Berger, comptable ; Marthe Muruve, tous trois de Marieville.

Le siège social de la corporation est situé à Marieville.



DE DONNER DU SANG

Des visites du Centre technique de General Motors, à Warren

Des visites guidées du Centre technique de General Motors à Warren, Michigan, sont offertes au public cet été du mardi au dimanche inclusivement, jusqu'à la Fête du Travail.

Le Centre technique GM est un des plus vaste et des plus beaux établissements du genre au monde. Il est construit autour d'une pièce d'eau sur une étendue de 22 acres.

Créé par l'urbaniste-architecte Suédois Eero Saarinen, le Centre lui-même est digne d'intérêt. Mais outre la beauté du site, les visiteurs qui se déplaceront dans des autobus climatisés, pourront visiter plusieurs sections dont celles du "design", du génie, de la fabrication et de la recherche.

Des illustrations feront voir le travail qui s'y poursuit. Les visites, qui durent une heure, prennent le départ à toute les demi-heures, à partir de l'entrée principale sur Mound Road un peu au nord de Twelve Mile Road, une des artères principales à quelques miles au nord de Détroit.

Du mardi au samedi les visites ont lieu de 10 heures du matin à 4 heures, mais ne commencent qu'à midi le dimanche. L'entrée est gratuite pour les individus ou les groupes.

Plus de 8,000 personnes ont visité le Centre de Warren l'an dernier.

Des cours d'horticoles pratiques et polyvalents à Saint-Hyacinthe

L'institut de Technologie agricole de S.-Hyacinthe, conscient du rôle qu'il doit remplir en horticulture, dispense des cours en deux options, soit l'horticulture ornementale.

Les sessions d'étude sont planifiées à l'intérieur du programme général de telle sorte que l'étudiant devient plus intéressé et plus compréhensif à la solution de problèmes agricoles particuliers à ce domaine.

Le cours dispensé au niveau technologique comporte une polyvalence suffisamment étayée pour que les finissants accèdent à des emplois variés. L'horaire laisse une bonne part aux travaux pratiques.

Outre l'enseignement horticole, les professeurs du département font des travaux de recherche sur l'amélioration des variétés et la résistance des plantes aux maladies.

Les cours abrégés dispensés aux adultes sont très appréciés. Ils durent de quinze jours à un mois et portent sur la gestion de gazon, le paysagisme et la floriculture.

Lettres patentes

Club de l'Amitié de l'Age d'Or

Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives vient d'accorder des lettres patentes au Club de l'amitié de l'âge d'or de Beloeil, dont le siège est à Beloeil.

Les organisateurs de ce club se sont fixés pour objectif de grouper des personnes âgées pour les récréer.

La valeur maximale des biens immobiliers que le club a le droit d'acquérir et posséder est limitée à $100,000.

Les lettres patentes ont été remises à M. Charles Côté, à Mme Marie-Claire Messier Rodier, tous deux de Beloeil, et à M. René Pion, de Mont-Saint-Hilaire.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle de Québec.

Lettres patentes

Les distributrices Maskoutaines Inc.

Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, a accordé des lettres à une compagnie de Saint-Hyacinthe, **Les distributrices Maskoutaines Inc.**

La compagnie s'engage à exercer le commerce qui consiste à fournir de l'amusement au public, avec un capital de $40,000, divisé en 1,000 actions ordinaires de $1. chacune et en 390 actions privilégiées de $100 chacune.

Les lettres ont été remises à : Marcel Bélanger, Gaston Cadorette, de St-Joseph; et Romuald Bastien, Sainte-Rosalie, tous trois commerçants.

Le siège social de la compagnie est à S.-Hyacinthe.

Nous offrons sujet à confirmation :

	Taux	Echéance	Prix	Rendement
Village de Saint-Denis	8%	1-7-82	100.00	8.00
Paroisse de Saint-Denis	8%	1-7-82	100.00	8.00
Paroisse de Saint-Charles	8%	1-7-82	100.00	8.00
Village de Saint-Charles	8%	1-7-82	100.00	8.00

Dominion Securities Limitée
REAL NADEAU, gérant
1515 Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué.
Tél. : 773-9709.

Êtes-vous prêts pour vos vacances ?



Votre auto est-elle en bon état de marche ?
Sinon, c'est chez yamaska AUTOMOBILE INC.
qu'il vous faut aller, "Là où le service est FORDmidable" !

- enlignement de roues
- balancement de roues
- freins à disques et à tambours
- mise au point
- vérification générale

Le tout fait par des techniciens certifiés.

MAIS si vous n'avez pas de voiture, passez nous voir
Nous avons un grand choix de voitures usagées

PINTO '72, moteur 2,000 c.c., 4 vitesses, frein à disques, radio, comme neuf.

TORINO '71, 2 portes H.T., tout équipée, très propre.

RENAULT, R-12, 1971, transmission 4 vitesses, radio, aubaine.

RENAULT, R-16, 1971, transmission 4 vitesses, plus que propre.

MERCURE MONTEGO MX '71, 2 portes H.T. 8 cylindres, automatique, direction assistée, radio, très intéressant.

VOLKSWAGEN wagonnette, 4 cylindres 1970, transmission 4 vitesses, radio.

FORD L.T.D., Broughan, 2 portes, H.T., 8 cylindres, 1970, automatique, direction, freins assistés, radio, toil vinyl.

FORD CUSTOM, 2 portes H.T., 8 cylindres, 1970, transmission automatique, freins et direction assistés, radio, très intéressant.

PLYMOUTH SEDAN, Fury XL, 8 cylindres, 1970, automatique, radio.

CORTINA, 4 portes, 1600 c.c., 4 cylindres 1970, transmission, 4 vitesses.

FORD COBRA, 1969, pour celui qui aime les compétitions et les performances à Sanair.

TORINO, 2 portes, H.T., 8 cylyindres, 1970, automatique, freins et direction assistés, radio.

FORD CUSTOM, 4 portes, 8 cylindres, 1969, automatique, radio.

DODGE POLARA, SEDAN, 4 portes, 8 cylindres, 1969, automatique, direction et freins assistés, radio.

ACADIAN BEAUMONT, wagonnette, 8 cylindres, 1969, automatique, radio.

PLYMOUTH, SEDAN, Fury 1, 8 cylindres, automatique, direction et freins assistés.

yamaska AUTOMOBILE INC.
3005, rue Dessaules Saint-Hyacinthe Tél. 774-6491
Si c'est une voiture d'occasion que vous cherchez, venez les voir à
3005, boul. Laframboise Tél. 774-7733
en face des Galeries Saint-Hyacinthe

"Québec : Duplessis, et après . . ." est en primeur cette semaine

"QUEBEC : DUPLESSIS, ET APRES...", long métrage réalisé par Denys Arcand, production Office National du Film du Canada, est à l'affiche en primeur à la Comédie canadienne, à Montréal depuis vendredi 23 juin. Ce film est également présenté au réseau communautaire de l'ONF, dans une quarantaine de villes de la province, au cours de la semaine du 26 juin.

Parallèle audacieux entre la campagne électorale de 1970 au Québec et celle de Duplessis en 1936, utilisant des extraits sur le vif soumis à un montage serré, à saveur pamphlétaire, ce film pose implicitement une question : la révolution tranquille a-t-elle vraiment révolutionné la vieille mentalité politique québecoise ? 1970 marque-t-il vraiment les premiers pas d'un homme nouveau ?

"QUEBEC : DUPLESSIS, ET APRES..." s'attache à 3 comtés représentatifs : Maisonneuve, comté ouvrier de Montréal ; Joliette, comté semi-urbain de la grande région métropolitaine ; Portneuf, comté rural isolé. Il y suit les quatre candidats en présence, sur la scène et dans les coulisses de leurs apparitions publiques, donnant le profil et la coupe du politicien québecois dans tous ses états actuels !

Le film relève le bouillonnement d'espoir de "l'élection de la dernière chance" : rejet proclamé des conceptions traditionnelles ; émergence du député comme "simple porte-parole de la base" ; administration par le peuple des affaires du peuple ; libération des esprits qui pousse les électeurs à claironner leur choix.

Mais, Denys Arcand se fait sceptique, trouble-fête. On renvoie constamment les idées nouvelles aux idées anciennes, les hommes du jour aux hommes d'hier. Au-delà des mots, qu'y a-t-il de vraiment nouveau sous le soleil ?

Et c'est le dialogue incessant, avec la réalité actuelle, des grands thèmes de Duplessis dans leur apprêt d'autrefois : survivance française, primauté de l'Eglise catholique, anticommunisme, entrée des capitaux anglo-américains, autonomie provinciale.

Le film ravive des fantômes avec le récitatif obsédant du "Catéchisme des électeurs" de Duplessis, symbole d'une époque et d'une vérité ; il remonte jusqu'au déluge québecois avec le Rapport Durham, analyse pénétrante, impitoyable, d'un peuple en état de servitude.

"QUEBEC : DUPLESSIS, ET APRES..." est le troisième film à être terminé dans le cadre du "Projet des quatre grands", mis de l'avant par Pierre Maheu à l'O.N.F. Celui-ci se veut un essai de retour sur nous-mêmes, grâce à une approche renouvelée, réaliste, démystifiée, détraumatisée vis-à-vis de "héros québecois" d'un autre temps amplement reniés mais qui demeurent peut-être le signe d'une certaine vérité québecoise. Les trois autres sont "On est loin du soleil" (Le Frère André), "Je chante à cheval... avec Willie Lamothe", et "Maurice Richard", ce dernier devant être mis en distribution bientôt.

Film par : Denys Arcand, Serge Beauchemin, Pierre Bernier, Alain Dostie, Jacques Drouin, Réo Grégoire, Pierre Letarte, Pierre Mignot, André Théberge. Idée originale : Pierre Maheu. Producteur : Paul Larose.

"QUEBEC : DUPLESSIS, ET APRES..." est une production de l'Office National du Film du Canada.



(Photo Bernard S.-Pierre)

Grand défilé de la Saint-Jean

Le corps de Majorettes "Les Marrons d'Or" de McMasterville a défilé dans les rues de La Providence le lundi 26 juin, dans le cadre de la Fête '72 de la Saint-Jean-Baptiste.

Projet Soleil-Richelieu et ses activités à venir

Saint-Denis, 26, D.N.C. — Les Comités de Loisirs du Bas-Richelieu et de la Basse-Yamaska pourront bénéficier cet été de l'aide d'un programme Perspective-Jeunesse dans l'organisation des loisirs communautaires. De fait le projet Soleil-Richelieu s'efforcera surtout d'organiser des activités de loisirs au niveau régional telles que: olympiades régionales pour les enfants, ligues interparoissiales de balles, compétitions régionales de croquet, de ping-pong, de pétanque, etc., rallye-automobile, cross-country de mini - trails... etc. Au niveau local, Soleil-Richelieu travaillera en étroite collaboration avec les comités de loisirs pour organiser des activités susceptibles d'intéresser tous les âges et tous les groupes sociaux.

Jusqu'à maintenant, Soleil-Richelieu a organisé des tournées régionales pour cinq troupes de théâtre itinérant. Les représentations de ces troupes auront lieu sous peu. De plus une dizaine de projets d'activités régionales sont en cours de préparation pour les mois de juillet et août. De plus amples informations seront communiquées bientôt.

Le projet Soleil-Richelieu dessert présentement treize localités de la région : S.-Roch, S.-Ours, S.-Denis, S.-Antoine, S.-Marc, S.-Charles, Ste-Théodosie, La Présentation, S. - Thomas d'Aquin, S.-Jude, S.-Barnabé, S.-Aimé et Ste--Victoire. Les localités avoisinantes qui sont intéressées aux services offerts par Soleil - Richelieu peuvent communiquer avec le secrétariat du projet au numéro : 787-3112.

LE COURRIER SPECTACLES



(Photo Bernard S.-Pierre)

La Fête '72 avec la Philharmonique

La Société Philharmonique a présenté un concert populaire devant plusieurs personnes à l'occasion de la Saint-Jean. Des festivités de toutes sortes eurent lieu à La Providence où se tenait la Fête '72. Des événements sportifs, de la danse dans les rues et des chansons furent à l'honneur durant toute la fin de semaine.

Lancement du premier film de Vidéo-Orientation

Vidéo-Orientation, projet de Perspectives-Jeunesse visant à produire 6 émissions portant sur des carrières moins connues, faisait le lancement de son premier film: "L'Arpenteur-Géomètre et le Technicien en Géodésie", le jeudi 22 juin.

On remarquait à cette première quelques personnalités du monde des Arpenteurs, dont M. Grégoire Girard, Maire de Saint-Hyacinthe, des représentants du Collège d'Ahuntsic, qui offre les Techniques géodésiques, ainsi que les représentants des conseillers en Orientation.

A part la présentaion du film, nous avons pu assiser à 2 exposés, la première de M. Maurice Gaudreault, président de la Corporation des Arpenteurs Géomètres de la Province de Québec et de M. Roger Plouffe directeur des Techniques géodésiques.

M. Gaudreault a remercié les membres du projet et a été enchanté de l'accent mis sur l'importance de la collaboration des Arpenteurs et du Technicien.

M. Gaudreault a aussi précisé qu'il y aurait un besoin de 250 arpenteurs dans les 5 prochaines années, et que ce chiffre est de beaucoup conservateur.

C'est la raison pour laquelle on penserait à ouvrir une autre faculté de Foresterie et Géodésie, qui existe actuellement seulement à l'Université Laval.

M. Plouffe pour sa part a remercié les membres et a souligné le manque de structure dans le monde des techniciens au Québec, et par conséquence le manque de précision des status du technicien vis à vis l'Arpenteur. Il a aussi révélé que 36 étudiants par année serait acceptés à Ahuntsic.

Le film, d'une durée de 15 minutes, s'adresse à une clintèle exclusivement étudiante et vise à éveiller l'attention de de celui-ci.

Quoique le film parle surtout de l'Arpenteur Géomètre la collaboration qu'il doit exister entre celui-ci et le technicien est très bien soulignée.

On a toujours besoin de votre sang
DONNEZ DE VOTRE SANG

CINE PARC DRUMMOND
RTE TRANSCANADIENNE
SORTIE 105. ST-GERMAIN
VENDREDI A JEUDI DU 30 JUIN AU 6 JUILLET 72
SA DEVISE: "JE VOLE LES VOLEURS" C'EST UN MOYEN de les FAIRE REFLECHIR... IL VOUS FERA RIRE AUX LARMES ... PARCE QUE LUI... C'EST...
UNE SACREE FRIPOUILLE"
EN COULEURS
VERSION FRANÇAISE de FILM-FILM MAN
GEORGE C. SCOTT-SUE LYON-MICHAEL SARRAZIN
DEUXIÈME SUCCÈS
Une nouvelle aventure de Tarzan il défie le danger et risque sa vie dans TARZAN et le JAGUAR MAUDIT
SAMEDI SOIR SEULEMENT CINE-NUIT Le 1er Juillet
5 FILMS en COULEURS
9.00 p.m. TARZAN ET LE JAGUAR MAUDIT
11.00 p.m. "UNE SACREE FRIPOUILLE"
1.00 p.m. LES MONSTRES DE L'ESPACE
2.30 p.m. LES ENVAHISSEURS ATTAQUENT
4.00 p.m. LA CHUTE DE LA MAISON USHER
UN SEUL PRIX D'ADMISSION POUR TOUTE LA NUIT et les 5 FILMS
$2.00 par personne - Les moins de 14 ans gratuit
VEN. - DIM. - LUN. AU JEU. ADM : 1.75 — SAMEDI 5 FILMS $2.00

VENDREDI A JEUDI 30-1-2-3-4-5-6 JUIL.
(LES BARONETS)
Pierre Labelle et René Angélil
POUR TOUS
L'APPARITION
Jean Coutu (TI-MÉ) • Manda • Rose Ouellette (POUNE)
Paul Berval • Céline Lomez • René Caron
Paul Desmarteaux • Claire Pimparé • Gilles Pellerin
Katerin Mousseau • Janine Fluet • Guy L'Ecuyer
Roméo Pérusse • Claude Michaud • Murielle Dutil
Claude Poirier • Bertran / Gagnon • Roger Gosselin
Ti-Blanc Richard • Mgr Raymond Lavoie
Normand Gélinas • Simon • Johnny Farago
Un Four-Rire Perpétuel
ST-BRUNO
également à l'affiche
Ils avaient imaginé le plus incroyable des hold-up ! aussi
la LOI des GANGSTERS
EN COULEURS
SAMEDI : DERNIER PROGRAMME COMPLET A 9 H. 45 P.M.
Matinée pour enfants Samedi et Dimanche à 1 h. 30 p.m.
CINEMA
NOUVELLE VAGUE
Tél. 546-2993
ACTON VALE

LE PARIS
Saint-Hyacinthe
340 AVENUE ST-JOSEPH
TEL.: PR 3-9492
HORARE :
Samedi et sur semaine 6 h. 20.
Dimanche 12 h. 30 continuel
COMMENÇANT VENDREDI JUSQU'A JEUDI INCLUS
18 ANS Adultes
"STILETTO
VOUS SAISIT ET NE VOUS LACHE PAS...
ACTION !
SUSPENSE !
AVENTURES !
EN COULEURS
AVCO EMBASSY
ALEX CORD BRITT EKLAND JOSEPH WISEMAN BARBARA McNAIR PATRICK O'NEAL
CANDICE BERGEN · PETER STRAUSS
DONALD PLEASENCE
SCOPE-COULEUR
soldat en bleu

La climatisation et la conductrice

Si vous êtes de ceux qui croient que le climatiseur d'une voiture n'est utile qu'en été, vous ne connaissez vraiment qu'une partie de ses avantages.

Bien entendu, les avantages de la climatisation d'une automobile sont particulièrement évidents en été pour la plupart des gens, car l'expérience de la climatisation des locaux commerciaux permet de se rendre compte combien il est agréable de ne pas être exposé à la chaleur humide, tellement accablante.

Cependant, assez peu de gens se rendent compte que la climatisation d'une voiture procure autant de confort en hiver, au printemps et en automne qu'en été. En réalité, la climatisation a des avantages appréciables en toutes saisons.

Le succès de la climatisation comme équipement en option des voitures neuves s'accroît énormément. Pour en comprendre la raison, considérons un moment les conducteurs et plus spécialement les conductrices.

Toutes les conductrices, si différentes soient-elles, se ressemblent en ceci qu'il soit automatique ou manuel. Les femmes ont manifesté si clairement cette préférence qu'on est maintenant arrivé au point où elles peuvent s'attendre à trouver le confort de la climatisation en toute sorte de locaux: à la banque et chez le boucher, au supermarché et dans le magasin de chaussures, dans le cabinet du médecin et dans le grand magasin ainsi que dans les bureaux et usines où elles travaillent.

Les femmes ne sont pas casanières aujourd'hui; au contraire, elles se déplacent beaucoup et c'est en nombre sans précédent qu'on les voit sur les routes! La preuve en est donnée par des statistiques établies! en Ontario et d'après lesquelles les femmes représentaient en 1970 plus d'un tiers de tous les conducteurs et bien plus de la moitié de tous les conducteurs dans la catégorie d'âge de 16 à 54 ans.

Il importe d'attacher de l'importance aux préférences de la conductrice. Dans le passé, l'influence de la conductrice a beaucoup contribué à l'adoption de nouvelles lignes de carosserie, de nouvelles couleurs, de nouveaux tissus de garnitures et de nouveaux accessoires qui lui plaisait. Du point de vue mécanique, sa préférence pour la transmission automatique, les servo-freins et la servo-direction qui lui facilitent la conduite a fait beaucoup pour augmenter le succès de ces équipements. Il est intéressant de noter que les équipements qui ont connu la faveur des conduites dans le passé ont été adoptés également avec enthousiasme par la plupart des conducteurs.

La climatisation est un autre cas du même genre. C'est un équipement en option que les conductrices apprécient beaucoup. En conséquence, on constate que les véhicules équipés d'un climatiseur sortent des chaînes de montage en nombre constamment croissant.

Que les femmes s'intéressent réellement aux voitures est bien compréhensible si l'on tient compte du fait que la Canadienne moyenne a cessé d'être *une conductrice occasionnelle*. Aujourd'hui, elle doit généralement utiliser la voiture pour aller chercher les enfants à l'école ou son mari à la descente du train de banlieue, pour aller chez le dentiste ou

Le Comité diocésain devra faire des achats, ou encore pour se rendre au travail. Comme tout cela lui demande beaucoup de temps et d'efforts, elle n'accepte guère de devoir conduire dans la chaleur, la poussière et le bruit, ou de voir les glaces de la voiture embuées ou d'être accablée par l'humidité à n'importe quelle époque de l'année. Elle veut du confort en voiture et, grâce au climatiseur, elle peut l'obtenir!



Reine des Loisirs de Saint-Dominique — Mlle Johanne Deslandes a été couronnée Reine des Loisirs de Saint-Dominique par la Reine '71, Mlle Monique Fugère. Une soirée de danse marquait cet événement à Saint-Dominique. Dans l'ordre, Mlles Micheline Bousquet, duchesse; Philomène Houle, duchesse; Monique Fugère, Reine '71; Johanne Deslandes, Reine '72; le Prince consort, et Mlle Paulette Saint-Onge, duchesse.

Éclipse totale de soleil prévue pour le 10 juillet

Une éclipse totale de soleil aura lieu le 10 juillet 1972. Elle permettra aux scientifiques canadiens de mesurer les variations d'ionisation produites dans la haute atmosphère lorsque le soleil est occulté par la lune.

Ces mesures seront faites à l'aide d'instruments placés à bord de huit fusées "Black Brant" lancées en deux points du Canada. Quatre fusées seront lancées sur le site temporaire d'Halifax et quatre seront lancées de la base de lancement de fusées de recherches de Churchill, au Manitoba. Tous les lancements auront lieu sous la Direction des installations de recherches spatiales du Conseil national de recherches du Canada, direction chargée du fonctionnement de la base de Churchill.

L'équipement scientifique placé à bord des fusées lancées en Nouvelle-Ecosse sera fourni par la Direction de l'astrophysique du Conseil national de recherches, le Centre des recherches sur les communications du Ministère des communications et par la Radio and Space Research Station du Science Research Council d'Angleterre. La charge utile des fusées lancées de la Base de Churchill sera fournie par le Département de physique de l'Université du Saskatchewan et par la Direction de l'astrophysique du Conseil national de recherches.

L'éclipse sera totale à East Quoddy vers 17h40, heure avancée dans le fuseau de l'Atlantique; elle sera partielle à Churchill. La bande d'ombre couverte au cours de l'éclipse aura environ cent miles de large; elle s'étendra de Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, à la Nouvelle-Ecosse en passant par la Baie d'Hudson, la partie nord du Québec, la région de Baie Comeau, le centre du Nouveau Brunswick et l'Ile du Prince Edouard. Les villes suivantes se trouveront dans la bande d'ombre: Matane au Québec, Campbellton, New Carlisle, Bathhurst et Chatham au Nouveau-Brunswick, Snmmerside et Charlottetown dans l'Ile du Prince Edouard, New Glasgow, Antigonish, East Quoddy et Port Hawkesbury en Nouvelle-Ecosse.

Il n'y aura pas d'autre éclipse totale de soleil au Canada jusqu'en 1979. Cette année-là, la bande d'ombre s'étendra de Winnipeg au Groenland.

A l'école de S.-Mathias

Un concert d'orgue et de flûte à bec clôture l'année scolaire

Saint-Charles, 26, (DNC)

Un concert d'orgue et de flûte à bec a été présenté le dimanche 18 juin par les élèves et les professeurs de l'école Centrale de Saint-Mathias.

A cette occasion, M. Roger Bélisle dévoila le nouveau nom de l'école "Ecole Pointe Olivier", devant plus de deux cent personnes.

Les gagnants du concours lancé pour le choix d'un nouveau nom, sont MM. André Ostiguy et Ludger Grutman. C'est M. Paul Pinsonnault qui leur remit leurs prix.

En première partie, le chant "O Canada" a été offert par un groupe de flûtistes.

Deux morceaux d'orgue. "Pour vivre ensemble et La spagnola" ont succédé à un morceau de flûte. "Les petits indiens".

"Simple fantaisie et une Boite à chanson" ont été présentée à l'orgue tandis que "Sérénade" était présenté à la flûte et à l'accordéon.

Huit autres pièces d'orgue ont fait la joie des personnes présents, soit "Santa Lucia, L'oiseau, L'hymne au printemps Cent mille chansons, Tachmaninoff's, I've Lost you, The stdow of you et La fille d'Ipanema.

L'animateur de la soirée était M. Alva Perron.

Une troisième partie interprétée par les professeurs, Pierrette Nadon et André Archambault, vint couronner la soirée.

Nouveaux époux à Saint-Aimé

Saint-Aimé, 22, (DNC). — M. et Mme Edgar Joyal, de Saint-Aimé, annoncent le mariage de leur fille Suzanne à M. Gilles Saint-Germain, fils de M. et Mme Arthur Saint-Germain, de Yamaska. La cérémonie se tint le samedi 27 mai, à l'église de Saint-Aimé.

Le mariage de H. Jean-Yves Villiard, fils de M. Jean-Baptiste Villiard, de Saint-Aimé, à Mlle Lucie Blain, fille de M. et Mme Rosaire Blain, de Saint-Aimé, a été bénit samedi 10 juin à l'église de Saint-Aimé.

NOUVEAU — NOUVEAU

Hôtel Bon Accueil

Saint-Valérien

Danse avec orchestre

Gros lot, tirage durant la soirée

Orchestre du vendredi:

Gilles Chicoine

du samedi:

Yvon Robert et ses musiciens.



Camille Savoie, propriétaire, Saint-Valérien, Co. Shefford

Un Cinéma Uni

MASKA 774-4171

475 HOTEL-DIEU, ST-HYACINTHE,

Commençant Vendredi le 30

MAG BODARD présente CATHERINE DENEUVE dans un film de JACQUES DEMY

POUR TOUS



Peau d'Ane

avec JEAN MARAIS JACQUES PERRIN MICHELINE PRESLE et DELPHINE SEYRIG

Musique de MICHEL LEGRAND EASTMANCOLOR

Landi

DEUXIEME FILM :

"Willy Wonga au pays enchanté"



Moins de 14 ans .75¢

2 films en couleurs

HORAIRE

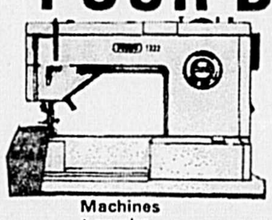
Sur semaine : 6 h. 15 et 7 h. 45

Samedi, dimanche et lundi : continuel dès 12 h. 30

SPPECIAL : Samedi, dernier, spectacle complet 9 h. 00.

POUR DE MEILLEURS AVANTAGES

AVANT DE DÉCIDER AILLEURS



Machines à coudre



Coffrets de cèdre



Acier inoxydable "Surgical" 18-8, 3 plis

Voyez vos dépositaires autorisés

Pfaff - Phoenix - Bernina - Omega - Brother - White - Universal

Vous y gagnez sur: CHOIX, PRIX, QUALITÉ, SÉCURITÉ

AVIS Aucun solliciteur Aucun colporteur Aucune pression — Consommateurs, comme protection c'est la meilleure Les résultats le prouvent, tout le monde y gagne.

Cours et service par (Spécialistes depuis 4 générations. Gradués d'Allemagne)

ÉTABLISSEMENT CÔTÉ & FILS CO.

Réparation garantie sur toutes marques - Singer, etc. - Estimé gratuit

Tarif maximum: $10. pour régulière, et $15. pour automatique - 75% sont réparées à meilleur marché.

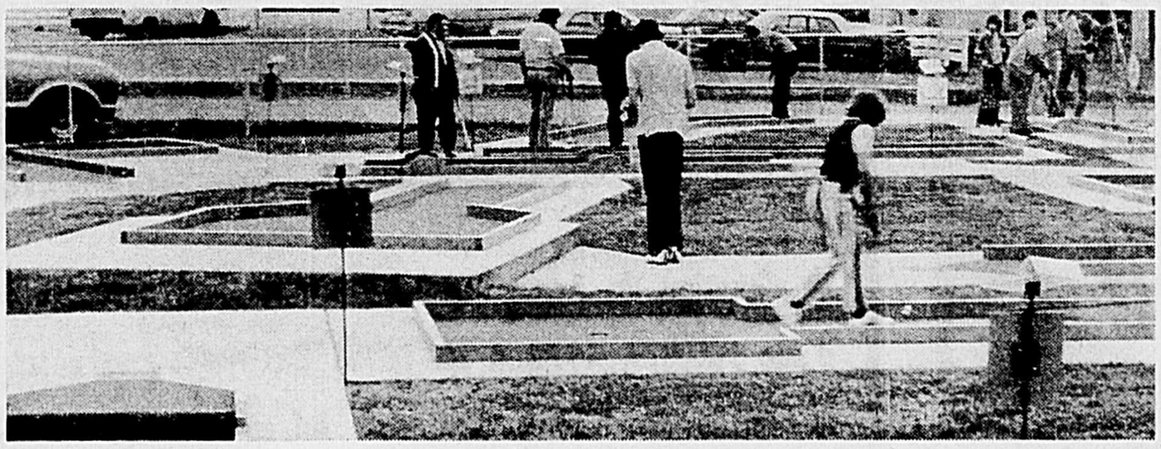
CHEMIN ST-PAUL GRANBY 378-7678

Bienvenue amateurs de "MINI PUTT"

GRANDE OUVERTURE JEUDI SOIR 29 JUIN

de notre 2e 18 trous "MINI PUTT"

SITUE COIN DES RUES RIGAUD ET CASCADES A L'ANNEXE



MM. PHANEUF ET GAUMOND, PROPRIETAIRES du MINI PUTT

désire souhaité la plus cordiale bienvenue à la population du grand Saint-Hyacinthe à venir s'amuser GRATUITEMENT de 7 h. 30 p.m. à 9 h. 30 p.m. en compagnie de nos dignitaires de la ville.

AU PROGRAMME DE LA SOIREE : IL Y AURA DEFILE DE MAJORETTES AVEC DEPART A 6 H. P.M. Du stationnement de la rue Hôtel-Dieu, centre ville.

RAFRAICHISSEMENT GRATUIT

Aidez quelqu'un à revivre!



Soyez donneur de sang de la Croix Rouge

VOYAGES, EXCURSIONS

8 et 9 juillet : TOUR DE BATEAU SUR LE LAC SUNAPEE

15 et 16 juillet : VISITE A MONTEBELLO

22 juillet au 6 août : DAYTONA BEACH

Du 12 au 20 août TOUR DE LA GASPESIE

25-26-27 août : ILE AUX COUDRES Départ le soir

Du 13 septembre au 3 octobre VISITE ESPAGNE — PORTUGAL — MAROC

Mlle G. CORBEIL

Saint-Hyacinthe 774-8360

Otterburn Park 467-4803

LE MANIFESTE PEQUISTE

Fernand Cornellier
Le député de Saint-Hyacinthe



Dans une série de trois ou quatre articles, je commenterai le manifeste publié récemment par le Parti Québécois et qui s'intitule "Quand nous serons vraiment chez-nous".

Je reconnais que ce manifeste est d'une grande importance puisque, pour la première fois, il fait connaître la philosophie politique du Parti Québécois. Ce document discute de certaines questions qui sont très contestées au Québec, au Canada en général et même à l'intérieur du Parti Québécois. Cependant, sa lecture révèle, à mon avis, que ce Parti n'apporte pas la solution aux problèmes du Québec et à ses 6 millions d'habitants.

Le manifeste indique avec évidence que le Parti Québécois a opté officiellement pour le socialisme. Pendant des années, plusieurs membres du Parti ont "flirté" avec le socialisme, mais maintenant ils ont fait un choix net et précis. Cette orientation que le Parti Québécois a adoptée surprend moins quand on sait que dans un article de journal publié le 26 février dernier dans "The Gazette", de Montréal, le grand penseur du Parti, M. Jacques Parizeau, a déclaré, pour la première fois à ma connaisance, qu'il était socialiste. M. René Levesque n'a jamais pris une position claire et nette à ce sujet, mais il semble bien qu'il devra suivre l'idéologie de son Parti qui, par son manifeste, démontre clairement qu'il a opté pour une économie centralisée, nationalisée et contrôlée.

Le Parti Québécois expose dans le manifeste un "plan" économique pour l'ensemble du Québec qui préconise la nationalisation de la majorité, sinon de la totalité, des banques et des institutions de crédit, de la plupart des industries de communications, d'une grande partie d'industries qui ont une position de monopole ou qui causent une situation de monopolisation.

Mais est-ce bien la meilleure solution pour le Québec? Est-ce une solution favorable à l'expansion de son économie? Quel sera le coût en terme de dollars, de liberté, de niveau de vie?

Dans le passé, le Parti Québécois a parlé de plusieurs façons, souvent même contradictoires, du séparatisme. M. Lévesque lui-même, comme chef du Mouvement Souveraineté-Association, a demandé la sortie du Québec de la Confédération et a suggéré une association entre le Québec et les autres provinces du Canada dans une sorte de marché comun. Il s'agit donc pour lui d'une forme de divorce et de remariage. D'autres dirigeants péquistes ont favorisé une union du Québec avec les Etats-Unis, tandis que d'autres encore désiraient une séparation complète.

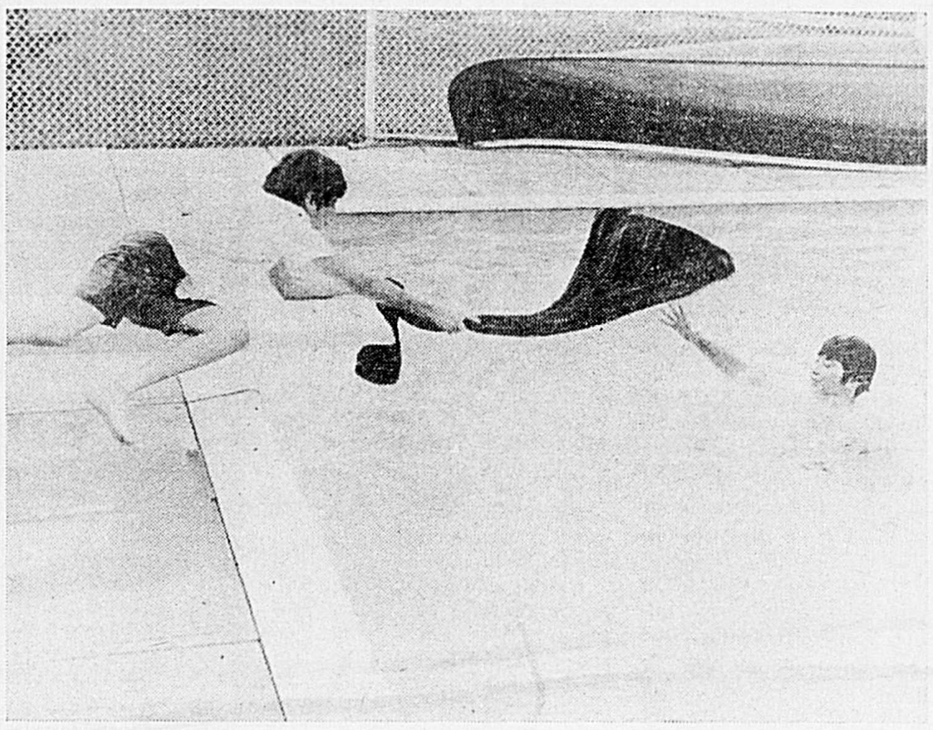
Il est clair, à la lecture du manifeste, que le Parti Québécois n'a pas encore pris position en ce qui a trait à cette union ou à ce marché commun, ni à la forme que prendrait ce marché commun et avec qui il se ferait. Par exemple, il n'y a, dans le manifeste, aucune mention du système monétaire qui prévaudrait après la séparation. S'agira-t-il du système monétaire canadien actuel? Le dollar canadien en sera-t-il l'unité monétaire? Le manifeste ne le dit pas.

(A suivre)



Premier ouvrage de Vidéo-Orientation

Les membres du projet Vidéo-Orientation, dans le cadre de Perspective-Jeunesse, ont présenté leur première réalisation le jeudi 22 juin, devant plusieurs membres de la Corporation des Arpenteurs-Géomètres. Le film documentaire portait sur cette profession. Dans l'ordre, M. le Maire Grégoire Girard, de Saint-Hyacinthe; M. André Lawrence, publiciste; Raymonde Colbert, arpenteur-géomètre; Maurice Gaudrault, président de la Corporation; et Roger Plouffe, responsable en technique géodosique au Collège Ahuntsic.



La Croix-Rouge recommande la prudence Tendez un appui à une personne en difficulté, tel que serviette, vêtement, perche, branche, rame, aviron ou planche. Si la "victime" est trop loin, lancez-lui une corde lestée, bouée de sauvetage, bouteille en plastic ou bidon vides et bouchés. Une roue de secours soutiendra deux personnes dans l'eau. Le sauveteur doit être bien d'aplomb. Le corps à corps est dangereux.

Bonne table,
Bon gite,
Bon plaisir,



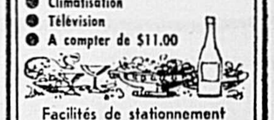
Un foyer chaud et accueillant au coeur de Montréal . . . à l'heure du lunch, du cocktail, du dîner, des réunions d'affaires.

LE CAVELIER
La plus fine cuisine de la métropole.
- Déjeuners d'affaires à compter de $1.95
- Diners gastronomiques, repas complet à partir de $4.25
- Danse

Le Pub Irlandais
"IRISH LANCER"
Le midi, buffet froid à $2.50

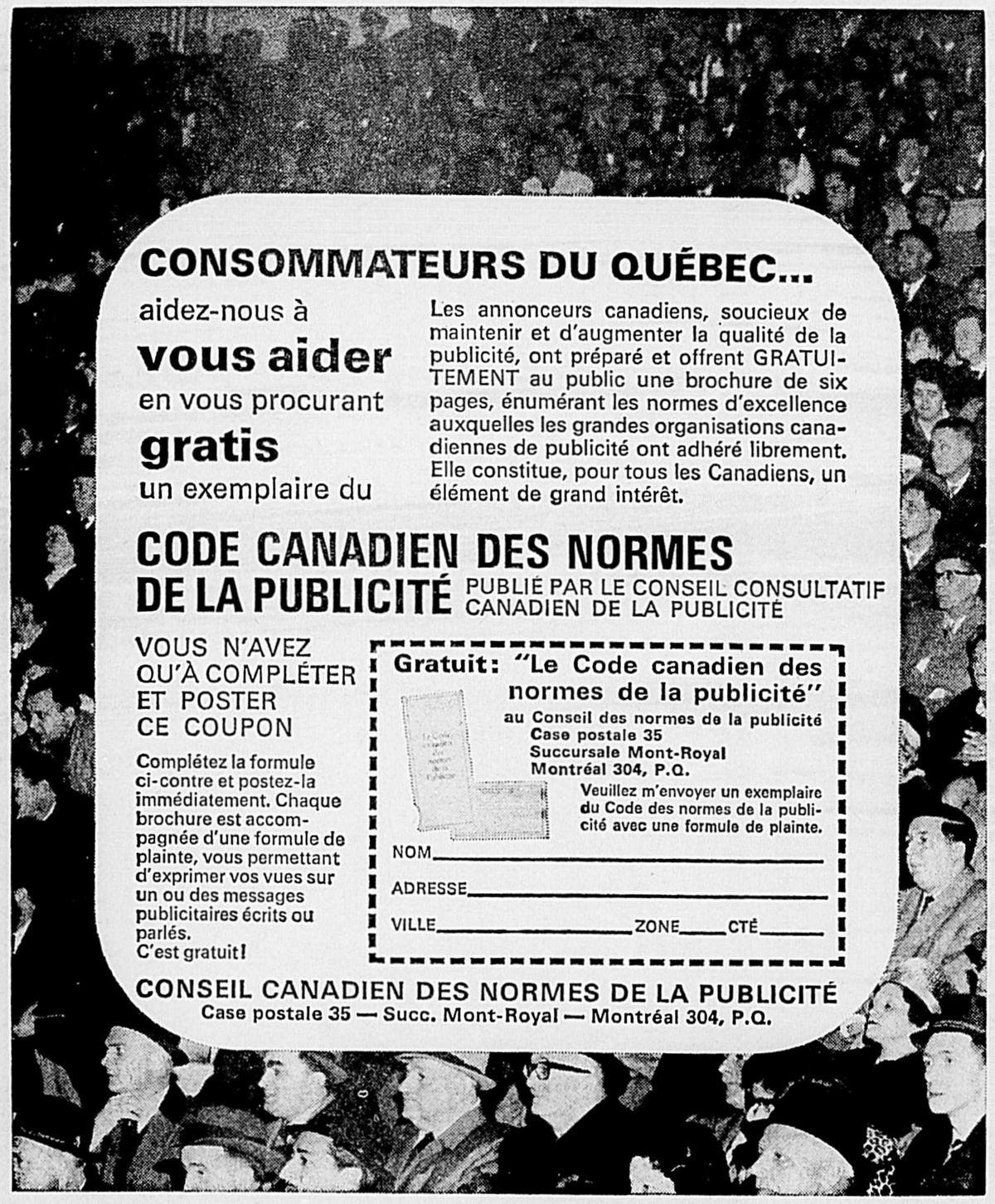
SALONS DE RECEPTIONS
- Banquets
- Congrès
- Réunions

CHAMBRES INVITANTES
- Climatisation
- Télévision
- A compter de $11.00



Facilités de stationnement
Réservez en appelant 866-6492

HOTEL DE
La Salle
3240 rue Drummond Montréal
288-6492



CONSOMMATEURS DU QUÉBEC...
aidez-nous à
vous aider
en vous procurant
gratis
un exemplaire du

Les annonceurs canadiens, soucieux de maintenir et d'augmenter la qualité de la publicité, ont préparé et offrent GRATUITEMENT au public une brochure de six pages, énumérant les normes d'excellence auxquelles les grandes organisations canadiennes de publicité ont adhéré librement. Elle constitue, pour tous les Canadiens, un élément de grand intérêt.

CODE CANADIEN DES NORMES DE LA PUBLICITÉ
PUBLIÉ PAR LE CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE LA PUBLICITÉ

VOUS N'AVEZ QU'À COMPLÉTER ET POSTER CE COUPON

Complétez la formule ci-contre et postez-la immédiatement. Chaque brochure est accompagnée d'une formule de plainte, vous permettant d'exprimer vos vues sur un ou des messages publicitaires écrits ou parlés.
C'est gratuit!

Gratuit: "Le Code canadien des normes de la publicité"
au Conseil des normes de la publicité
Case postale 35
Succursale Mont-Royal
Montréal 304, P.Q.

Veuillez m'envoyer un exemplaire du Code des normes de la publicité avec une formule de plainte.

NOM_____
ADRESSE_____
VILLE_____ ZONE____ CTÉ_____

CONSEIL CANADIEN DES NORMES DE LA PUBLICITÉ
Case postale 35 — Succ. Mont-Royal — Montréal 304, P.Q.

ACME PONTIAC-BUICK Inc.

3000 RUE DESSAULLES, SAINT-HYACINTHE, QUE.

SAINT-HYACINTHE 774-5301 MONTREAL 861-6524



La direction de Acme Pontiac-Buick Inc. est heureuse de remettre les clefs d'une FIRENZA 1972 à M. DENIS DEJORDY, maskoutain bien connu dans le monde du hockey. Les clefs lui sont remises par Mme CLAIRE MATHIEU, vendeuse, qui invite par la même occasion ses parents et amis à venir faire l'acquisition de la petite capable de General Motors, la FIRENZA.

Tenue de 36 expositions agricoles dans la province durant l'été

Trente-six expositions agricoles se tiendront du 7 juin au 11 octobre dans la province de Québec. De ce nombre, 11 sont classées "A", 14 "B" et 11 "C". Le Service de l'Information du ministère de l'Agriculture du Québec aura des kiosques dans quatorze de ces expositions.

Trois expositions seulement sont à l'affiche pour le mois de juin et quatre pour le mois de juillet. La première s'est tenue à Orsmtown, dans le comté de Châteauguay. Elle prendra fin le 11. Organisé par "The Livestock Breeder's Association of the District of Beauharnois", cet événement a attiré l'année dernière 237 exposants et 37,650 visiteurs. Cette exposition, classée "A", se caractérise par l'importance qu'elle accorde au secteur hippique.

La seconde s'est tenue à Lachute, dans le comté d'Argenteuil. En 1971, 145 exposants avaient participé à cette exposition qui est patronnée par la Société d'Agriculture du comté d'Argenteuil.

Enfin, la troisième s'est déroulée du 21 au 25 juin, à Sorel, dans le comté de Richelieu. La note dominante de cette exposition demeure l'exhibition de bovins laitiers. L'année dernière, 120 exposants et 20,000 personnes avaient participé à cet événement.

Les expositions du mois de juillet se tiendront à Drummondville, Berthierville, Richmond et Saint-Hyacinthe.

Les mois d'août et de septembre seront véritablement les mois des expositions agricoles au Québec.

En effet, 24 foires, en plus de deux journées agricoles et d'un festival du bleuet tenu à Mistassini, seront à l'affiche en août.

Enfin, cinq expositions et une journée agricole se dérouleront en septembre.

L'exposition provinciale de Québec se tiendra cette année du 31 août au 10 septembre et sera sans contredit la plus importante tant à cause des prix qui y sont distribués, que du nombre des exposants et des visiteurs.

A cette occasion, les visiteurs pourront admirer les meilleurs exhibits primés dans les expositions de comté ou de district, tenues depuis le début de l'été. Expo-Québec a réuni l'année dernière 475 exposants, 583,637 visiteurs en ont franchi les guichets d'entrée et $78,000 ont été distribués en prix aux agriculteurs.

Toutes ces expositions donneront aux visiteurs l'occasion de mieux connaître le travail des agriculteurs, d'apprécier leurs produits et d'observer les plus beaux sujets de leurs cheptels.

Le ministère de l'Agriculture du Québec aura un kiosque d'information dans plusieurs de ces expositions, où des hôtesses accueilleront les visiteurs et répondront à leurs questions.

Subventionnés par la Fédération

Trois Centres d'Accueil pour Alcooliques dans la région

La Fédération des Services communautaires Richelieu-Yamaska subventionne 3 Centres d'Accueil pour alcooliques: un est situé à Sorel, un à Saint-Hyacinthe et l'aure à Granby.

Les services rendus à la société par ces Centres d'Accueil sont souvent ignorés du public. Le travail accompli est pourtant formidable.

Dans ces Centres d'Accueil évoluent régulièrement un groupe considérable d'hommes qui ont vécu les problèmes de l'alcoolique, qui sont ou déjà réhabilités ou en voie de réhabilitation. Utilisant la thérapeutique *de groupe par des conférences* hebdomadaires, des discussions amicales, des loisirs honnêtes, ils nourrissent leur ambition d'être des citoyens honnêtes et dignes et s'encouragent dans leurs efforts constants.

Ces Centres sont devenus pour l'alcoolique un lieu favorable où il se sent accepté, compris et où il reçoit une réponse à ses problèmes. Sa détresse est évaluée et, selon le cas, il est orienté vers une clinique spécialisée soit interne, soit externe.

La clinique externe se dit de soins médicaux qui permettent la mise en route vers une réhabilitation complète.

La clinique interne désigne des soins dans un Centre hospitalier sous la direction de spécialistes.

Revenu de ces différentes cliniques, l'alcoolique est suivi de près par les responsables des Centres d'Accueil pour assurer sa persévérance dans la sobriété. Ainsi ces hommes souvent rejetés de leur famille et de la société trouvent dans *l'entraide fraternelle* et la charité de compagnons au coeur d'or un remède à leur détresse.

Face à ce travail accompli et aux limites financières des organismes privés, l'OPTAT (Office de la Prévention et du Traitement de l'Alcoolisme et des autres Toxicomanies) songe actuellement à une participation financière aux Centres d'Accueil qui oeuvrent à travers la province. Il prévoit le regroupement de ces Centres sur le plan provincial en assurant les services d'un secrétariat provincial et, le cas échéant, un coordonnateur M. Gilles Sheridan, de Sorel, a été choisi comme délégué des trois Centres pour accélérer ce regroupement provincial.

Un mouvement artisanal prend vie grâce à Perspectives-Jeunesse

Le mouvement artisanal de la région de Saint-Hyacinthe (M.A.R.S.H.), existe depuis le lundi 26 juin. Il s'agit d'un projet Perspective-Jeunesse que subventionne le gouvernement fédéral par le truchement du Secrétariat d'Etat du Canada.

Les douze étudiants qui y ont trouvé un emploi ont comme tâche de promouvoir l'artisanat sous toutes ses formes dans la région.

Le groupe se subdivise en trois équipes distinctes. La première équipe, sous la direction de Pierre Déry exécute un recensement des artisans de la région ainsi qu'une analyse du potentiel artisanal.

La deuxième équipe dirigée par Richard Robert a pour tâche de faire un montage audio-visuel et les décors qui serviront à présenter le M.A.R.S.H. à l'Exposition régionale de Saint-Hyacinthe.

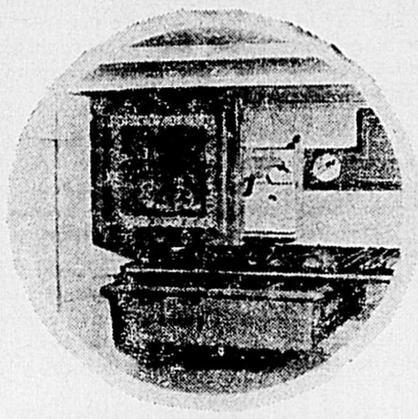
La troisième équipe, sous la direction de Jacques L'Heureux s'occupe de la publicité du projet ainsi que des expositions hebdomadaires qui seront tenues dans les Caisses populaires de la région.

La collaboration de la Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe, des Caisses populaires Desjardins, de l'AFEAS et du collège Bourgchemin est très précieuse tant du côté technique qut consultatif.

Tous les artisans et artisanes de la région sont invités à contacter les responsables du mouvement à 773-8898, ou mieux encore à venir les rencontrer au 1705 de la rue Girouard, à Saint-Hyacinthe, *du* lundi au vendredi de neuf heures le matin à neuf heures du soir.

AH! Mon beau FINDLAY

FINDLAY gagne votre coeur...



car . . .
"C'est fou c'que tu me plais" quand t'as *toujours* des cubes de glace grâce au *fabrique-glace automatique*
Vous serez l'hôtesse "la plus fraîche en ville" car, EN TOUT TEMPS, vous aurez une abondante provision de cubes de glace. Le tiroir à glace se remplit d'eau AUTOMATIQUEMENT. Le bras automatique descend et sonde le bac à glace. IL EST VIDE ? PRESTO ! Le tiroir bascule et déverse ses cubes dans le bac. EST-IL PLEIN ? Le tiroir ne bougera pas tant qu'il ne vous faudra pas d'autre glace.

car . . .
Le dégivrage ne cause plus de soucis avec la réfrigération SANS GIVRE. La réfrigération SANS GIVRE vous garantit que la glace ne s'accumulera PAS dans le compartiment réfrigérateur ou congélateur. Vous disposerez TOUJOURS de tout l'espace du congélateur et les étiquettes de vos aliments congelés resteront SANS GIVRE et FACILES À LIRE
Le fait demeure, SANS GIVRE, c'est la réfrigération SANS ENNUIS.

car . . .
de belles *tablettes réglables*
se relèvent et s'abaissent facilement. Les tablettes réglables vous permettent d'ajuster la hauteur pour loger les GRANDES bouteilles et les PETITS pots . . . plus haut ou plus bas
Les TABLETTES RÉGLABLES vous permettent de disposer votre réfrigérateur à VOTRE goût !



Modèle FF-1859
Sans-givre,
Fabrique de glace automatique,
15.2 pi. cu.



Modèle FF-1856
Sans-givre,
15.2 pi. cu.

Modèle FF-1658
Sans-givre,
14.3 pi. cu.

ENFIN À SAINT-HYACINTHE
UN CENTRE DE CLIMATISATION

32 modèles — 9 styles
De 5,000 à 34,000 B.T.U.
115, 208 et 230 Volts

Carrier



14 modèles air climatisé en démonstration

- Modèles tous désignés pour les fenêtres à deux battants
- 2 modèles / 6000 et 7000 BTU
  Climatisation de qualité à prix d'épargne
- Modèles / 7000 à 19000 BTU
  Climatiseurs "Deluxe"
- Modèles / 7000 à 22500 BTU
- Modèles 5,000 à 8000 BTU
  compact, léger et à prix économique

Voyez : notre spécialiste,
MAURICE PRINCE

Notre technicien en réfrigération,
MICHEL BARIL

LES CLIMATISEURS CARRIER :
CONFORT ET SILENCE

AEROTEC INC.

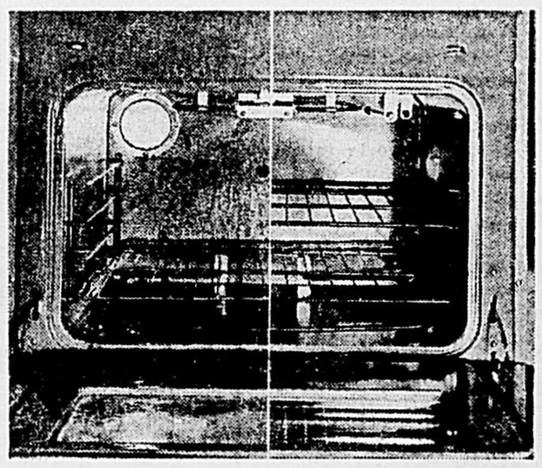
2580, Boul. Vanier Saint-Hyacinthe
Tél. 774-6608

Heures d'affaires : lundi au mercredi : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Jeudi et vendredi : 9 h. a.m. à 0 h. p.m. — Samedi : 8 h. a.m. à midi

Vous êtes convaincue... qu'une cuisinière FINDLAY c'est le coeur de votre cuisine



Modèle FT-6956
30", Cuisinières à deux fours



car . . .
le four pyrolitique "AUTO-NETTOYANT" se nettoie tout seul en une *seule* opération.

Qu'est-ce que ça donne ? Votre cuisine est immaculée, MAIS . . . qu'on regarde votre four et . . . zut ! . . . de la graisse et d'affreuses taches de cuisson. Le four "AUTO-NETTOYANT" élimine ce problème.
Vous fermez la porte du four; réglez la minuterie d'auto-nettoyage . . . la porte est alors automatiquement verrouillée. Au bout de quelques heures . . . voyez comment votre four a retrouvé une apparence de "tout neuf" . . . grâce à la technique Findlay de l'AUTO-NETTOYAGE !

car . . .
la MINUTERIE AUTOMATIQUE est une véritable merveille dans une console d'une élégante présentation . . .
Vous placez la minuterie automatique du four à CUISSON DIFFÉRÉE, CUISSON IMMÉDIATE, CYCLE D'ATTENTE ou ARRÊT . . . puis vous prenez un après-midi de congé
Au sortir du lit, un pot de café bien frais ?
C'est facile avec la prise de courant commandée par minuterie automatique.
Vraiment, ces 2 avantages Findlay sont ÉPATANTS !

VENTE d'ameublement

SPECIAUX INCROYABLES
Pour propriétaires d'appartements et maisons d'été

A ROBERT & FILS Ltée

590, rue de la Concorde — 515, rue Saint-Michel — Saint-Hyacinthe — Tél. 774-4787

Des stages de préparation pour les coopérants Suco

Les coopérants Suco de la Rive-Sud de Montréal se sont réunis, pour la deuxième fin de semaine consécutive, au Manoir d'Upton pour participer à un stage préparatoire à leur séjour dans un pays du Tiers-Monde.

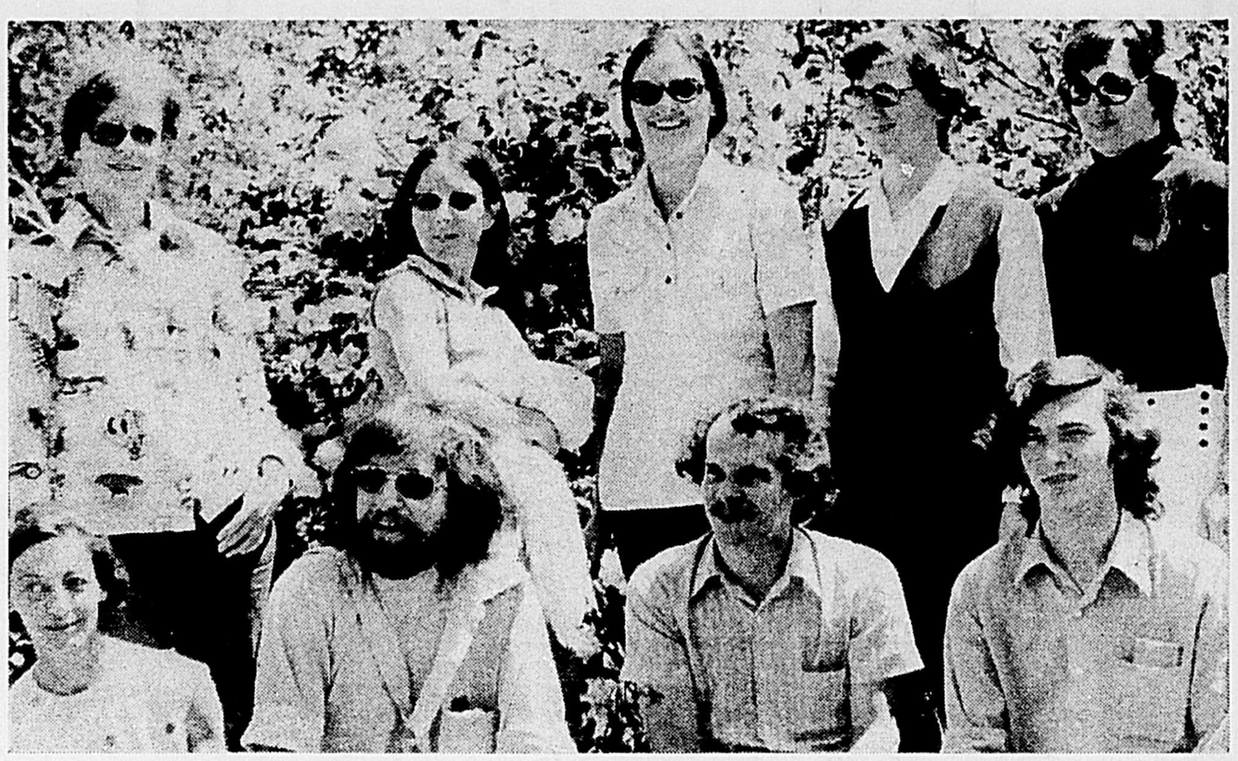
Au cours d'une fin de semaine, les coopérants, étudièrent ensembles la raison d'être de la coopération internationale. Le progrès dans les moyens de communication ayant fait tomber une grande partie des frontières qui séparent les hommes, il n'est plus possible pour un peuple de vivre refermé sur lui, insensible à la mauvaise répartition des richesses culturelles, sociales et économiques à travers le monde.

Durant la dernière fin de semaine, les coopérants de la région se sont interrogés sur les difficultés d'adaptation auxquelles ils auront à faire face en Afrique.

Ce stage, qui s'est révélé, de l'avis même des coopérants, une source de véritable enrichissement et une excellente préparation à leur séjour outre-mer, étaient sous la responsabilité du Bureau régional Suco/Rive-Sud.

Le comité Suco Richelieu-Yamaska, en coordination avec celui de Longueuil, en avait assuré la préparation et la réalisation.

L'enthousiaste participation des coopérants permet d'espérer pour eux un séjour des plus enrichissant en terre étrangère.



(Photo Bernard S.-Pierre)

Les coopérants Suco en stage

Neuf coopérants de Suco participèrent à un stage tenu durant la fin de semaine du 16, 17 et 18 juin, au Manoir d'Upton. Dans l'ordre, (première rangée), Denise Danis, Maurice Sauthier, Michel Bois, Alexandre Pelletier; (2e rangée), Jacinthe Sauthier, Monique Légaré, Lyse Bois, Pauline Phaneuf et Marthe Paquette.

LE COURRIER

LETTRES

Un excellent ouvrage sur les chiens, pour ceux qui savent les apprécier

Le chien, qu'on dit l'ami de l'homme, n'a pas volé ce titre.

Il est son fidèle serviteur, son associé dans de nombreuses tâches, son compagnon attentif, son gardien et son défenseur, depuis, semble-t-il, que le monde est monde.

Si l'on en juge par les recherches et les travaux des archéologues, la présence du chien auprès de l'homme remonte à quelque 15,000 ans.

Ce qui n'est pas d'hier.

La tradition populaire veut que le chien descende du loup, mais rien n'est moins certain.

On croit plutôt chez les zoologues, ou zoologistes, que chien et loup ont un ancêtre commun dans la nuit des temps.

L'un resta sauvage, tandis que l'autre, apprivoisé par l'homme et s'attachant à lui, devint le *canis familiaris* des spécialistes, vétérinaires et autres.

Au début de l'association avec l'homme, on ne paraît connaître que des chiens de forte taille, qui sont surtout chasseurs et gardiens, mais certaines gravures anciennes leur prêtent aussi le rôle de bêtes de trait, à la manière des chevaux, des ânes et mulets, de certains boeufs, des chameaux et dromadaires, des éléphants.

On leur confie des travaux appropriés à leur taille et c'est ainsi que, chez les Esquimaux, on les attelle aux traîneaux des chasseurs.

Pendant longtemps, on semble ne connaître que des chiens de forte taille, les petits n'existant pas.

Ceux-ci, dits chiens de compagnie, n'apparaissent qu'au dix-septième siècle, tant en France qu'en Angleterre, où les races se multiplient et se précisent.

Racé ou non, grand ou petit, portant poil court ou long, le chien conserve ses qualités essentielles, dans ses rapports avec celui qu'il connait comme maître.

* * *

Ceux qui aiment les chiens, nombreux chez nous comme ailleurs, seront heureux de l'ouvrage que leur offrent deux vétérinaires canadiens-français, les docteurs Jean-Pierre Robert et Louise Laliberté-Robert : *Le Guide du chien et de son maître.* (1)

A la condition de le lire, de savoir s'en servir, ils y trouveront réponse à la pulpart des questions qu'ils posent, ou qu'ils se posent, sur leurs amis à quatre pattes.

Avoir un chien est une chose, *mais comment l'élever*, l'utiliser, en tirer parti, en est une autre.

Il en est des chats et des chien comme des enfants, qui apportent avec eux joie et contentement, des maux de tête et du déplaisir, selon qu'ils ont été bien ou mal initiés à la vie, à partager avec les humains dont ils dépendent et qui, de façon générale, méritent leur amitié, leur fidélité, leur attachement.

A se rappeler que les animaux domestiques reflètent leurs maîtres, et que leur mauvaise éducation en trahit souvent une autre.

* * *

Si l'on en juge par les pages du début et les dédicaces, les auteurs de l'ouvrage sont d'anciens élèves de l'Ecole de Médecine vétérinaire de la province, sise à S.-Hyacinthe et faculté de l'Université de Montréal.

Pratiquant ensemble la médecine des petits animaux, ils apprirent vite ce que leurs clients veulent savoir, quant aux bêtes qu'ils possèdent et qui partagent leur vie, deviennent comme des membres de leurs familles.

Appelés à se prononcer sur nombre de problèmes relatifs aux chiens, ils eurent à apprendre l'histoire des multiples races les représentant, sans toutefois épuiser le sujet, à dégager les caractères, les dispositions des unes et des autres, tirer les conclusions devant s'appliquer aux unes et *aux autres.*

Ce sont là le ou les sujets de leur livre, qui répond à l'attente de milliers de gens, les ouvrages du genre étant aussi rares en français qu'ils sont nombreux en anglais, publiés aux Etats-Unis ou en Angleterre.

Qu'on le croie ou non, les auteurs s'attardent à l'étude de soixante-douze (72) races de chiens, dont on trouve des représentants autour de nous.

Les sujets se situent entre le Bichon maltais, blanc comme neige, n'atteignant pas toujours huit livres de poids, et le célèbre Terre-neuve, noir comme la nuit et pesant jusqu'à 150 livres, chez les mâles, tandis que les femelles ne dépassent guère les 120 livres, ce qui est encore respectable.

Offrant de nombreuses illustrations, en blanc et noir comme en couleurs, le livre est de ceux que l'amateur de chiens n'aura jamais cessé de consulter.

L'Illettré

(1) *Editions du Jour*, Montréal.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Dr. Paul Boisvert

Spécialiste

YEUX - OREILLES — NEZ — GORGE

1300, rue Girouard

(devant Grand Hôtel)

sur rendez-vous — Tél. 774-8154

CAMPING

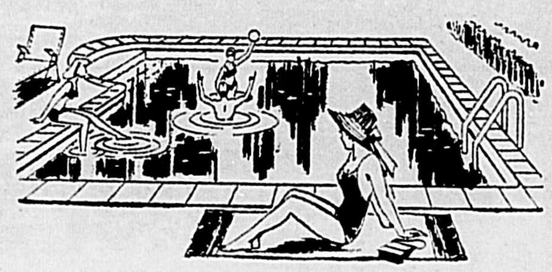
GRAND AIR Enr.

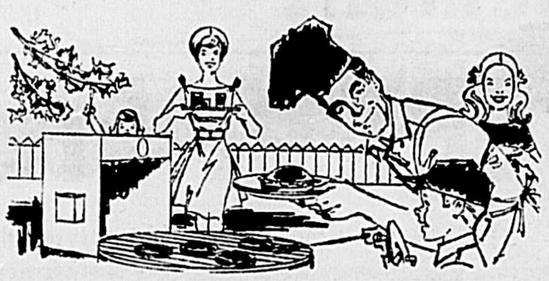
SAINT-PIE DE BAGOT

Voisin de Sanair

pour réservation Tél: 772-5213
Rés: 772-2388

Camping
Piscine
Barboteuse
Pique-nique
Sports
Salle à manger
Salle de danse





Zeller's

EMBELLISSEZ VOTRE FOYER EN UTILISANT

LE COMPTE DE CREDIT SANS ACOMPTE DE ZELLER

POURQUOI ATTENDRE?

PROCUREZ-VOUS CE QUE VOUS DÉSIREZ!

C'est si facile chez Zeller...

...Vous n'avez pas besoin d'argent comptant!

Notre marque exclusive Bradford

TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIVE 19"

Lampe-écran d'une brillance remarquable! Un réglage automatique fin assure une réception nette de tous les cannaux VHF et UHF. Forme dépouillée.



"PORTEZ À VOTRE COMPTE" 397.00

Notre marque exclusive Bradford

TÉLÉVISEUR PORTATIF NOIR ET BLANC 12"

De forme agréable, léger. Lampe-écran de 12", écouteur et jack, réception de tous les canaux et hyperfréquences (VHF-UHF). Syntonisateur transistorisé (UHF). Dans un coffret similinoyer noir.

"PORTEZ À VOTRE COMPTE" 88.00

Voici ce que sont les deux modes de crédit de Zeller:

1. LE CARNET DE BONS DE CREDIT
   Un carnet de bons de crédit qui vous servent d'argent comptant. Vous avez le loisir de solder en deux ans.
2. LE COMPTE DE CREDIT DE ZELLER
   Sur réception de l'état de compte mensuel vous soldez en 30 jours ou payez en mensualités vos dépenses d'achat plus des frais d'administration.

MODE DE CREDIT SPECIAL POUR ACHATS COUTEUX JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER!

ZELLER GARANTIT QUE VOUS OBTIENDREZ TOUJOURS SATISFACTION!

Disques-T'en pense... avec RICHARD LOISELLE

Les nouveaux disques

DEMAIN LE JOUR VIENDRA MANDCHOURIE

Richard Huet (disque Polydor).

Richard Huet a eu une drôle de carrière qu'il a débuté avec un 45 tours qui ne connut pas de succès. Il fit un album que tous qualifièrent d'excellent, mais qui ne se vendit pas, à cause peut-être du peu de commercial qu'il contenait.

Il y a quelques semaines, il nous revenait avec une chanson beaucoup plus accessible à tous, "La Baie James". Vous savez la suite, le disque a connu un immense succès.

Richard Huet nous arrive avec un nouveau 45 tours. Ce sont deux versions dont une "Demain le jour viendra", est tiré, je crois, du folklore américain. C'est sans aucun doute la chanson qui connaîtra du succès, si on se base sur le succès de "La Baie James". Sur l'autre face il nous offre une adaptation du succès de Cat Stevens, "Moonshadows", ça devient en français "Mandchourie".

Les orchestrations sont très bonnes, et on remarque l'excellent travail de Marc Fortier qui a fait les arrangements, la direction musicale et la production.

En somme, je crois bien que "Demain le jour viendra" connaîtra un bon succès, mais à mon avis pas aussi fort que "La Baie James".

* * *

LONG COOL WOMAN :

The Hollies (disque Epic)

Les Hollies furent longtemps un des bons groupes à nous venir d'Angleterre. On se rappellera il y a environ cinq ans, des succès comme : "Bus Stop", "I can't lets go".

Les Hollies ont toujours fait un travail propre, ils n'ont jamais été des "Superstars", mais ils sont un de ces groupes qui sans tout casser, a su garder de nombreux fans par une musique soignée.

Depuis quelque temps on n'avait plus de nouvelles du groupe, et il faut l'avouer, il était en baisse. Mais ce retrait momentané était voulu, le groupe était à préparer un nouveau spectacle, de nouvelles chansons, un nouveau son, je crois qu'ils ont trouvé.

Leur 45 tours "Long cool woman" est dans un nouveau "bag" pour le groupe, c'est du bon rock, un peu comme en faisait Creedence, mais beaucoup plus travaillé.

Après le départ de Graham Nash du groupe, son absence s'était ressenti dans la musique des Hollies. Mais maintenant tout est au point.

* * *

J'AI JAMAIS — SUL' GIAD.

Dionysos (disque Zodiaque).

Après nous avoir offert deux albums dont un premier qui marche très fort, et un second pas mal moins. Dionysos se sépara. C'était, je suppose, la rançon de la gloire.

Les musiciens avaient décidé de renvoyer le chanteur, c'était une grave erreur. On fut sans nouvelle un bout de temps, et puis, tout à coup, on reçoit leur nouveau 45 tours.

"J'ai jamais" est excellent, avec un solo de guitare pas possible : Sul' giab, a un bon rythme, mais on ne comprend rien aux paroles, "mauvaise diction, mon gars". Il reste que c'est un bon disque, mais Dionysos, n'est définitivement pas un groupe à 45 tours.

LE SON CANADIEN

Il y a un peu plus d'un an, alors que je commençais dans le journalisme, j'eus l'occasion d'écrire un article sur le son canadien.

A ce moment-là, la situation n'était pas très brillante et les seuls à connaître vraiment du succès étaient les Guess Who.

J'avais fait la remarque, que plusieurs artistes canadiens connaissaient un succès international, comme : Neil Young, Leonard Cohen, Joni Mitchell, Andy Kim et plusieurs autres, mais je déplorais le fait que tous ces gens ne s'étaient pas fait connaître en tant que Canadiens.

Pour connaître le succès, ils avaient dû quitter leur pays. Mais, une nouvelle loi venait de faire son apparition, c'était la loi du C.R.T.C. (Commission Radio-Télévision Canadienne).

Cette nouvelle loi exigeait des stations radiophoniques que 30 pour cent de leur contenu musical soit canadien. Au début plusieurs artistes ont eu peur de cette nouvelle loi, allait-on les surexposés, d'autres par contre étaient fort heureux de cela car, enfin les Canadiens pourraient en imposer aux Américains.

Dans l'immédiat, deux groupes tirèrent profit de la nouvelle loi appliquée : les groupes The Bells et Ocean.

Un an après, il serait bon de regarder où on en est avec cette loi. Elle a sûrement aidé beaucoup, un exemple, à CKBS on peut faire un palmarès de 50 chansons canadiennes-anglaises, et ces chansons sont très valables.

Je suis d'accord que toutes les chansons n'ont pas la force et l'impact de celles qui arrivent des Etats-Unis et d'Angleterre, mais sûrement la moitié aurait de fortes chances de connaître du succès aux Etats-Unis, si elle était poussée là-bas.

Mais, avant de penser à envahir les Américains de notre pays. Si on pense qu'il y a un an les artistes les plus populaires au Canada, qui avaient une force internationale, on pouvait les compter sur les doigts de la main, et que, aujourd'hui on les compte en plus grand nombre, c'est sûrement du progrès cela.

On peut faire l'énumération des gens qui, depuis un an au Canada ont fait parler d'eux. Ceux qui remportent la palme, pour le succès sont sans nul doute le groupe The Stampeders de Calgary, ils ont déjà plus d'un "hit".

"Sweet City Woman" qui les lança a vendu pas mal ; il y a eu après "Monday Morning Choo Choo", et leur succès du moment "Wild eyes".



Un des nombreux groupes canadien que la loi du C. R. T. C. (Commission-Radio-Téléviscion-canadienne) a aidé.

Un gars qui connaît présentement beaucoup de succès avec la reprise d'une chanson de Rick Nelson c'est Frank Mills et la chanson qui l'a lancé "Poor Little Fool".

Récemment, Columbia lançait un nouveau chanteur, Marty Butler, avec "We Gotta make it Together". Il est en train d'envahir après le Canada, les Etats-Unis et l'Angleterre.

Il y a plus près de nous notre Pagliaro, qui devient plus fort de jour en jour, déjà trois de ses disques ont connu du succès à travers le Canada: "Give me one more chance", "Lovin' you ain't easy" et "Rainshowers".

Pagliaro a travaillé dans les studios d'Apple à Londres et à Toronto et ce travail a donné un album qui promet beaucoup.

Il y a plus près de nous, de Montréal, le groupe "Mahogany Rush" qui promet beaucoup : il y a Chilliwack de Vancouver, mais je crois que le groupe est sur le point de se séparer (sous toute réserve).

Le groupe Edwar Bear fait son bonhomme de chemin depuis trois ans, sans rien casser, mais il est certain que le groupe a de bonnes possibilités.

Gordon Lightfoot n'est pas un nouveau venu, son talent est reconnu depuis longtemps, et de plus en plus, on utilise ces chansons. April Wine est un groupe des Maritimes bien connu dans notre région, ils sont établis depuis un bon bout de temps à Montréal, ils ont à leur crédit déjà trois succès sur 45 tours, deux albums, le deuxième album vient de paraître et dans le genre, c'est un petit chef-d'oeuvre. April Wine devrait sans aucun doute reprendre la couronne que les Guess Who ont perdu depuis quelque temps.

Et parmi les plus jeunes, on peut citer ceux qui devraient connaître pas mal de succès d'ici peu : Sea dog, Expedition, Rick Jones, Rain, Luke Gibson, Five man, Electrical band.

Comme vous le constatez, la liste s'allonge et il est permis de croire, que ce n'est que le commencement.

Donc la loi du C.R.T.C. a été efficace. L'an prochain, la loi sera encore plus exigeante quant au contenu canadien que chaque station doit avoir dans sa programmation.

Espérons que dans un an je pourrai écrire un article encore plus complet sur les talents canadiens.

Dans les prochaines semaines, nous vous présenterons une étude sur la musique québecoise car il faut s'occuper aussi de ce qui se passe chez nous.

VACANCES YAMAHA...



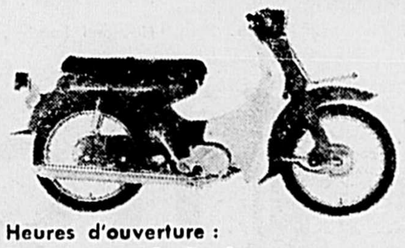
MOTOSPORT ST. HYACINTHE

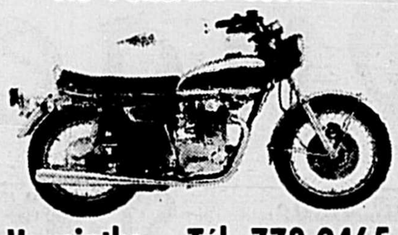
VENTE
SERVICE
• CREDIT MOTO YAMAHA
AUCUN COMPTANT REQUIS

Livraison et remorquage de motos gratuit jusqu'à 10 milles à la ronde.

LE PLUS VASTE ATELIER DE REPARATION DE LA REGION MASKOUTAINE.

Voyez les spécialistes de la moto
CHOIX DE MOTOS
DE 60cc MINI-ENDURO
AU PUISSANT 650cc





Heures d'ouverture :
lundi au vendredi, de
9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Samedi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

1009, rue des Cascades Saint-Hyacinthe Tél. 773-0465

Zeller's GALERIES SAINT-HYACINTHE

SUPER-VEDETTES

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI 28, 29, 30 JUIN

BICYCLES 20 POUCES style "Mustang"
REG. $49.88
SPECIAL : 33.88
Chargez-le à votre compte

TAPIS "AQUARIUS"
filament de nylon, grandeur : 9' x 12', teintes assorties,
REG. $66.88
SPECIAL : 49.88
Portez à votre compte

POUR JEUNES FILLES,
ROBES DE COTON
sans manches, avec culotte,
TAILLES : 8 à 14
REG. $4.86
SPECIAL : 3.22
Portez à votre compte

POUR BEBES,
PYJAMAS DE RATINE
2 morc. S.-M.-L., teintes variées,
REG. $4.14
SPECIAL : 2.33
Chargez-le à votre compte

VENDREDI
"Journée Boule de Neige"
GAGNEZ UN BON D'ACHAT DE
$100.
Rien à acheter, demandez vos bons de participation à nos caissières.
Tirage vendredi à 8 h. 50
Vous devez cependant être présent au magasin lors du tirage.
Si non réclamé, nous ajoutons $100. la semaine suivante.
L'heureux gagnant verra son prix doublé à $200.
s'il possède un compte actif avec Zeller's.

POUR LA JEUNE "IN",
CHANDAILS DE COTON
motifs imprimés, S.-M.-L.
REG. $6.66
Spécial "Boutique Vibrations" : 4.22
Portez à votre compte

POUR DAMES,
SANDALES D'ETE
modèle solide, 2 teintes au choix,
REG. $8.88
SPECIAL : 5.22
Chargez-le à votre compte

Patate chip "Hostess"
format 17 oz.
REG. .99¢
SPECIAL : 77¢
Chargez-le à votre compte

COUPE-HAIE, ELECTRIQUE BLACK & DECKER,
Lame de 13 pouces
REG. $18.88
SPECIAL : 14.44
Portez à votre compte

Zeller's galeries st-hyacinthe
3300, BOULEVARD LAFRAMBOISE
SAINT-HYACINTHE, P.Q.
Utilisez notre plan de crédit afin de profiter de nos "Super-Vedettes".

Pierre Chevalier, 2223, rue Lamothe, Saint-Hyacinthe.
Simone Cordeau, 540, rue Denonville, Dauville.
Gérald Lacasse, 90, rue Sainte-Marie, Saint-Damese.
Mme Roger Auclair, 681, Osias Leduc, Mont-S.-Hilaire.
Claire Coderre, 219, rue S.Pierre, La Providence.
Clément Morissette, 8160, rue Jolibois, S.-Hyacinthe.
Mme Rita Houle, 1525, rue Bordeleau, Saint-Hyacinthe.
Jean-Louis Coulombe, 2290, rue Nelson, Saint-Hyacinthe.
Serge Boisvert, 90, rue Saint-Louis, Saint-Joseph.
Roger Edouard Jodoin, Sainte-Madeleine.
Denis Guilmain, R.R. No 3, Saint-Pie.
Mme Gilles Graveline, 440, rue Ste-Louise, La Prov.
Mme P. Girard, 385, rue S.-Antoine, La Providence.
Bertrand Leblond, 2410, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.
Pierre Letourneau, 675, rue S.-Thomas, Saint-Joseph.
Sylvio Lachambre, Saint-Denis-sur-Richelieu.
Mme Michel Girouard, rang Saint-François, Saint-Pie.
Gilles Dauphin, 1860, rue Lussier, Saint-Joseph.
Marcel Mongeon, R.R. No 1, Saint-Pie.
Yves Ménard, Saint-Dominique.
Mlle Micheline Bousquet, 119, rang Amyot, Saint-Denis.
Restaurant Lussier, La Providence.
Lucien Bessette, 69, rue Saint-Michel, Saint-Hyacinthe.
Mme Ovila Messier, 2560, rue S.-Joseph, Saint-Hyacinthe.
Lyne Campbell, 2225, rue Beauparlant, Saint-Hyacinthe.
Claire Jodoin, 12, rue Saint-François, Saint-Pie.
Mme Ghislaine S.-Amand, 392, rue S.-Pierre, S.-Joseph.
Roland Harnois, 900, rue S.-Antoine, Saint-Hyacinthe.
Jacques Morisseau, 1735, rue des Cascades, S.-Hyac.
Alain Gladu, 2645, rue Cartier, Saint-Hyacinthe.
Francine Campbell, 2405, rue Sylva-Clapin, S.-Hyacinthe.
Michel Parent, 2150, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.
Rolland Théroux, 2470, rue Bachand, Saint-Hyacinthe.
Michel Bertrand, 506, Bord de l'Eau, Saint-Denis.
Benoit Laroche, 70, Terrasse Gingras, La Providence.
Raymond Lafleur, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe.
Guy Lavallée, 293, rue Principale, S.-Thomas d'Aquin.
Jacques Fiset, 3955, rue Marquette, Douville.
Lucien Cusson, Saint-Simon, comté Bagot.
Marc Lacroix, 1105, rue Papineau, Saint-Hyacinthe.
Bernard Lafleur, 2290, rue Papineau, Saint-Hyacinthe.
Luc Saint-Georges, 5465, rue Triquet, Saint-Hyacinthe.
Epicerie Frédette, 270, rue Centre, Ste-Rosalie.
Gilles Vanier, 2495, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe.
Josée Saint-Onge, 900, rue S.-Paul, Saint-Hyacinthe.
Fernand Archambault, 2750, rue Lafontaine, S.-Hyac.
Pierre Pelletier, 2327, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe.
Réal Gosselin, 145, rue Champlain, Saint-Joseph.
Mme Edgar Tremblay, 1105, rue Saint-Pierre, La Prov.
Toussaint Provost, 165, rue Concorde, Saint-Hyacinthe.
Hilaire Bazinet, La Présentation.
Epicerie Blanchette, Sainte-Madeleine.
Mme Réal Saint-Amand, 392, rue S.-Pierre, S.-Joseph.
Sylvie Jodoin, 108, rue Principale, Saint-Damase.
Denise Lussier, 260, rue S.-Michel, Saint-Hyacinthe.
René Blier, 262, rue Saint-Michel, Saint-Hyacinthe.
Mme Fernand Dubé, 660, rue Hôtel-Dieu, S.-Hyacinthe.
Daniel Nadeau, 836, rue Girouard, S.-Hyacinthe.
Mme Roger Auclair, 681, Osias-Leduc, Mt-S.-Hilaire.
Jules Héroux, 271, rue Concorde, Saint-Hyacinthe.
Hervé Gagné, 670, rue Desmarais, Saint-Joseph.
René Côté, 2775, rue Pratte, Saint-Hyacinthe.
Jacques Chagnon, 9e rang, Saint-Dominique.
Marcel Giasson, 2765, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.
Brigitte Déry, 2220, rue Lamothe, Saint-Hyacinthe.
Marcel Ménard, 147, rue Principale, Saint-Dominique.
Bernard Frédette, 2565, rue Choquette, Saint-Hyacinthe.
Jacques Désautels, Saint-Hugues, comté Bagot.
Fabienne Boulanger, rue Joliette, Douville.
Yvette Landelle, 5425, rue Petitclerc, Saint-Hyacinthe.
Rosario Bourget, 5e Rang, S.-Bernard de Michaudville.
Jean Dupré, 2000, rue S.-Louis, Saint-Joseph.
Marie Bissonnette, 175, rue Oxford, Otterburn Park.
Serge Champagne, 267, rue Brodeur, Saint-Hyacinthe.
Jeanne Duff, 1275, rue Larocque, Saint-Hyacinthe.
Juliette Ménard, C.P. 117, Saint-Damase.
Marché Sansoucy, Saint-Pie, comté Bagot.
Léo Bernard, 648, rue Principale, La Présentation.
Mme Janine Barré, 595, rue Crevier, La Providence.
Lucien Laflamme, paroisse Notre-Dame, Saint-Hyacinthe.
Urbain Croteau, 795, rue Desprès, Saint-Hyacinthe.
Mme Arsène Leblanc, C.P. 34, Saint-Barnabé-Sud.
Veronica Richardson, 357, Milton, Otterburn Park.
Mme Hélène Gaudreau, 185, S.-Michel, No 3, La Prov.
Yvan Perras, 2467, rue Bourassa, Saint-Hyacinthe.
J.-H. Meunier, S.-Denis-sur-Richelieu.
Mme Lise Radier, 154, rue S.-Georges, Saint-Liboire.
Conrad Beauregard, Saint-Damase.
Mme Claire Davignon, 88, rue La Présentation, S.-Pie.
André Payan, 8260, rue Ledoux, Saint-Hyacinthe.
Lise Morin, 640, rue Coulonges, Douville.
Antonio Beauregard, Saint-Dominique.
Colombre Desmarais, 2370, rue S.-Joseph, S. Hyacinthe.
André Bousquet, 240, rue S.-Denis, S.-Denis-sur-Richelieu.
André Hébert, 4e Rang, S.-Charles-sur-Richelieu.
Paul Palardy, 49, rue Lafontaine, Saint-Pie.
Guitouni Redha, 2595, rue Dumesnil, Saint-Hyacinthe.
Mme Georges Gaudette, 65, rue S.-François, Ste-Madel.
Jean-Paul S.-Germain, 912, rue Principale, La Présentat-
Carole Tremblay, 2765, boul. Choquette, S.-Hyacinthe.
Jacques Nadeau, 5195, rue Petitclerc, S.-Hyacinthe.
Mme Thérèse Desgranges, Saint-Dominique.
Jean Lavigne, 105, Rang de la Rivière, Upton.
Serge Gagnon, 4085, boul. Laurier, Douville.
Jacques Lanoie, 750, rue Sacré-Coeur, S.-Hyacinthe.
Lise Gadbois, Saint-Dominique.
Mme Ginette Laplante, Douville.
Mme Gérard Melançon, 3975, rue Longueuil, Douville.
Roger Barthiaume, 2745, rue Turcot, app. 3, S.-Hyac.
Raynald Cloutier, 1135, rue Lemieux, Saint-Joseph.
Mme Juliette Graveline, 905, rue S.-Pierre, S.-Joseph.
Mme Rosaire Tétrault, 1195, rue Brunette, S.-Joseph.

Mme Diana S.-Onge, 587, rue Duclos, Saint-Hyacinthe.
Roger Renaud, 367, rue Prince-Edouard, Otterburn Park.
Mme Lucien Daudelin, Sainte-Rosalie.
Mme Marcel Dupuis, 88, rue Roy, Saint-Pie.
Mme Jules Rodier, 304, rue Notre-Dame, Saint-Pie.
Patrice Hébert, 90, rue Saint-Fabien, Saint-Damase.
Alain Caron, 229, rue S-Denis, S.-Denis-sur-Richelieu.
Chantal Casavant, 2350, de la Bruère, S.-Hyacinthe.
Jean-Luc Rondeau, 652, rue Bel-Air, Saint-Hilaire.
Paul Boisvert, 8400, rue Jolibois, Saint-Hyacinthe.
François Pétrin, 740, rue Lajoie, Saint-Joseph.
Lise Valiquette, S.-Barnabé-Sud, comté S.-Hyacinthe.
Michel Lajoie, 1155, rue Prince, Saint-Hyacinthe.
Claire Belval, Sainte-Hélène.
Françoise Saint-Jacques, Saint-Hyacinthe.
Foyer Saint-Joseph, Sainte-Madeleine.
G.-H. Bélanger, La Providence.
Chantal Casavant, Saint-Hyacinthe.
Léo Giasson, Sainte-Madeleine.
Michel Archambault, S.-Denis-sur-Richelieu.
Paul Lussier, Saint-Pie, comté Bagot.
Mme Jean-Paul Fontaine, Saint-Damase, comté S.-Hyac.
Mme Laurent Morin, Saint-Hyacinthe.
Mme Arthur Malo, Saint-Pie, comté Bagot.
Dorès Tarte & Fils, Saint-Hyacinthe.
Mme Juliette Graveline, Saint-Hyacinthe.
Mme Michel Poirier, Saint-Hyacinthe.
Serge Champagne, Saint-Hyacinthe.
Léo-Paul Fleurant, S.-Denis-sur-Richelieu.
Ferdinand Despots, Saint-Damase.
Mme Alexandre Marcotte, Saint-Liboire.
Labbé & Labbé, Saint-Hyacinthe.
Epicerie Lapierre, Sainte-Rosalie.
Gilles Desrosiers, Saint-Hyacinthe.
M. Therrien, Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.
Agathe Girard, Sainte-Rosalie.
Mme Léo Lemaire, Sainte-Rosalie.
Mme Germain Delage, S.-Denis-sur-Richelieu.
Taverne Sicotte, Saint-Hyacinthe.
André Désilets, Saint-Hugues, comté Bagot.
Gertrude Leclerc, Sainte-Madeleine.
Mme Hector Beauregard, Sainte-Rosalie.
Chantal Casavant, Saint-Hyacinthe.
Ernest LaMadeleine, Saint-Hyacinthe.
Mme Hector Beauregard, Sainte-Rosalie.
Richard Milot, Saint-Hyacinthe.
Marcel Petit, Saint-Pie, comté Bagot.
Chantal Casavant, Saint-Hyacinthe.
René Languerand, S.-Joseph, Saint-Hyacinthe.
Mme Gérard Bilodeau, Saint-Hyacinthe.
Mme Huguette Veilleux, Sainte-Rosalie.
Jeannette Therrien, Saint-Hyacinthe.
Mlle Ginette Soucy, Douville, Saint-Hyacinthe.
Gérard Morissette, Saint-Simon, comté Bagot.
Mme Marie-Paule Morissette, Saint-Hyacinthe.
Gérard Morissette, Saint-Hyacinthe.
Mme Léo Lemaire, Sainte-Rosalie.
Mme Louise Lachambre, S.-Denis-sur-Richelieu.
Adrien Leblanc, Saint-Hyacinthe.
Jean-Marc Brunelle, Saint-Libaire, comté Bagot.
Rosaire Messier, Saint-Damase.
Jean-Louis Fortin, Douville.
Mlle France Lajoie, Saint-Hyacinthe.
Sylvain Larue, Saint-Hyacinthe.
Claire Charbonneau, Saint-Hyacinthe.
R.J. Dunn, Otterburn Park.
Mme Jeanne Blanchette, Sainte-Madeleine.
Kathy Bedard, Saint-Hilaire.
Fernand Tanguay, Douville.
Epicerie Provost, Saint-Hyacinthe.
Simone Provost, Saint-Hyacinthe.
Mme Robert Desgranges, Saint-Dominique.
C. Baillargeon, Saint-Hyacinthe.
Paul Girard, La Providence, Saint-Hyacinthe.
Fernand Larochelle, Saint-Hyacinthe.
Roger Casavant, Saint-Hyacinthe.
Cécile Harnois, Saint-Hyacinthe.
Jos. Marchessault, S.-Joseph, S.-Hyacinthe.
Epicerie Blanchette, Sainte-Madeleine.
G. Forest, Saint-Simon, comté Bagot.
André Fontaine, S.-Joseph, S.-Hyacinthe.
Jocelyne Girard, Saint-Hyacinthe.
André Côté, Sainte-Rosalie.
Epicerie R. Dupré, S.-Charles-sur-Richelieu.
Claire Belval, Sainte-Hélène, comté Bagot.
Mme Arthur Berger, Saint-Hyacinthe.
Mme Donat Courtemanche, Saint-Hyacinthe.
Manon Phaneuf, La Providence, Saint-Hyacinthe.
Brigitte Déry, Saint-Hyacinthe.
Wilfrid Dion, Saint-Pie, comté Bagot.
Philippe Bousquet, Saint-Hyacinthe.
Yolande Corbeil, Sainte-Rosalie.
Robert Rioux, Saint-Hilaire.
Louis Borduas, Sainte-Madelein.
André Lizotte, Saint-Hyacinthe.
Shirley Picotin, Saint-Hyacinthe.
Mme René Lemonde, Sainte-Rosalie.
Marcel Casavant, Saint-Hyacinthe.
Paul-Emile Ledoux, Douville, Saint-Hyacinthe.
Jean-Paul Gauthier, Saint-Hyacinthe.
Boris Guertin, Saint-Hyacinthe.
Mario Gadbois, S.-Barnabé-Sud, comté S.-Hyacinthe.
Rolland Bouvier, La Présentation.
Raymond Moreau, Sainte-Hélène.
Raymond Labrecque, Upton, comté Bagot.
Suzanne Higgins, Sainte-Hélène.
Yvan Brillol, Beloeil.
Mme Christiane Arpin, Saint-Hyacinthe.
René Bousquet, S.-Denis-sur-Richelieu.
André L. Chabot, Boucherville.
Mme Doris Tessier, Otterburn Park.
Mme Maurice Lapointe, S.-Dominique, comté Bagot.

Rose Provençal, 550, rue Duclos, S.-Hyacinthe.
Oscar Favreau, S.-Bernard-de-Michaudville.
Lucie Chevrier, Saint-Simon, comté Bagot.
Angéline Vaillancourt, 835, rue Després, S.-Hyacinthe.
Bertrand Dubreuil, 171, rue Raymond, S.-Dominique.
Hélène Raymond, 4e Rang, Sainte-Hélène, comté Bagot.
Ghislain Langlois, 251, rue Principale, S.-Th. d'Aquin.
Hippolyte Tessier, C.P. 17, Upton.
Robert Biveau, 599, rue Crémazie, Granby.
Fernand Côté, 2625, rue S.-Joseph, Saint-Hyacinthe.
Conrad Cusson, 192, rue Joliboi,s, Sainte-Rosalie.
Pierre Nantel, 179, rue Saint-Pierre, La Providence.
Roger Berthiaume, 2745, rue Turcot, app. 3, S.-Hya.
Richard Delisle, 677, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.
Michel Bertrand, 506, Bord de l'Eau, Saint-Denis.
Mme Réjean Veilleux, 90, de l'Eglise, Sainte-Rosalie.
Fernand Archambault, 2720, rue Lafontaine, S.-Hya.
Claude Lebeau, 96, rue Saint-François, Saint-Pie.
Daniel Dubuc, 685, rue Lajoie, Saint-Joseph.
Louis Lallier, 5390, rue Peticlerc, Saint-Hyacinthe.
Mme Rose Lussier, 680, rue Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe.
Fernand Brodeur, 2055, rue Lamothe, Saint-Hyacinthe.
Brian Gagné, 1360, rue Beauregard, Saint-Joseph.
Daniel Saint-Onge, 375, rue S.-Jean-Baptiste, S.-Pie.
Mme Fernande Raymond, 907, Marg.-Bourgeois, S.-Hya.
Mme Georges Palardy, rang S.-Simon, Sainte-Madeleine.
Fernand Archambault, 2720, rue Lafontaine, S.-Hya.
Alain Beaunoyer, 2050, rue Brébeuf, Saint-Hyacinhte.
Denis Bonin, 2880, rue Pagé, Saint-Hyacinthe.
Jocelyne L'Heureux, 2460, rue Morin, S.-Hyacinthe.
Roger Berthiaume, 2745, rue Turcot, app. 3, S.-Hyacin.
Manon Phaneuf, 420, boul. Laflamme, La Providence.
Philippe Bergeron, 875, rue Lajoie, Saint-Joseph.
Roland Brosseau, 1530, rue Duvernay, Saint-Hyacinthe.
Gérard Plante, 288, rue S.-Augustin, La Providence.
Royal Boulanger, 4095, rue Joliette, Douville.
Joanne Houle, 110, rue Principale, S.-Dominique.
Mme Robert Desrosiers, 2875, rue Ste-Catherine, S.-Hya.
Mme Gaston Dupont, rue S.-Patrice, Saint-Liboire.
Henri-Paul Daudelin, 20, 2e-Avenue, Saint-Dominique.
Laurent Archambault, 520, rue Ste-Madeleine, La Prov.
Michel Bazinet, 567, rue Principale, La Présentation.
Christian Boulay, Bas de la Rivière, Saint-Damase.
Claude Arpin, 1347, rue Saint-Antoine, S.-Hyacinthe.
André Savoie, 984, rue Centrale, Saint-Joseph.
Gilles Robidoux, 1245, rue Lussier, app. 2, Saint-Joseph.
André Beaumier, rang Bourgchemin, Saint-Hugues.
Jean Jodoin, 224, rue Mailhot, Saint-Hyacinthe.
Serge Bazinet, 567, rue Principale, La Présentation.
Denis Tanguay, 100, rue N.-Dame, C.P. 172, Saint-Pie.
Claude Le Dû, 1645, Ville-Marie, Montréal 404.
Antonio Beauregard, Saint-Dominique.
Sylvie Lemieux, 4300, rue Frontenac, Douville.
Sylvie Blain, 2855, rue Morin, Saint-Hyacinthe.
Albert Chenette, 5345, rue Richer, Saint-Hyacinthe.
André Benoît, 2786, rue N.-Dame, Saint-Hyacinthe.
Raymond Godbout, 610, rue Bazinet, Saint-Joseph.
Alain Bruneau, 171, rue Principale, Upton.
Réjean Beauregard, 593, rue Desmarais, La Présentation.
Mme Normand Daudelin, R.R. No 3, Roxton Falls.
Mario Halde, 907, boul. Richelieu-Sud, Otterburn Park.
Mme Ghyslaine Bousquet, 14, rue Salaberry, Saint-Pie.
Edith Fortin, 677, rue Saint-Charles, La Providence.
Guy Cabana, 86, rue Brodeur, Saint-Hyacinthe.
Florian Nault, 2550, rue Decelles, Saint-Hyacinthe.
Jean Létourneau, 685, rue Saint-Louis, Saint-Joseph.
Roger Méthot, 8535, rue Jolibois, Saint-Hyacinthe.
Mme Armand Vadeboncoeur, 2600, Bourassa, S.-Hya.
Georges Archambault, 2305, rue Lafontaine, S.-Hya.
Albert Choquette, 730, rue Choquette, Saint-Hyacinthe.
Jean-Paul Gagné, 648, rue Iberville, Beloeil.
Florence Houle, 110, rue Principale, Saint-Dominique.
Arthur Laliberté, 5530, rue Noiseux, Saint-Hyacinthe.
Mme Marcel Charpentier, 349, rue Ste-Anne, La Prov.
Jeanne McDermott, Chemin S.-Dominique, S.-Dominique.
André Desrosiers, 2880, rue Léon-Pratte, S.-Hyacinthe.
Stéphane Ménard, rue Principale, Saint-Dominique.
Ghislaine Roy, 295, rue S.-François, Saint-Hyacinthe.
Jean Laporte, 725, rue Crevier, Saint-Hyacinthe.
Paul Lafond, 560, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph.
Alain Côté, 288, rue Notre-Dame, Saint-Pie.
Germain Bergeron, 62, Rang Brûlé, Saint-Dominique.
Jean-Guy Lefebvre, 2690, rue Desaulniers, S.-Hyacinthe.
Rita Gosselin, 2466, rue Sylva-Clapin, Saint-Hyacinthe.
Mme Marcel Brousseau, 1085, rue Coulonges, Douville.
Robert Beauchemin, 305, rue S.-Antoine, La Providence.
Léo Pépin, 8515, rue Sauvé, Saint-Hyacinthe.
Laurent Fréchette, Haut-Corbin, Saint-Damase.
Marie-Ange Monty, Saint-Simon, comté Bagot.
Mlle Edith Leblanc, 4e rang, 168, rue Centre, S.-Denis.
Mlle Madeleine Landry, 48, rue S.-Joseph, Ste-Rosalie.
Jacques Briand, 1135, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.
Mme Sylvio Charette, 1530, rue Bordeleau, La Prov.
Maurice Lafrenaye, 2690, rue Nelson, Saint-Hyacinthe.
Julien Lacoste, 158, rue Hillside, Otterburn Park.
Diane Pontbriand, 99, rue Ste-Cécile, Saint-Pie.
Caisse Pop. S.-Hilaire, 108, rue Provencher, Mt-S.-Hilaire.
Roger-Edouard Jodoin, 3e rang, Sainte-Madeleine.
Mme Wilfrid Lemonde, Sainte-Madeliene.
Roger Maranda, 2025, rue S.-Joseph, S.-Hyacinthe.
Jean-Paul Saint-Pierre, R.R. No 2, Saint-Pie.
Lise Chamberland, 2, rue Saint-Pierre, Saint-Marcel.
Lucien Blanchet, 193, rue Concorde, Saint-Hyacinthe.
Guy Bourgeois, 8546, rue Ledoux, Saint-Hyacinthe.
Laurier Dezaine, C.P. 58, Saint-Pie.
Sylvie Blain, 2855, rue Morin, Saint-Hyacinthe.
J.-C. Brabant, 1820, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe.
François Sormany, 3015, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe.
Marc-André Saint-Pierre, 4200, rue Frontenac, Douville.
Lucie Viel, 1700, rue Morisson, Saint-Hyacinthe.
Mme Irène Plourde, 2605, rue Dessaulles, Saint-Hya.
Daniel Dubuc, 688, rue Lajoie, S.-Joseph, Saint-Hyac.

Mlle Dominique Chaput, 255, rue N.-Dame, Saint-Pie.
Jacques Radier, 2970, rue Léon-Pratte, S.-Hyacinthe.
Yvon Mathieu, rue Bernard, Saint-Dominique.
Sylvie Gaudreau, Saint-Jude, comté Saint-Hyacinthe.
Raoul Provost, 460, rue Concorde, Saint-Hyacinthe.
Carole Tremblay, 2765, boul. Choquette, S.-Hyacinthe.
Mme Laurent Delage, 1180, Hôtel-de-Ville, S.-Hyacinthe.
Alain Jacques, 2790, boul. Choquette, S.-Hyacinthe.
Claire Brizard, 2075, rue S.-Joseph, Saint-Hyacinthe.
Claude Durocher, 180, rue Brouillette, Saint-Joseph.
Eugène Dupont, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
Laurent Gertini, 805, rue Calixa-Lavallée, S.-Hyacinthe.
Conrad Laliberté, rue Saint-Charles, La Providence.
Vincent Desrochers, 2488, rue Bourdages, S.-Hyacinthe.
Mario Daigneault, 2413, rue Dessaulles, S.-Hyacinthe.
Steinberg's, 3000, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe.
Armand Lestage, 2229, rue Mailhot, Saint-Hyacinthe.
Guy Laiselle, 770, rue Chambly, Douville, S.-Hyacinthe.
Yves Ménard, 590, rue Saint-Charles, La Providence.
Mme René Simard, 362, 3e Ave, McMasterville.
Mme Marcel Charpentier, 349, rue Ste-Anne, La Prov.
Chantal Savoie, 984, rue Centrale, Saint-Joseph.
Louise Côté, rue Petitclerc, Saint-Hyacinthe.
Daniel Ménard, 590, rue S.-Charles, La Providence.
Pierre Morisseau, 1735, rue des Cascades, S.-Hyacinthe.
André Houle, 290, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph.
Claude Durocher, 180, rue Brouillette, Saint-Joseph.
Mme Julien Foisy, 450, rue Brodeur, Saint-Joseph.
L.-J. Chicoine, 1450, rue Saint-Pierre, La Providence.
Claude Comtois, 615, rue Desrochers, Saint-Joseph.
Eugène Poitras, 252, rue Concorde, S.-Hyacinthe.
Jacques Désautels, Saint-Hugues, comté Bagot.
Henri Beaupré, 1750, rue Nelson, Saint-Hyacinthe.
Jean-Marie Petit, 2e rang, Sainte-Hélène.
Rosaire Côté, 648, rue S.-Simon, Sainte-Madeleine.
Gérald Ménard, 190, rue Principale, Saint-Dominique.
Rosaire Geuvas, 800, rue Lajoie, Saint-Joseph.
Normand Deblois, 750, rue Messier, Saint-Joseph.
Sylvie Blain, 2855, rue Morisson, Saint-Joseph.
Pierre Randeau, 652, rue Bel-Air, Mont-S.-Hilaire.
Mme Julien Picard, Saint-Simon, comté Bagot.
Mlle Suzanne Bousquet, R.R. No 1, Saint-Pie.
Denis Daudelin, Saint-Dominique.
Jacques Radier, 2970, rue Léon-Pratte, S.-Hyacinthe.
Marc Lacroix, 1105, rue Papineau, Saint-Hyacinthe.
Jacinthe Hénault, 2318, rue Bourdages, S.-Hyacinthe.
Gilles Dutilly, Douville.
Jacques Fournier, R.R. No 1, Sainte-Rosalie.
Jacques Corbeil, 112, rue Sainte-Marie, Sainte-Rosalie.
France Marsan, R.R. No 2, Saint-Hyacinthe.
Daniel Fréchette, 46, rang Saint-Louis, Saint-Damase.
Antoinette Roy, 1347, rue S.-Antoine, Saint-Hyacinthe.
Alain Babony, 2045, rue Morisson, Saint-Hyacinthe.
Patrice Lecours, 142, rue S.-Joseph, Saint-Denis.
Gérald Blanchette, 1079, rang Salvail, La Présentation.
Robert Valiquette, S.-Barnabé-Sud, Comté S.-Hyacinthe.
Gérald Lacasse, 90, rue Ste-Marie, Saint-Damase.
Alain Côté, 288, rue Notre-Dame, Saint-Pie.
André Garand, 126, rue Principale, Saint-Damase.
Mme Juliette Bérard, Saint-Nazaire.
M. Roland Lapierre, 1630, rue Papineau, S.-Hyacinthe.
Yves Saint-Pierre, 4200, rue Frontenac, Douville.
Marc-André Saint-Pierre, 4200, rue Frontenac, Douville.
René Bernard, 1780, rue des Cascades, S.-Hyacinthe.
Marcel Lemire, 423, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.
Joanne Chicoine, 2035, rue Aristide, Saint-Hyacinthe.
Guy Brodeur, 802, rue Chambly, Douville.
Mario Lambert, 530, rue Duchesnay, Saint-Hyacinthe.
Mme Réal McGee, 580 rue Concorde, Saint-Hyacinthe.
Yvon Lebeau, 96, rue Saint-François, Saint-Pie.
Guy Saint-Amant, 3910, rue Marquette, Douville.
Christian Ducharme, Rang Bas-Rivière, Saint-Damase.
Marcelle Duquette, R.R. No 2, Saint-Hyacinthe.
Lwin Niquette, 2550, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.
Guy Côté, 195, rue Principale, Saint-Dominique.
Marcel Casavant, 2350, de la Bruère, Saint-Hyacinthe.
Josée Saint-Onge, 900, rue S.-Paul, Saint-Hyacinthe.
Jacques Fournier, R.R. No 1, Sainte-Rosalie.
Mme Carmen Savoie, 984, rue Centrale, Saint-Joseph.
M. Raymond Moreau, Sainte-Hélène, comté Bagot.
Mme Lucien Bessette, 69, rue S.-Michel, Saint-Hyacinthe.
Paul Millette, 625, rue Brodeur, Saint-Hyacinthe.
Gilles Leclerc, R.R. No 1, Upton, comté Bagot.
Mme Gilles Graveline, 440, rue Ste-Louise, La Provid.
Mario Pion, C.P. 21, Saint-Hyacinthe.
Luc Charron, 126, rue S.-Pierre, S.-Denis-sur-Richelieu.
Rolland Monast, 1193, rue de la Montagne, Mt.-S.-Hil.
Mlle Suzan Bousquet, R.R. No 1, Saint-Pie de Bagot.
Roger Méthot, 8535, rue Jolibois, Saint-Hyacinthe.
Jean-Léon Gaucher, Saint-Dominique.
Marcel Petit, 244, rue Notre-Dame, Saint-Pie.
Denis Grégoire, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.
Mme Thérèse Chagnon, 670, rue Kirouack, S.-Hyacinthe.
Fabien Deslandes, 2716, rue S.-Pierre, Saint-Hyacinthe.
Paul Millette, 625, rue Brodeur, Saint-Hyacinthe.
Michel Poirier, 886, rue Principale, La Présentation.
François Beaupré, 1790, rue Nelson, Saint-Hyacinthe.
Mme Claire Brizard, 2075, rue S.-Joseph, S.-Hyacinthe.
Gérard Bilodeau, 1520, rue Beauregard, Saint-Joseph.
Guylaine Beauregard, 386, rue Principale, S.-Damase.
Laurent Rodier, 25, rue Garneau, Saint-Pie.
Léon Dubreuil, Saint-Pie.
Mme Juliette Graveline, 905, rue S.-Pierre, S.-Joseph.
Eugène Hamel, 1084, rue S.-Dominique, Saint-Hyacinthe.
Mireille Charpentier, 905, rue M.-Bourgeois, S.-Hyacinthe.
Mme Jacques Michaud, 600, rue S.-Joseph, S.-Hyacinthe.
Patrice Lecours, 142, rue S.-Joseph, S.-Denis-sur-Richel.
Ghislaine Bonin, 170, rue Fontaine, La Providence.
Réal Benoit, Saint-Dominique.
Daniel Pelletier, 178, rue S.-Pierre, La Providence.
Mlle Lucie Fugère, 1349, rue Ricard, Acton Vale.
Christian Boulay, Bas de la Rivière, Saint-Damase.

Patrick Gendron, 2765, rue Pagé, Saint-Hyacinthe.
Yvon Jourdain, 7705, rue Yamaska, Saint-Hyacinthe.
Taverne Sicotte, 2705, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe.
V. Maybury, 81, rue Lansconne, Granby.
Mlle Fernande Moreau, 955, rue M.-Bourgeois, S.-Hya.
Roger Coderre, 340, rue S.-Augustin, La Providence.
Gabriel Brouillette, S.-Thomas d'Aquin, Co. S.-Hyacinthe.
Mariette Viens, 65, rue Beauregard, Sainte-Madeleine.
André Audet, 119, rue Saint-Joseph, Saint-Damase.
Gisèle Robidoux, 185, rue Centre, Sainte-Rosalie.
Mario Daigneault, 2413, rue Dessaulles, S.-Hyacinthe.
Réal Duquette, 2805, rue N.-Dame, Saint-Hyacinthe.
Daniel Durand, 2735, rue Desaulniers, Saint-Hyacinthe.
Gérard Chartier, 139, Grand Rang, S.-Thomas d'Aquin.
Linda Leblanc, 2405, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe.
Marché Lemonde, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.
Richard Bergeron, 8520, rue Ledoux, Saint-Hyacinthe.
Mme Lyette Giard, 2490, rue Maron, Saint-Hyacinthe.
Lucie Viel, 1700, rue Morisson, Saint-Hyacinthe.
Lucille Potvin, R.R. No 2, Sainte-Madeleine.
Pierre Gauthier, 2550, rue S.-Joseph, Saint-Hyacinthe.
Edgar Bisson, 3050, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe.
Gilles Daughan, 1860, rue Lussier, Saint-Joseph.
Gabriel Chalifoux, 257, rue Ledoux, C.P. 105, Ste-Rosal.
Réal Saint-Amand, 392, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph.
Josée Perron, 2245, rue Haskinongé, Duvernay, Laval.
Marcel Ledoux, 495, rue S.-Dominique, Saint-Dominique.
Ginette Bruneau, 131, rue Saint-Adélard, Upton.
Eugène Hamel, 1084, rue S.-Dominique, S.-Hyacinthe.
Mme Yvonne Fleury, 100, rue S.-Michel, S.-Hyacinthe.
Jocelyne L'Heureux, 2460, rue Morin, S.-Hyacinthe.
Paul-Emile Ledoux, 545, rue D'Argencourt, Douville.
Mme Louise Loiselle, 3070, rue S.-Pierre, S.-Hyacinthe.
Laurent Duval, 68, Rang-Brûlé, Saint-Dominique.
Paul Tanguay, 1555, rue Saint-Simon, Ste-Madeleine.
Lambert Lemonde, 4245, rue Graulx, S.-Joseph, S.-Hyac.
Robert Sévigny, 167, boul. Laurier, Sainte-Rosalie.
Lise Hévey, 3145, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.
Jean Plante, Saint-Simon, comté Bagot.
Mme Paul-Emile Lapointe, 780, rue Cal.-Lavallée, S.-Hya.
Madeleine Desrosiers, 2875, rue Ste-Catherine, S.-Hyac.
Mme Thérèse Gaudreau, 780, rue Chambly, Douville.
Lucien Bastien, 4000, rue Marquette, Douville.
Mme Jacques-Aimé Lajoie, S.-Denis-sur-Richelieu.
André Chagnon, 7490, rue Brouillette, S.-Hyacinthe.
Pierre Lafleur, 2290, rue Papineau, Saint-Hyacinthe.
Mme Hervé Brodeur, 1330, rue Raymond, S.-Hyacinthe.
Hélène Raymond, 4e Rang, Sainte-Hélène.
Gilles Barré, 144, Chemin de la Rivière, Saint-Pie.
Mme Philippe Angers, 7655, rue Yamaska, S.-Hyacinthe.
Diane Brodeur, 7450, rue Cordeau, Saint-Hyacinthe.
Romain Coriveau, 8230, rue S.-Maurice, S.-Hyacinthe.
Mme Rolland Lussier, C.P. 217, Saint-Damase.
Huguette Lussier, C.P. 217, Saint-Damase.
Christian Robert, 180, rue N.-Dame, Saint-Pie.
Fernand Gassé, 6190, rue Solis, Saint-Hyacinthe.
Mme Noëlla Boissy, 1075, rue Papineau, S.-Hyacinthe.
Mme Lucienne Bélisle, 2560, rue Ste-Anne, S.-Hyacinthe.
Guy Lapointe, 1060, rue Bienville, Douville.
Gaétan Dillaire, 1620, rue Morisson, Saint-Hyacinthe.
Gaétan Pagé, 24, rue Sainte-Cécile, Saint-Pie.
Christiane Pineault, 2315, rue Nelson, Saint-Hyacinthe.
Mme Claire Brizard, 2075, rue S.-Joseph, S.-Hyacinthe.
Charles-Emile Lussier, 565, rue Laframboise, S.-Hyac.
Marcel Sicotte, 68, rue Saint-François, Saint-Pie.
Mlle Georgiana Paquin, 2030, rue Laframboise, S.-Hyac.
Léopold Sévigny, 850, rue des Cascades, S.-Hyacinthe.
Mme Claire Lambert, 5e Rang, Sainte-Cécile.
Gilbert Perrault, 343, Saint-Thomas d'Aquin.
Pierre Morisseau, 1735, rue des Cascades, S.-Hyacinthe.
D. Daigle, 378, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.
François Pétrin, 740, rue Lajoie, Saint-Joseph.
Yvon Tétrault, Emileville, Saint-Pie.
Réal Paradis, Saint-Hugues, comté Bagot.
Christian Robert, 180, rue N.-Dame, Saint-Pie.
Armand Girouard, 2290, rue Beauparlant, S.-Hyacinthe.
Jean-Paul Roy, 141, R.R. No 1, Saint-Hyacinthe.
Roger-Edouard Jodoin, 3e Rang, Sainte-Madeleine.
Jean-Marc Trudeau, 142, rue Sacré-Coeur, Upton.
Jacques Pontbriand, 99, rue Sainte-Cécile, Saint-Pie.
Robert Deslandes, 246, rue Bourgeois, Beloeil.
Alain Côté, 288, rue Notre-Dame, Saint-Pie.
Béatrice Bastien, 109, rue Concorde, Saint-Hyacinthe.
Diane Bouthillette, Saint-Simon, comté Bagot.
Manuel Gingras, 345, rue Saint-Antoine, La Providence.
Jacques Brabant, 750, rue Tellier, Saint-Hyacinthe.
Bernard Bourgeois, 157, rue Mistodeau, Sa